



CA 2014

RAPPORT DE PRESENTATION

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Conseil Municipal du 25 juin 2015

Sommaire

COMPTE ADMINISTRATIF 2014 -VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	5
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014	7
1. Niveau général de réalisation de l'exercice	7
2. Quelques indicateurs	8
3. Fonctionnement	9
4. Investissement	11
5. Vision globale des 3 derniers comptes administratifs et détermination du résultat	14
6. L'affectation du résultat	14
7. Historique des dépenses de la Ville	15
SECTION DE FONCTIONNEMENT	17
1. DETAIL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	17
2. DETAIL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	28
SECTION D'INVESTISSEMENT	35
1. DETAIL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	35
2. DETAIL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	45
PRESENTATION PAR POLITIQUES PUBLIQUES DES DEPENSES ET DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	49
1. Mission services partagés en Dépenses et en Recettes	51
2. Mission péréquations, compensations et délégations de l'Etat en Dépenses et en Recettes	54
3. Mission achats et gestion du patrimoine en Dépenses et en Recettes	57
4. Mission aménagement du territoire en Dépenses et en Recettes	60
5. Mission espaces publics en Dépenses et en Recettes	64
6. Mission collecte et traitement des ordures ménagères en Dépenses et en Recettes	66
7. Mission éducation en Dépenses et en Recettes	69
8. Mission petite enfance en Dépenses et en Recettes	72
9. Mission culture et animation en Dépenses et en Recettes	74
10. Mission jeunesse et sports en Dépenses et en Recettes	82
11. Mission solidarité directe en Dépenses et en Recettes	85
COMPTE ADMINISTRATIF 2014 - BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT	89
1. Niveau général de réalisation 2014– Fonctionnement et Investissement	89
2. Fonctionnement	90
3. Investissement	91
COMPTE ADMINISTRATIF 2014 BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE	93
1. Niveau général de réalisation 2014 – Fonctionnement et Investissement	96
2. Fonctionnement	96
3. Investissement	97
COMPTE ADMINISTRATIF 2014 - BUDGET ANNEXE D'AMENAGEMENT	99
1. Niveau général de réalisation 2014 – Fonctionnement et Investissement	100

COMPTE ADMINISTRATIF 2014 -VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE



Le Budget Primitif 2014 voté par le conseil municipal le 19 décembre 2013 a été ajusté trois fois par des décisions modificatives. L'ensemble de ces mouvements constitue les crédits ouverts sur lesquels portent l'exécution des dépenses et des recettes 2014.

Le Compte Administratif 2014 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la Ville entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2014.

Il rend compte de la gestion de l'ordonnateur c'est-à-dire du Maire. Il a la même architecture que le budget et il obéit aux mêmes principes : annualité, sincérité, unité, universalité. Il est en concordance avec le Compte de Gestion établi par le Comptable Public.

Le comptable tient la comptabilité de l'ordonnateur suivant le principe de la partie double et établit le Compte de Gestion. Ce document équilibré est l'équivalent du Compte Administratif présenté par le Maire.

Les résultats comptables du Compte Administratif et du Compte de Gestion doivent être identiques.

Le rapport de présentation du compte administratif 2014 présente en première partie les réalisations du budget 2014 et les variations par comparaison aux exercices précédents.

Cette partie est complétée par une présentation analytique de l'ensemble des dépenses et recettes de fonctionnement par politiques publiques.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014

1. NIVEAU GENERAL DE REALISATION DE L'EXERCICE

Dépenses réelles	83 277 624 €	Recettes réelles	88 108 054 €
Dépenses d'ordre	5 227 371 €	Recettes d'ordre	5 227 371 €
Dépenses totales	88 504 995 €	Recettes totales	93 335 425 €
Crédits ouverts	115 948 827 €	Crédits ouverts	115 948 827 €

En 2014, le taux d'exécution des crédits des sections de fonctionnement et d'investissement est de 79,8 % en dépenses réelles et 87,4 % en recettes réelles.

L'exécution du budget 2014 fait ressortir les éléments d'équilibre suivants :

▪ Recettes de Fonctionnement	75 610 050 €
▪ Dépenses de Fonctionnement (hors intérêts de la dette)	- 65 748 044 €
▪ EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	9 862 006 €

L'excédent dégagé de la section de fonctionnement, que l'on appelle épargne de gestion, permet de financer le remboursement de la dette et de participer au financement des investissements. Il passe de 6,9 M€ à 9,1 M€ en 2014.

Pour mémoire en 2013 figurait dans ce résultat une recette exceptionnelle (9,3 M€) BAA et 5,8 en 2014 SEMAGER

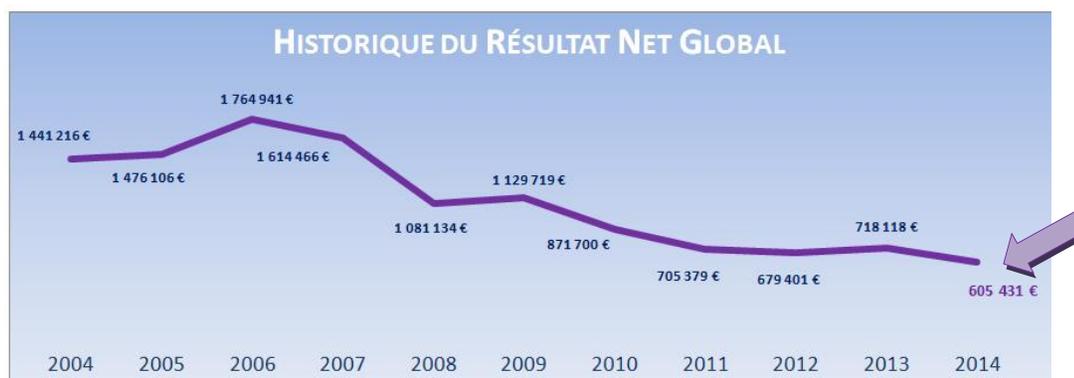
▪ Charges financières	- 733 141 €
▪ ÉPARGNE BRUTE	9 128 865 €
▪ Remboursement en Capital de la dette	- 3 940 042 €
▪ ÉPARGNE NETTE	5 188 823 €

L'épargne nette dégagée, correspondant à l'autofinancement, s'élève à 5,2 M€ contre 1,8 M€ en 2013.

Cette progression résulte d'un produit SEMAGER exceptionnel constaté sur 2014 (5,8 M€).

Une exécution financière saine et équilibrée

Les soldes d'épargne se maintiennent, ils permettent l'autofinancement des investissements. Après couverture du besoin de financement des investissements, le résultat net global à la clôture est excédentaire et s'élève à 0,605 M€ (contre 0,72 M€ en 2013 et 0,68 M€ en 2012).



	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
Résultat net global	1 441 216 €	1 476 106 €	1 764 941 €	1 614 466 €	1 081 134 €	1 129 719 €	871 700 €	705 379 €	679 401 €	718 118 €	605 431 €	
Variation n/n-1		-39,3%	2,4%	19,6%	-8,5%	-33,0%	4,5%	-22,8%	-19,1%	-3,7%	5,7%	-15,7%

2. QUELQUES INDICATEURS

Ces quelques indicateurs démontrent la rigueur de gestion que la Ville s'impose :

En Fonctionnement on retiendra :

En dépenses

- L'indicateur de dépenses réelles par habitant : 1 484 €/hab alors que la moyenne des villes de même strate était déjà de 1 590 €/hab en 2013 → Soit **-6,7 %** à Saint-Germain-en-Laye,
- Les dépenses de personnel par habitant : 675 €/hab contre 791 €/hab pour les communes isolées de même strate. Ramené aux dépenses réelles de fonctionnement, la Ville a consacré 45,5% aux dépenses de personnel en 2014 alors que la moyenne de la strate était de 49,7% en 2013.

Ces ratios démontrent que la Ville gère de façon économe les deniers publics.

En recettes

- Le ratio DGF par habitant : 276 €/hab alors que la moyenne des villes de même strate était déjà de 340 €/hab en 2013 soit **-19%** à Saint-Germain-en-Laye.

En Investissement on soulignera

En dépenses

- L'indicateur de dépenses d'équipement brut par habitant : 393 €/hab mais 607 €/hab (reports inclus) alors que la moyenne des villes de même strate n'est que de 474 €/hab en 2013 → Saint-Germain-en-Laye investit 1,3 fois plus que les villes de même taille.

En recettes

- Encours de la dette/habitant : 554 €/hab contre 1 127 €/hab pour les villes de même strate → un endettement inférieur de 51 % à la moyenne.

Autofinancement

Une épargne brute qui s'élève à 9,862 M€ et qui représente 11,2 % de nos recettes réelles de fonctionnement.

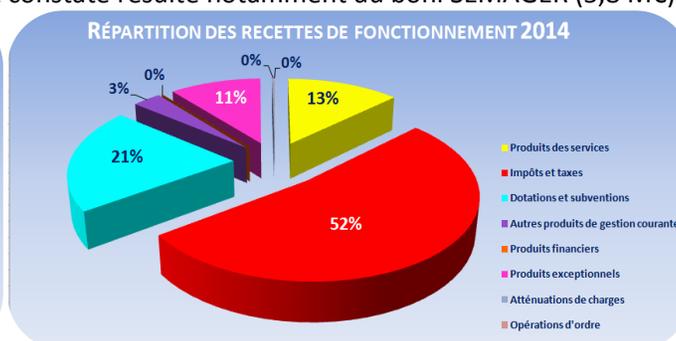
Toutes les comparaisons sont faites sur la base des chiffres DGCL 2013 (<http://alize2.finances.gouv.fr/communes>)

3. FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles	62 692 915 €	Recettes réelles	75 538 290 €
Dépenses d'ordre	3 788 270 €	Recettes d'ordre	71 760 €
Dépenses totales	66 481 185 €	Recettes totales	75 610 050 €
Crédits ouverts	74 083 307 €	Crédits ouverts	74 365 189 €
% d'exécution dépenses réelles¹	98,0 %	% d'exécution recettes réelles²	100,5%

Le résultat d'exécution global de la section de fonctionnement enregistre une hausse, il passe de 7,6 M€ en 2013 à 9,8 M€ en 2014 excédent n-1 inclus.

L'augmentation du solde d'exécution en fonctionnement constaté résulte notamment du boni SEMAGER (5,8 M€).



En 2014, le taux d'exécution de la section de fonctionnement :

- en dépenses réelles est de 98 % (98,7 % en 2013)
- en recettes réelles est de 100,5 % (103,6 % en 2013) (hors cessions, chap. 775)

En écritures réelles : 2014 a enregistré le versement d'une avance sur boni de liquidation de l'opération hors Zac de la SEMAGER d'un montant de 5,8 M€.

L'évolution des réalisations de la section de fonctionnement est de :

- + 2,5 % en dépenses réelles (62,7 M€ pour 61,2 M€ au CA 2013)
- + 3,8 % en recettes réelles (73,7 M€ pour 71 M€ au CA 2013)

+1,9 % hors péréquations (+ 382 k€)

En dépense, hors accroissement des péréquations (voir page 25), l'évolution est due aux réévaluations des contrats et marchés, à l'inflation, aux hausses importantes du coût des fluides et aux nouveaux rythmes scolaires.

En recette, la bonne performance des droits de mutation, des rôles supplémentaires et complémentaires et des produits des services a permis une réalisation d'un très bon niveau supérieur à la prévision.

Une réalisation de la section de fonctionnement maîtrisée malgré un contexte économique de plus en plus contraint,

La maîtrise des dépenses et l'optimisation des recettes conduit à un excédent global de la section de fonctionnement en progression : 9,86 M€ contre 7,6 M€ au CA 2013.

La Loi de programmation des finances publiques a créé un objectif national d'évolution de la dépense locale.

Pour 2014 il était de +2,8 % pour les dépenses de fonctionnement.

A Saint-Germain-en-Laye il a été de +2,5 %,

mais uniquement de +1,7 % hors péréquation et nouveaux rythmes scolaires.

¹ Hors solde de gestion DSP chauffage dû au changement de délégataires qui gonfle les masse D/R de 1,05 M€.

² Hors produits de cessions (compte 775) et hors solde de gestion DSP chauffage dû au changement de délégataires qui gonfle les masse D/R de 1,05 M€.

Les rattachements en fonctionnement

Le rattachement des charges et des produits à l'exercice est effectué en application du principe d'indépendance des exercices. Il vise à faire apparaître dans le résultat d'un exercice donné les charges et les produits qui s'y rapportent.

La procédure de rattachement consiste à intégrer dans le résultat annuel les charges correspondant à des services faits et les produits correspondant à des droits acquis au cours de l'exercice qui n'ont pu être comptabilisés en raison notamment :

- pour les dépenses, de la non-réception par l'ordonnateur de la pièce justificative,
- pour les recettes, des retards d'encaissement régisseurs ou des versements de nos subventionneurs.

Ces rattachements se sont élevés en 2014 à 574,6 k€ en dépenses et à 1,891 M€ en recettes. Ils comprennent principalement :

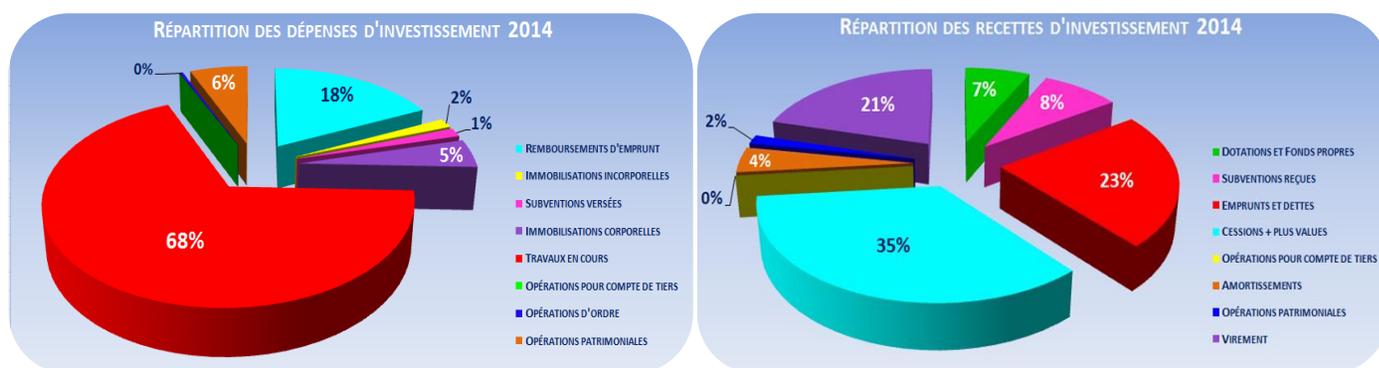
- en dépenses : les fluides, la collecte et le traitement des ordures ménagères, nettoyage des locaux et les contrats d'entretien,
- en recettes, les participations des familles (restauration, centres de loisirs, crèches), les participations de la CAF et les produits du stationnement de surface et loyers.

L'ensemble des factures et titres correspondants sont mandatés et titrés au plus tard en avril 2015.

4. INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	20 584 709 €	Recettes réelles	12 569 764 €
Dépenses d'ordre	1 439 101 €	Recettes d'ordre	5 155 611 €
Dépenses totales	22 023 810 €	Recettes totales	17 725 374 €
Crédits ouverts	41 865 520 €	Crédits ouverts	41 865 519 €
% d'exécution dépenses réelles¹	50,9 %	% d'exécution recettes réelles²	45,7 %

Le résultat d'exécution global de la section d'investissement passe de +2,86 M€ en 2013 à -1,44 M€ en 2014. Pour mémoire : comme en section de fonctionnement, ce résultat comprend les opérations d'ordre liées à la gestion du patrimoine (amortissement, entrées et sorties de l'inventaire).



En 2014, le taux d'exécution de la section d'investissement :

- en dépenses réelles est de 50,9 % (71,4 % en 2013)
- en recettes réelles est de 45,7 % (61,0 % en 2013)

L'évolution du niveau de réalisation de la section d'investissement est de :

- - 24 % en dépenses réelles (20,6 M€ pour 27,1 M€ au CA 2013) et **+9,5 % avec les reports**
- - 50,6 % en recettes réelles (12,6 M€ pour 25,4 M€ au CA 2013)

En dépense, bien qu'en baisse, le taux de réalisation se situe à un niveau encore élevé.

Cette baisse est due au démarrage différé de certains projets, notamment pour le CTM et la finalisation de la place des Rondes. Le montant total des reports en investissement est de 9 M€.

Pour mémoire, le niveau élevé en recettes pour 2014 intégrait la vente du foncier cédé au budget annexe d'aménagement pour le projet « Lisière Pereire ».

Un niveau d'investissement maintenu et soutenu

Le niveau des dépenses d'équipement, en progression depuis plusieurs exercices, est resté élevé en 2014.

Cet axe prioritaire de la Ville a encore été confirmé lors de l'élaboration du budget primitif 2015.

La Ville a su concilier la maîtrise de ses dépenses et le maintien du niveau d'investissement.

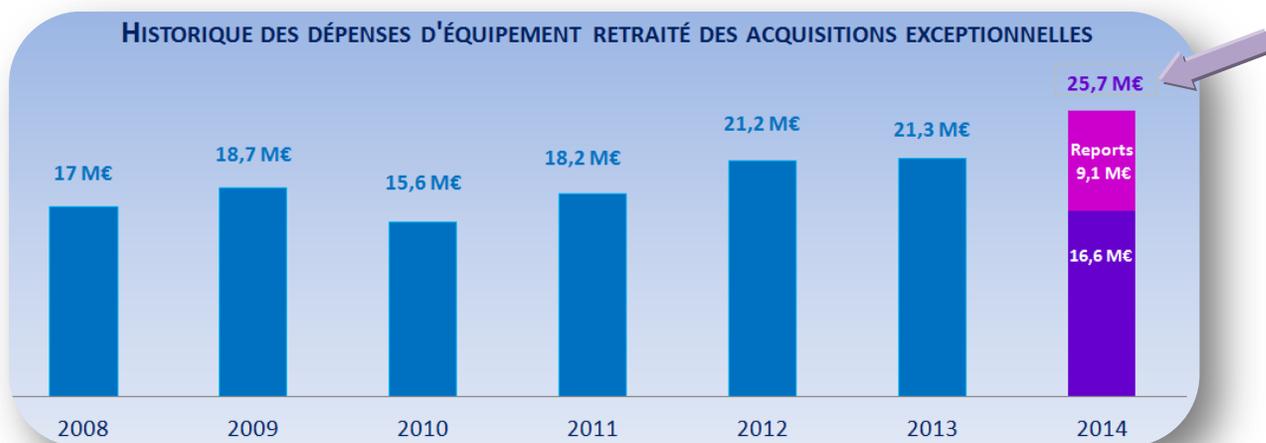
Effort qui peut être soutenu grâce à la performance du résultat de la section de fonctionnement, à la gestion active du patrimoine communal, à l'optimisation de la recherche de subvention.

Il est à noter que les investissements liés à l'opération « Lisière Pereire » sont retracés dans le budget annexe d'aménagement.

¹ Voir détail du calcul page 35

² Voir détail du calcul page 45

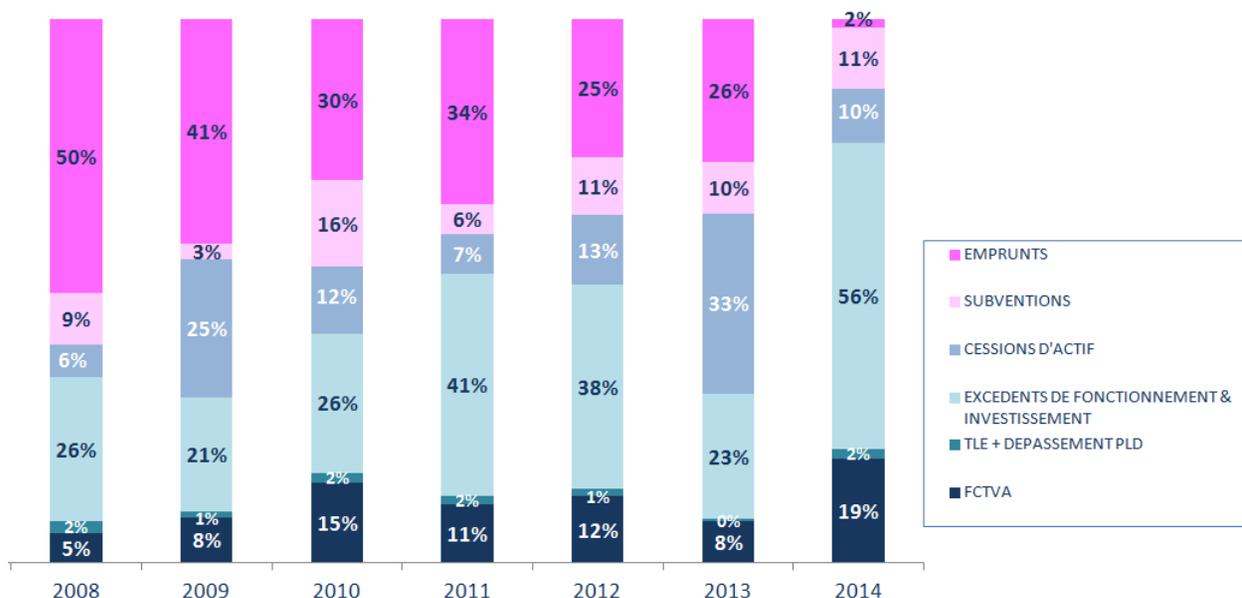
En 2014 hors reports, le niveau de dépenses d'équipement a été de 16,6 M€ contre 21,3 M€ en 2013.



⚠ Pour mémoire : ont été retraités, en 2009 les acquisitions de foncier Lisière Pereire pour 5 M€ et en 2012 l'opération achat/vente «rue Desoyer» d'un montant de 6,3 M€. Ces transactions gonflant artificiellement les montants ont été neutralisées dans le graphe exprimé ci-dessus afin d'effectuer une comparaison neutre.

🔍 Zoom sur la structure de financement des investissements

Les ressources propres de la Ville (hors emprunts et subventions) représentent une part très majoritaire du financement des investissements.



87% du financement des investissements est assuré par les ressources propres de la Ville.

Les reports en Investissement

La liste détaillée se trouve dans le Compte Administratif, mais les principaux reports en investissement sont cités ci-dessous.

En dépenses \Rightarrow **9,06 M€**

Les crédits 2014 engagés dans la comptabilité mais non payés sont distingués dans une colonne « restes à réaliser ». Ainsi, 9,06 M€ de travaux et acquisitions sont reportés de 2014 sur 2015. Ces reports concernent :

- Secteur Voirie \Rightarrow **5,3 M€**
 - Travaux place des Rotondes
 - Signalisation
 - Etudes stationnement et parking

- Secteur Bâtiments \Rightarrow **3,6 M€**
 - Le solde des travaux du gymnase des Lavandières
 - Etudes pour le CTM
 - Solde des travaux du PRES
 - Travaux de réfection des bureaux et salles de réunion à l'Hôtel de Ville
 - Etudes pour le bâtiment Henri IV
 - Divers travaux dans les écoles

- Secteur Environnement \Rightarrow **0,12 M€**
 - Phase II du plan de prévention du bruit
 - Etude pour la Déchetterie
 - Mur de soutènement chaufferie

- Secteur Informatique \Rightarrow **0,07 M€**
 - Logiciel Solidarité et gestion du temps
 - Système de Vidéo protection

- Secteur Culturel \Rightarrow **0,05 M€**
 - Rampe des Grottes phase III

Ces reports sont mandatés au cours du 1^{er} semestre 2015.

En Recettes \Rightarrow **1,27 M€**

Au même titre qu'en dépenses, certaines recettes qui n'ont pas été perçues en 2014, peuvent être reportées par le biais des restes à réaliser à l'exercice suivant. Elles s'élèvent à 1,27 M€ et correspondent aux subventions. Ces reports concernent:

- Subventions \Rightarrow **1,27 M€**
 - Conseil Régional 0,20 M€
 - DRAC 0,43 M€
 - Etat 0,03 M€
 - Conseil Général des Yvelines 0,45 M€
 - STIF 0,16 M€

5. VISION GLOBALE DES 3 DERNIERS COMPTES ADMINISTRATIFS ET DETERMINATION DU RESULTAT

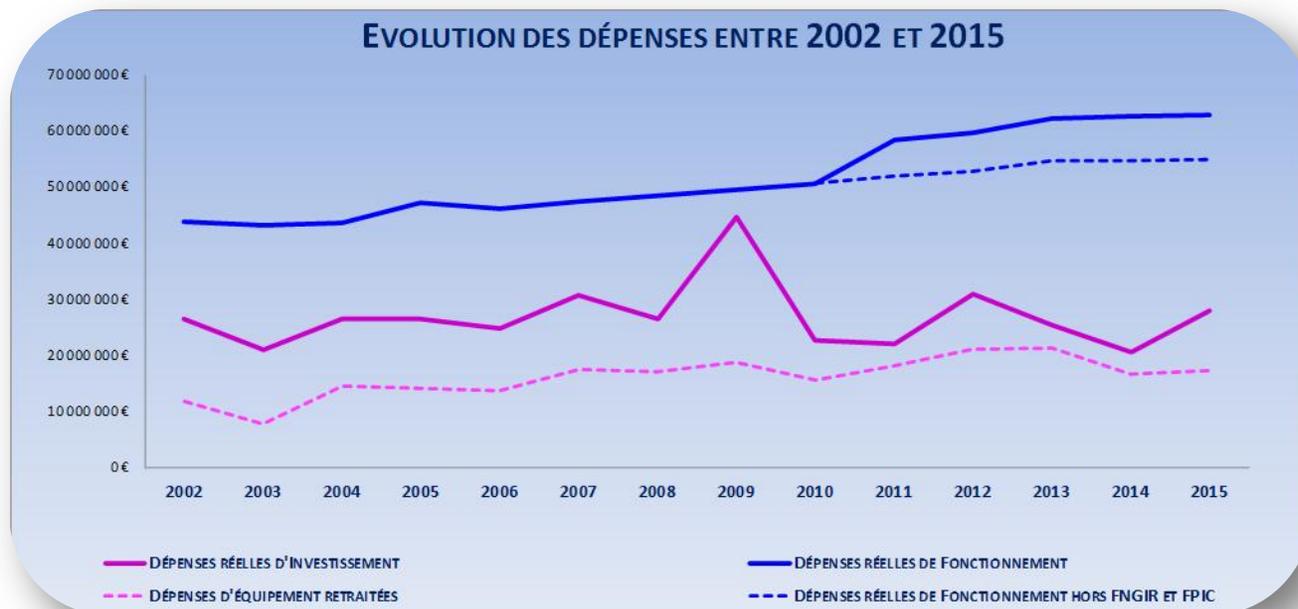
En euro (€)	2012	2013	2014
FONCTIONNEMENT			
Dépenses (y. c. les rattachements)	70 390 811	76 716 795	66 481 185
Recettes (y. c. les rattachements)	79 217 262	83 643 653	75 610 050
Résultat dégagé dans l'exercice	8 826 451	6 926 858	9 128 865
Excédent de l'année N-1	705 379	679 401	718 118
Résultat cumulé	9 531 830	7 606 259	9 846 982
RESULTAT GLOBAL DE FONCTIONNEMENT (B)	9 531 830	7 606 259	9 846 982
INVESTISSEMENT			
Dépenses	31 338 238	30 046 097	22 023 810
Recettes	20 309 357	34 053 930	10 837 233
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>-11 028 881</i>	<i>4 007 833</i>	<i>-11 186 577</i>
Solde d'exécution de l'année N-1 (Compte 001)	- 6 166 530	-10 005 197	2 855 066
<i>Affectation à l'investissement du résultat de fonctionnement de l'année N-1 (Compte 1068)</i>	<i>7 190 214</i>	<i>8 852 430</i>	<i>6 888 141</i>
Excédent de financement cumulé	-10 005 197	2 855 066	-1 443 370
Dépenses Reportées	1 524 755	10 277 382	9 064 514
Recettes Reportées	2 677 523	534 175	1 266 333
Autofinancement nécessaire sur reports	1 152 768	-9 743 207	- 7 798 181
RESULTAT GLOBAL D'INVESTISSEMENT (A)	- 8 852 429	-6 888 141	- 9 241 551
RESULTAT NET GLOBAL			
RESULTAT NET GLOBAL (A)+(B)	679 401	718 118	605 431

6. L'AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat global de fonctionnement d'un montant de 9 846 982,46 € est affecté selon la décision de l'assemblée délibérante :

- à la section d'investissement (compte 1068) pour 9 241 550,98 €,
- à l'excédent de fonctionnement reporté (compte R002) pour son solde, soit 605 431,48 €.

7. HISTORIQUE DES DEPENSES DE LA VILLE



Ce graphe permet de mettre en évidence :

- En fonctionnement la faible progression de dépenses hors fonds de péréquation (FPIC) et fonds de compensation (FNGIR),
- En investissement l'accroissement moyen des dépenses d'équipement retraitées (neutralisation des éléments gonflant artificiellement les masses).

SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. DETAIL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Budget Primitif 2014	62 175 616 €
Budget Total (BP + DM+ Virements) 2014	63 957 810 €
Réalisé 2014	62 692 915 €

En 2014, le taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement est de 98 % contre 98,7% en 2013.

Ci-dessous sont récapitulés les principaux résultats concernant les dépenses réelles de fonctionnement qui seront détaillés dans les pages suivantes.

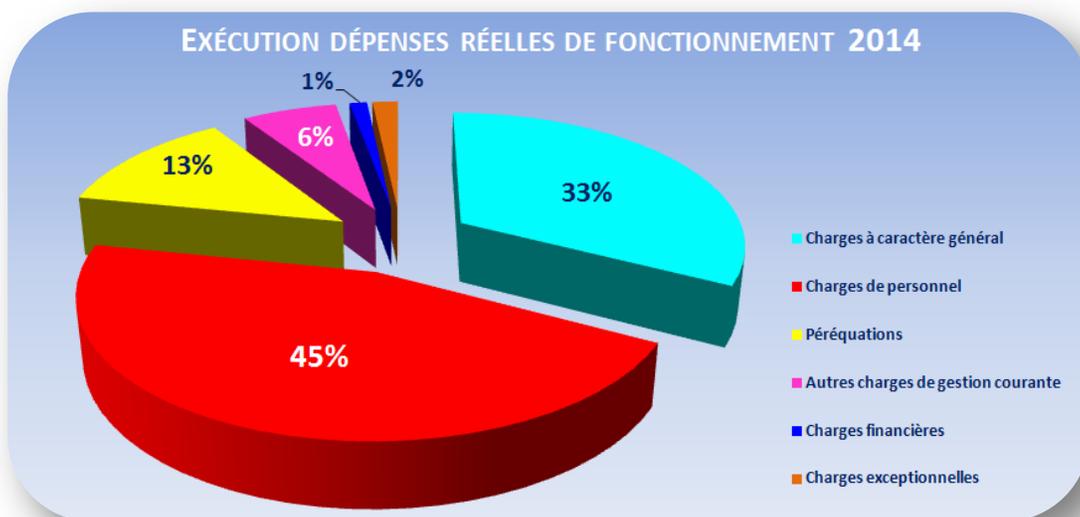
	IMPUTATION BUDGETAIRE	REALISE 2013	BUDGET TOTAL 2014 (BP+ DM virements)	REALISE 2014	% REALISATION SUR CREDITS OUVERTS
ACHATS MATIERES ET FOURNITURES DONT :	60	7 155 976 €	7 351 791 €	7 161 784 €	97,4%
<i>Combustibles et carburants stockés</i>	6022	119 096 €	56 910 €	50 815 €	89,3 %
<i>Achats de prestations de services</i>	6042	3 452 467 €	3 481 002 €	3 471 982 €	99,7%
<i>Achats non stockés matières et fournitures</i>	606	3 583 052 €	3 813 679 €	3 638 986 €	95,4%
SERVICES EXTERIEURS DONT :	61	9 853 239 €	10 688 116 €	10 439 398 €	97,7%
<i>Contrats prestations de services avec entreprises</i>	611	5 243 630 €	5 576 774 €	5 563 991 €	99,8%
<i>Locations</i>	613	903 710 €	1 118 697 €	1 057 603 €	94,5%
<i>Entretien et réparations</i>	615	2 707 127 €	2 879 924 €	2 794 517 €	97%
<i>Divers</i>	618	702 312 €	765 267 €	700 580 €	91,5%
AUTRES SERVICES EXTERIEURS DONT :	62	2 577 836 €	2 571 425 €	2 454 660 €	95,5%
<i>Rémunérations d'intermédiaires et honoraires</i>	622	210 875 €	190 214 €	139 031 €	73,1%
<i>Publicité, publications, relations publiques</i>	623	507 227 €	502 118 €	468 398 €	93,3%
<i>Transports de biens et transports collectifs</i>	624	402 940 €	409 897 €	403 930 €	98,5%
<i>Déplacements missions réceptions</i>	625	64 885 €	47 816 €	46 464 €	97,2%
<i>Frais postaux et télécommunications</i>	626	296 272 €	292 948 €	278 331 €	95%
<i>Divers – autres services extérieurs</i>	628	1 083 598 €	1 117 187 €	1 108 832 €	99,3%
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	63	409 353 €	461 376 €	417 821 €	90,6%
ATTENUATIONS DE PRODUITS	739	7 558 978 €	7 940 676 €	7 940 676 €	100 %
CHARGES DE PERSONNEL	62/63/64	27 877 294 €	29 000 639 €	28 512 712 €	98,3%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	65	4 948 965 €	3 997 160 €	3 968 942 €	99,3%
CHARGES FINANCIERES	66	865 847 €	813 920 €	733 141 €	90,1%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	67	955 572 €	1 132 707 €	1 063 781 €	93,9%

Soit un taux d'exécution de 98 % en dépenses réelles (62,7 M€¹ en 2014 contre 61,2 M€² au CA 2013)

¹ Effet nouveaux rythmes scolaires inclus 0,145 M€

² Hors solde de gestion DSP chauffage dû au changement de délégataires qui gonfle les masse D/R de 1,05 M€

Représentation graphique de l'exécution des dépenses réelles de fonctionnement pour l'exercice 2014.



L'endettement record de l'Etat accentue le renforcement des péréquations qui représentent (+12,2% pour la Ville) et la baisse des dotations (-5,6 % pour la Ville).
Malgré ce contexte, où l'équation budgétaire se durcit, la Ville continue à maîtriser ses dépenses avec la rigueur habituelle qu'elle s'impose depuis de nombreuses années.



CHAPITRE 011 : CHARGES A CARACTERE GENERAL \Rightarrow +2,4 % en 2014 par rapport au CA 2013

	2011	2012	2013	2014
Réalisations	19 298 170	19 651 337	19 996 404	20 473 663 
Evolution / n-1	+3,8%	+1,8 %	+1,8 %	+2,4 %

Comptes 60 : Achats et variation des stocks \Rightarrow + 0,08 % en 2014 par rapport au CA 2013

L'ensemble des fournitures stockées (carburants, autres fournitures), diverses prestations de services (repas dans les écoles et centres de loisirs, dépenses concernant les classes d'environnement), les consommations de fluides et autres fournitures diverses (alimentation, voirie, fournitures scolaires...) étaient prévues au Budget 2014 à hauteur de 7,352 M€. Le niveau de réalisation 2014 est de 7,162 M€ soit -2,6 % par rapport à la prévision.

Compte 604 : Achats d'études et prestations de services

	2011	2012	2013	2014
Réalisations	3 101 692	3 580 932	3 452 468	3 471 982 
Evolution / n-1	+2,7%	+15,4%	-3,6%	+0,6%

Il s'agit principalement des achats de repas pour les cantines scolaires, des achats de spectacles pour le théâtre et également du paiement du régisseur (ESER) pour la régie du journal municipal.

En 2014, le coût des achats de repas passe de 2 554 k€ à 2 621 k€ en 2014 (+2,6%) \rightarrow 25 168 repas supplémentaires ont été servis en 2014.

Les autres postes restent stables.

Comptes 60611-60612-60613 : Fluides

	2011	2012	2013	2014
Réalisations	1 821 230	1 801 105	2 018 071	2 063 280 
Evolution / n-1	+4,2%	-3,4%	+12%	+2,2%

La hausse constatée en 2014 (+55 k€) concerne essentiellement le coût de chauffage du gymnase des Lavandières. Par ailleurs, le poste électricité est en légère progression de 0,6% (+9 k€) malgré l'augmentation de 5,5% des tarifs en 2014 et l'ouverture de nouvelles structures. La consommation d'eau est en baisse de 10 % (-20 k€) grâce aux mesures prises d'anti gaspillage et de récupération.

Compte 6063 : Les fournitures d'entretien et de petit équipement

	2011	2012	2013	2014
Réalisations	520 621	389 519€	479 599	421 563 
Evolution / n-1	+12,3%	-25,2%	+23,1%	-12,1%

Il s'agit principalement des dépenses consacrées à l'acquisition de fournitures pour la voirie, de vêtements de travail, de produits pour l'entretien et de divers petits équipements (panneaux de signalisation, pièces détachées, boîtes de connexion pour feux tricolores,...). La baisse significative enregistrée en 2014 s'explique comme suit :

- - 63 k€ en fournitures de voirie (pas d'achat de sel de déneigement en 2014),
- - 2,5 k€ en produits d'entretien,
- + 11 k€ en vêtements de travail,
- - 2,5 k€ en petits équipements.

Compte 6064 : Fournitures administratives

Les crédits consommés en 2014 s'élèvent à 93,4 k€ (contre 111 k€ en 2013 et 132 k€ en 2012) soit une économie de 29 % depuis 2 ans. Une optimisation des marchés lors de leur renégociation et la mise en œuvre progressive de la dématérialisation de certains secteurs très consommateurs de papier ont permis de réduire de façon significative ce poste. Cette baisse devrait se poursuivre sur 2015 avec la dématérialisation complète de la chaîne comptable.

Compte 6065 : Livres disques, cassettes...

Les dépenses d'acquisition du fonds de la bibliothèque et des bibliothèques d'écoles s'élèvent à 173 k€ contre 161 k€ en 2013.

Compte 6067 : Fournitures scolaires

Les dépenses de fournitures scolaires s'élèvent à 168 k€ contre 162 k€ en 2013.

Compte 61 : Services extérieurs ➡ + 5,9 % en 2014 par rapport au CA 2013

Ce compte comprend principalement les dépenses liées aux contrats d'ordures ménagères ainsi qu'à l'entretien du patrimoine de la Ville. La prévision 2014 était de 10,688 M€ et le niveau de réalisation s'est établi à 10,439 M€.

Compte 611 : Contrats de prestations de services avec des entreprises

	2011	2012	2013	2014
Réalisations	4 923 009	5 101 529	5 243 630	5 563 991 
Evolution / n-1	+3,9%	+3,6%	+2,8%	+6,1%

Les contrats de prestations de services avec les entreprises comprennent notamment l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères (4,4 M€), les prestations de nettoyage des espaces publics (0,957 M€), la rémunération des exploitants pour la gestion du stationnement de surface et du parking 2 roues du RER (0,110 M€).

Comptes 61115/6 : Ordures ménagères

Les coûts de traitement s'élèvent à 2,31 M€ contre 2,10 M€ en 2013 du fait de l'augmentation du prix à la tonne (+3,5 %), du traitement supplémentaire des « refus de tri » (380 tonnes) et l'augmentation du taux de TVA passant de 7 à 10 %,

Les coûts d'enlèvement s'élèvent à 2,14 M€ contre 1,97 M€ en 2013 du fait de l'augmentation contractuelle du marché et du taux de TVA passant de 7 à 10 %.

Au total le poste « ordures ménagères » est en hausse de 0,38 M€.

Compte 6117 : Prestations de services entretien voirie

Sur ce compte sont imputées les dépenses liées au nettoyage des espaces publics. Les crédits consommés en 2013 (- 3%) s'élèvent à 957 k€ contre 987 k€ en 2013.

Compte 613 : Locations

	2011	2012	2013	2014
Réalisations	807 067	784 168	903 710	1 057 603 
Evolution / n-1	+ 0,1%	+ 2,8%	+15,2%	+17,0%

En 2014, les dépenses relatives aux locations immobilières ont enregistré une nouvelle exceptionnelle liée à la location à l'Etat du parking du Château P2 (256 k€). Auparavant cette dépense n'existait pas.

 Pour mémoire : 2013 intégrait une dépenses exceptionnelles de location pour le stade, de location d'une navette celle de la ville étant accidentée et de l'augmentation de la redevance d'occupation du parc à cycles du RER.

Compte 615 : Entretien et réparations

	2011	2012	2013	2014
Réalisations	2 518 290	2 606 259	2 707 127	2 794 517 
Evolution / n-1	+1,3%	+3,5%	+3,9%	3,2%

Sur le compte sont inscrites les dépenses d'entretien du patrimoine de la Ville et des « voies et réseaux » par des entreprises extérieures.

Compte 61522 : Bâtiments

Les dépenses concernant les bâtiments communaux se sont élevées en 2014 à 486 k€ contre 429 k€ en 2013. Elles correspondent aux dépenses d'entretien courant des bâtiments. Les principales dépenses portent sur les écoles, les crèches, les équipements sportifs et le centre administratif. En 2014 la réfection du manège royale (murs et sol), des locaux de la police nationale (éclairage) et de l'école Passy (pose de carrelage) a représenté des dépenses complémentaires 83 k€.

Compte 61523 : Voies et réseaux

Il s'agit ici des dépenses concernant la rénovation de la voirie communale, la réparation de l'éclairage public et la signalisation lumineuse. Elles sont de 799 k€ contre 810 k€ en 2013 (-1,4%) du fait d'un nombre moins important de candélabres et de feux accidentés.

Ce compte inclut par ailleurs les dépenses liées à la rénovation du marquage au sol, des passages piétons, des lignes axiales et des pistes cyclables de l'ONF.

Compte 6156 : Maintenance

	2011	2012	2013	2014
Réalisations	732 122	706 999	737 104	732 078 
Evolution / n-1	-0,3%	-3,4%	+4,3%	-0,7%

Les dépenses de maintenance correspondent aux contrats d'assistance mis en place pour les logiciels informatiques, le chauffage, la télésurveillance des bâtiments communaux, les copieurs, les couvertures et terrasses des bâtiments communaux. Ce poste est en légère baisse en 2014 (-5 k€).

Compte 616 : Primes d'assurance

	2011	2012	2013	2014
Réalisations	137 291	127 252	137 615	177 045
Evolution / n-1	+30%	-7,3%	+8,1%	28,7%

Les primes d'assurance concernent la flotte automobile, le patrimoine, les biens communaux. L'augmentation de l'assurance dommage aux biens de +76,4 % fait progresser fortement ce poste en 2014 (177 k€ en 2014 contre 138 k€ en 2013) et se décomposent comme suit :

- +39,6 k€ pour l'assurance dommage aux biens pour 91,4 k€,
- Dans le cadre des nouveaux marchés, la prime a fortement cru du fait, d'une part, d'une sinistralité défavorable bien que non désastreuse, d'autre part, d'une situation assurantielle nationale en difficulté et de l'intégration de nouveaux ouvrages absents de l'ancien contrat (les parkings souterrains représentant un peu plus de 44 000 m²).
- +9,4 k€ pour l'assurance de la flotte automobile pour 53,5 k€,
- -6,7 k€ l'assurance tous risques expositions pour 3,7 k€,
- -2,9 k€ la responsabilité civile pour 28,3 k€.

Compte 61884 : Diverses prestations

	2011	2012	2013	2014
Réalisations	577 344	507 738	509 415	497 172 
Evolution / n-1	+8,6%	-12,1%	+0,3%	-2,4%

Après la baisse importante constatée entre 2011 et 2012 (-70 k€), ce poste est à nouveau en baisse en 2014 (-12 k€), soit -14 % depuis 2011.

Sont enregistrés dans ce poste essentiellement les coûts engendrés par des missions d'assistance :

- les prestations d'animations des centres de loisirs, de la bibliothèque, des musées, des clubs seniors, des manifestations sportives et des missions d'assistance aux festivités (14 juillet, marché européen, salons, expositions, journée sans voiture, fête des loges...),
- la reliure des ouvrages de la bibliothèque,
- les frais d'abonnement du site Mobile en Ville,
- la distribution d'informations voirie, collecte des déchets, commerçants,
- réfection des registres de l'état civil,
- retranscription de PV des séances du conseil municipal,
- réalisation de films institutionnels de la Ville.

Comptes 62 : Autres services extérieurs  -4,8 % en 2014 par rapport au CA 2013

Les « autres services extérieurs » correspondent aux indemnités du comptable et des régisseurs (compte 6225), aux honoraires, aux frais d'actes et de contentieux, aux frais postaux et de télécommunications, aux frais de transports scolaires et au nettoyage des locaux.

	2011	2012	2013	2014
Réalisations	2 901 148	2 563 657	2 577 836	2 454 660 
Evolution / n-1	+11%	-11,6%	+ 0,6%	- 4,8%

Comptes 622 : Rémunération d'intermédiaires et honoraires

Les dépenses 2014 s'élèvent à 139 k€ contre 211 k€ en 2013 soit -34%. Elles se décomposent comme suit :

- Secteur Juridique 35 k€ (contre 87 k€ en 2013) : honoraires d'avocats,
- Secteur Informatique 50 k€ (contre 47 k€ en 2013) : aides en ligne, assistance dématérialisation, mise en place de formations collectives, scripts,
- Secteur Scolaire 18 k€ : animations scolaires et culturelles, visites guidées, ateliers pédagogiques, élaboration des menus,
- Secteur des Ressources humaines 10 k€ : aide au recrutement de collaborateurs,
- Secteur de l'Urbanisme 5 k€ (contre 30 k€ en 2013) : frais de notaires, relevés topographiques,
- Indemnités de régisseurs pour 17 k€,
- Vacations d'avocats 5 k€ pour le point d'accès au droit.

Compte 623 : Publicités, publications et relations publiques

	2011	2012	2013	2014
Réalisations	531 370	492 189	507 227	468 398 
Evolution / n-1	-2,8%	-7,4%	+3,1%	-7,7%

L'ensemble des dépenses de relations publiques, d'annonces pour les marchés publics ou les recrutements, d'expositions et de publications a diminué depuis 2008 de façon significative. L'augmentation constatée en 2013 correspondait notamment à la réédition du plan de la Ville, aux dépliants de présentation du nouveau portail famille pour les familles et pour les seniors, à l'édition de la carte famille, aux évolutions des publications « agendas seniors et journées de l'amitié » et aux nouveautés telles que : shopping en Ville, supports de communication des grands projets.

La maîtrise des dépenses récurrentes a permis de minimiser la hausse de ce poste et de financer les nouvelles actions.

Comptes 624 : Transports

Depuis 2009, le coût des transports scolaires (ramassage et déplacement), mais aussi des déménagements et des transports en fourrière, est en diminution chaque année grâce à une optimisation accrue.

En 2014, ce poste s'est maintenu au niveau de 2013 soit 403 k€.

Comptes 625 : Déplacements, missions et réceptions

Les dépenses de déplacements, missions et réceptions passent de 64,9 k€ en 2013 à 46,5 k€ en 2014, soit -28,4 %. Cette baisse est liée essentiellement :

- congés bonifiés (-7 k€),
- déplacements formation (-0,7 k€),
- frais de mission (+ 1,5 k€),
- frais de réception (-12 k€).

Comptes 626 : Frais postaux et de télécommunications

Les frais d'affranchissement sont en baisse depuis plusieurs années. En 2014 ils se situent à 164 k€ soit -14,9 % par rapport à 2008. L'optimisation des envois et les tarifs préférentiels négociés ont permis de réduire de façon significative ces coûts.

Les frais de télécommunication s'élèvent à 114 k€ soit -51 % depuis 2008. La baisse des frais de télécommunication est liée à la rationalisation des abonnements avec les opérateurs de téléphonie et à l'adhésion au SIPEREC en 2012.

L'optimisation des frais postaux et de télécommunication → -35%

Compte 627 : Services bancaires et assimilés

Sur ce compte sont prévus les frais concernant les terminaux de cartes bleues des régisseurs de recettes ainsi que les frais de fonctionnement du programme Cartes Achats pour lequel la Ville dispose de 41 cartes achats (310 k€ payés en 2014 avec ce dispositif sécurisé et contrôlé, autorisé par le décret 2004-1144 du 26 octobre 2004).

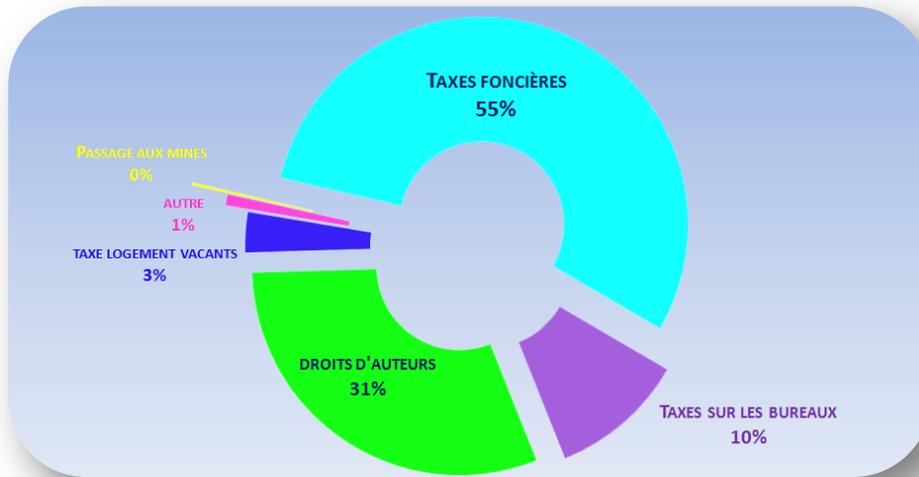
Compte 628 : Divers

	2011	2012	2013	2014
Réalisations	1 028 559	1 060 625	1 083 598	1 108 832
Evolution / n-1	+4,0%	+3,1%	+2,2%	+2,3%

Les frais de nettoyage des locaux municipaux et les prestations de surveillance se sont élevés à 1 109 k€ en 2014. Ce poste enregistre une augmentation de 2,3 % par rapport à 2013 qui découle d'une part de la réévaluation des contrats et d'autre part de prestations supplémentaires dues à la mise en œuvre de nouveaux rythmes scolaires

Comptes 63 : Impôts taxes et versements assimilés (chap 011) ⇒ + 2,1 % en 2014 par rapport au CA 2013

Ce poste comprend la taxe foncière, la taxe sur les bureaux, les passages aux mines ainsi que les droits d'auteurs. Leur répartition est la suivante :



En 2014 l'exécution des impôts, taxes et versements assimilés versés par la Ville se situe à 418 k€ (409 k€ en 2013).

CHAPITRE 012 : CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES ⇒ + 2,3 % en 2014 par rapport au CA 2013

	2011	2012	2013	2014
Réalisations	27 262 533	27 626 764	27 877 294	28 512 712
Evolution / n-1	+0,9%	+ 1,3%	+0,9%	+2,3%

C'est le premier poste de dépenses de la Ville. Il représente 45 % des dépenses réelles de fonctionnement. En 2014, les charges de personnel s'élèvent à 28 512 712 € contre 27 877 294 € en 2013 (+ 2,3%). Les principales évolutions au sein du chapitre 012 sont les suivantes :

	CA 2012	CA 2013	CA 2014	2014/2013
6218 Autre personnel extérieur	236 636 €	210 644 €	183 274 €	-13 %
631 et 633 Impôts, taxes et versements sur rémunérations	457 102 €	493 366 €	520 003 €	+5,4 %
64111 Rémunérations des titulaires	10 573 028 €	10 643 632 €	11 094 270 €	+4,2 %
64118 Autres indemnités titulaires	2 376 010 €	2 351 154 €	2 403 889 €	+2,2 %
64131 Rémunérations non titulaires	5 858 101 €	5 864 140 €	5 692 188 €	- 2,9 %
645 Charges de S.S. et de prévoyance	7 289 780 €	7 469 641 €	7 690 825 €	+3 %

Parmi les facteurs d'évolution des coûts de personnel, les plus importants sont :

- une application des dispositions légales :
 - revalorisation du SMIC au 1^{er} janvier 2014 de +1,1% et revalorisation des grilles indiciaires,
 - augmentation du taux de CNRACL de 1%,
 - revalorisation des catégories C et B soit 283 k€. Cette mesure a concerné 572 agents,

- reclassement du cadre d'emplois des puéricultrices par décret du 18/08/2014,
- revalorisation de la cotisation transport au 01/07/2014.
- la suppression de la journée de carence qui renchérit la masse salariale 2014 d'environ 30 k€ par rapport à 2013,
- la poursuite de l'effort de stagiairisation, afin de diminuer les emplois précaires, par la mise en stage direct sans concours pour 4 agents, et par sélections professionnelles pour 4 agents. A noter que cette année 18 agents qui étaient jusqu'alors non titulaires ont été nommés stagiaires après réussite à concours.
- recrutement d'emplois aidés (54 k€),
- le recours à du personnel extérieur moindre en 2014 (-23% depuis 2012),
- le Glissement Vieillesse Technique (GVT) représente 101 k€ contre 107 k€ en 2013. Il s'établit, en prenant en compte les augmentations inhérentes aux avancements, aux alentours de 0,4% et reste ainsi relativement constant et maîtrisé,
- Adhésion CNAS,
- Les élections municipales et communautaires (1 tour) et Européennes (1 tour).

Pour mémoire, les dépenses des personnels affectés, tout ou partie, au projet « Lisière Pereire », sont enregistrées sur le budget annexe d'aménagement.

CHAPITRE 014 : ATTENUATION DE PRODUITS  + 5 % en 2014 par rapport au CA 2013

	2011	2012	2013	2014
Réalisations	6 541 940	6 898 151	7 558 978	7 940 676 
Evolution / n-1	0%	+5,5%	+9,6%	+5%

On retrouve dans ce chapitre les atténuations de produits liées au FNGIR à hauteur de 6,6 M€ en 2014. Le FPIC est passé de 1,303 M€ contre 0,921 M€ en 2013 et 0,287 M€ en 2012.

Ces prélèvements représentent 12,7 % des dépenses de fonctionnement réelles totales. Ils représentent ce que la Ville se voit prélever au titre des péréquations et compensations qui lui sont imposées. (Voir Mission 2 pages 54 et 55).

CHAPITRE 65 : AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE  -19,8 % en 2014 par rapport au CA 2013

	2011	2012	2013	2014
Réalisations	3 515 556	4 013 994	4 948 965	3 968 942 
Evolution / n-1	-7,6%	+14,2%	 +23,3%	-19,8%

Le compte globalise les indemnités et frais de mission versés aux élus, les pertes sur créances irrécouvrables, les contributions aux écoles privées et les subventions. Le montant total dépensé en 2014 est de 3 969 k€ pour une prévision de 3 997 k€, soit un taux de réalisation de 99,3%.

 Attention : 2013 enregistré une dépense exceptionnelle d'un montant de 1,047 M€. Il s'agissait du solde de gestion de la DSP chauffage urbain reçu de l'ancien délégataire et reversé au nouveau suite au changement de contrat. Cette opération gonfle artificiellement les masses budgétaires en dépenses et en recettes pour le même montant au compte 758.

Comptes 653 : Indemnités, frais de mission, formation des maires, adjoints et conseillers

Les indemnités de frais de mission et de formation des élus ont progressé de 6,5 %. Elles s'élèvent à 303,5 k€ contre 285 k€ en 2013. Cette progression est liée à l'augmentation du taux de la CAREL.

Comptes 654 : Non valeur et créances éteintes

Sont comptabilisées dans ce compte les créances admises en non valeur (38,2 k€) du fait de non recouvrement par le trésorier (carence, identité, absence de compte bancaire etc) et les créances éteintes (11,7 k€) qui font suite à une décision de justice (liquidation, effacement de dettes etc).

Comptes 655 : Contingents et participations obligatoires

Les participations obligatoires correspondent pour l'essentiel au versement de la contribution de la Ville pour le traitement des eaux pluviales (129 k€ en 2014), reversé au budget annexe de l'assainissement et à la contribution aux écoles publiques (53 k€ en 2014).

Comptes 657 : Subventions

Le réalisé 2014 s'établit à 3 433 k€ contre 3 410 k€ en 2013. Le détail de la répartition des crédits se trouve dans l'annexe IV-B 1.6 du Budget Primitif 2014. Les principaux bénéficiaires de ces subventions sont :

- le CCAS (500 k€),
- la CLEF (500 k€),
- La Soucoupe (405 k€),
- People and Baby pour la crèche des Comtes d'Auvergne (393 k€ contre 386 k€ 2013),
- Babilou pour la crèche GRAMONT (379 k€ contre 372 k€ en 2013),
- l'AGASEC (323 k€),
- l'Office du tourisme (161 k€),
- l'APSY (79 k€)
- Ecoles privées (121 k€)

Par ailleurs figure dans ce compte des subventions versées pour les classes découvertes et classes transplantées. En 2014 la Ville a participé aux financements de ces séjours pour un montant total de 21 k€.

Les associations : un rôle déterminant pour le maintien du lien social

A nouveau, la Ville a souhaité maintenir les subventions aux associations locales en 2014.

Comptes 658 : Charges diverses de gestion courante

Aucun mouvement n'a été comptabilisé sur ce compte en 2014.

 2013 enregistré une dépense exceptionnelle d'un montant de 1,047 M€. Il s'agissait du solde de gestion de la DSP chauffage urbain reçu de l'ancien délégataire et reversé au nouveau suite au changement de contrat. Cette opération gonfle artificiellement les masses budgétaires en dépenses et en recettes pour le même montant.

CHAPITRE 66 : CHARGES FINANCIERES ⇒ -15,3 % en 2014 par rapport au CA 2013

	2011	2012	2013	2014
Réalisations	539 481	634 667	865 846	733 141 
Evolution / n-1	+0,76%	+17,6%	+36,4%	-15,3%

Les charges financières sont essentiellement les intérêts de la dette enregistrés au compte 661. En 2014, ils représentent 719 k€ contre 866 k€ en 2013.

La gestion de la trésorerie a permis de ne pas avoir recours à l'utilisation des lignes de trésorerie en depuis 2013. Enfin, des recettes dynamiques telles que les Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO), les ventes aux promoteurs du nouvel Eco-quartier Pereire , les avances sur boni de liquidation ont permis de minimiser le recours à de nouveaux emprunts en 2014.

CHAPITRE 67 : CHARGES EXCEPTIONNELLES ⇒ +11,3 % en 2014 par rapport au CA 2013

Les crédits inscrits en charges exceptionnelles correspondent essentiellement à des dépenses récurrentes de subventions. Elles sont comptabilisées dans ce chapitre car elles n'ont pas le caractère de charges courantes.

Les charges exceptionnelles s'élèvent en 2014 à 1 064 k€ contre 956 k€ en 2013.

Les principales dépenses enregistrées sur ce compte ont été :

- le fonctionnement des lignes de bus, incluant le Pass Local, pour 801 k€ soit +14 k€ correspondant à la déviation de la ligne R1 en raison des travaux de la Place de Rotondes,
- la participation de la Ville pour le parking souterrain Place du marché pour 88 k€ (+8 k€),
- l'engagement comptable d'un contentieux à titre de provisionnement pour 33 k€ (chantier la Clef),
- des écritures d'ajustement des immobilisations financières (titres et participations) pour 26 k€,

Pour le reste il s'agit des annulations de facturations et de titres des années antérieures, des intérêts moratoires et des contraventions (refacturées aux contrevenants).

2. DETAIL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

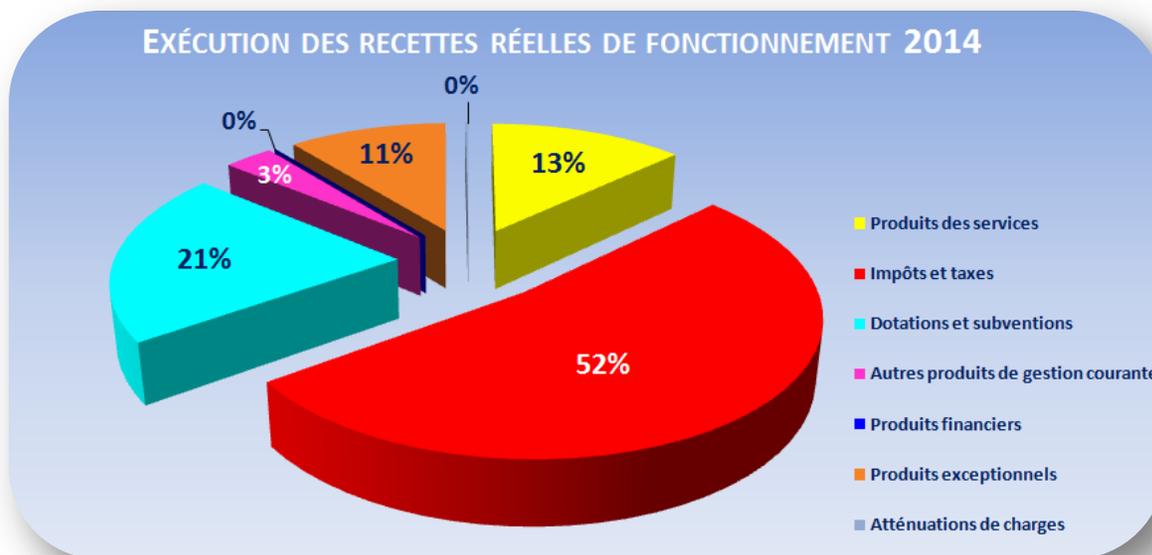
Budget Primitif 2014	73 024 620 €
Budget Total (BP + DM+ Virements) 2014	73 300 476 €
Réalisé 2014	75 538 290 €
Réalisé 2014 (hors cessions)	73 677 693 €

En 2014, le taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement (hors cessions) est de 100,5% (73,7 M€ pour 73,3 M€ de crédits ouverts) contre 103,6 en 2013 (71 M€ pour 68,5 M€ de crédits ouverts).

Ci-dessous sont récapitulés les principaux résultats concernant les recettes réelles de fonctionnement qui seront détaillés dans les pages suivantes.

	IMPUTATION BUDGETAIRE	REALISE 2013	BUDGET TOTAL 2014 (BP+ DM virements)	REALISE 2014	% REALISATION SUR CREDITS OUVERTS
REDEVANCES ET RECETTES D'UTILISATION DU DOMAINE	703	1 518 726 €	1 597 493 €	1 570 480 €	98,3 %
REDEVANCES DBIC	70613	1 237 174 €	1 251 900 €	1 201 165 €	95,9 %
CONTRIBUTIONS DIRECTES	7311 et 7318	32 230 685 €	31 149 834 €	31 328 832 €	100,6 %
DROITS DE STATIONNEMENT	7337	895 242 €	745 000 €	886 179 €	119 %
TAXE SUR L'ELECTRICITE	7351	809 721 €	802 000 €	764 206 €	95,3 %
TAXE ADDITIONNELLE DROITS DE MUTATION	7381	2 968 694 €	2 000 000 €	2 814 648 €	140,7 %
DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT	7411	12 224 645 €	11 676 219 €	11 676 199 €	100 %
PARTICIPATIONS CAF	74784	2 143 101 €	2 171 243 €	1 770 797 €	81,6 %
AUTRES ATTRIBUTIONS ET COMPENSATIONS	748	1 054 656 €	1 008 616 €	995 782 €	98,7 %
REVENUS DES IMMEUBLES	752	842 821 €	906 036 €	858 164 €	94,7 %
REDEVANCES	757	2 033 366 €	1 833 188 €	1 615 385 €	88,1 %

Représentation graphique de l'exécution des recettes réelles de fonctionnement pour l'exercice 2014



CHAPITRE 70 : PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES \Rightarrow +3,2 % en 2014 par rapport au CA 2013

	2011	2012	2013	2014
Réalisations	8 892 935	9 463 085	9 529 453	9 832 082 
Evolution / n-1	-5,4%	+6,4%	+0,7%	+3,2%

En 2014, les produits des services sont en progression de 3,2 %, ils s'élèvent à 9,83 M€ contre 9,53 M€ en 2013. Ils représentent une part stable des produits de la Ville.

Comptes 703 : Redevances et recettes d'utilisation du domaine

Les redevances et recettes d'utilisation du domaine comprennent les concessions, les redevances et taxes funéraires auxquelles il faut ajouter les droits de stationnement, de voirie et d'occupation du domaine public pour un total de 1,570 M€ contre 1,519 M€ en 2013 soit +3,4 %. Les principales variations proviennent de :

- Loyers antennes (+115 k€ incluant des rappels d'années antérieures),
- Recettes terrasses (+12 k€),
- Crèche Gramont (- 48 k€). En 2013 la Ville a perçu l'intéressement au titre de 2012,
- Concessions cimetières (-4 k€).

Comptes 706 : Prestations de services

	2011	2012	2013	2014
Réalisations	6 320 358	6 836 993	6 691 902	6 994 702 
Evolution / n-1	+1,1%	+8,2%	-2,1%	+4,5%

Les principales variations s'expliquent comme suit :

- + 268 k€ de participations des familles pour la restauration dans les écoles et les activités périscolaires,
- + 79 k€ de participation des familles pour les centres de loisirs et les crèches,
- + 32 k€ de ventes de places et abonnements théâtre et bibliothèques (+6 k€),
- + 17 k€ pour le CRD et les ateliers d'arts,
- - 105 k€ insertion journal,
- + 44 k€ adhésions et repas foyers club,
- - 38 k€ de redevance pour enlèvement des déchets industriels et banaux (DBIC).

Comptes 708 : Autres produits

Les autres produits sont en baisse (1,264 M€ en 2014 contre 1,319 M€ en 2013). Ils correspondent aux différents remboursements (personnel, chauffage, fluides, ...) perçus par la Ville de la part du CCAS (722 k€ contre 703 k€ pour 2013), des syndicats intercommunaux (149 k€ contre 259 k€ en 2013), du SSIAD (12 k€ contre 29,2 k€ en 2013), de l'intercommunalité (87 k€ en 2014) et de la SEMAGER.

CHAPITRE 73 : IMPOTS ET TAXES \Rightarrow - 2,5 % en 2014 par rapport au CA 2013

	2011	2012	2013	2014
Réalisations	39 187 193 ¹	38 697 729 ¹	40 410 637 ¹	39 382 583 
Evolution / n-1	+2,9%	-1,2%	+ 4,4%	-2,5%

¹ Réforme de la fiscalité écriète en dépenses (chap 014) du montant du FNGIR 6,5 M€ en 2011 et 6,6 M€ depuis 2012

Les ressources fiscales sont le principal poste de recettes de fonctionnement. Elles représentent 52 % du montant des recettes réelles. Ce poste évolue par les effets d'actualisation et de variation physique des bases et par l'effet taux.

Comptes 731 : Impôts locaux

Depuis 2011, la Ville a maintenu ces taux (+0%) et les maintiendra encore en 2015 ainsi que sa politique d'abattements pour charges de famille portés au maximum légal.

Compte 7311et 7318 : Contributions directes, rôles supplémentaires

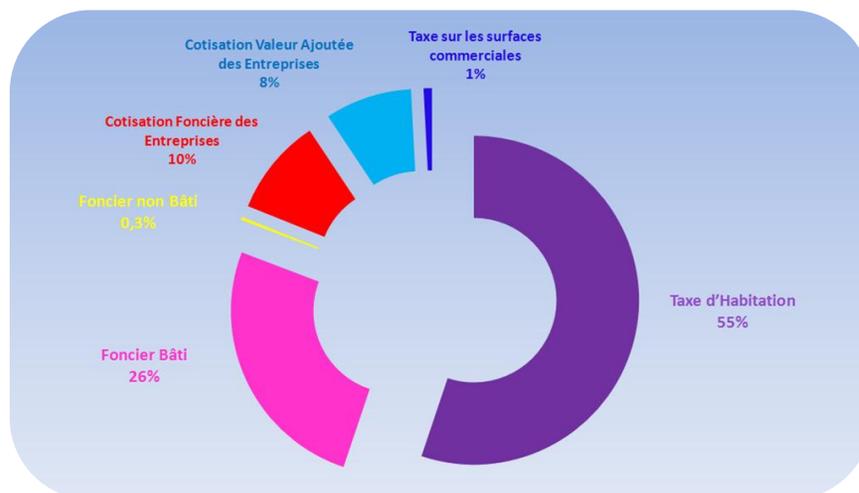
Le montant des impôts locaux est de 30 973 521 € contre 31 787 459 € en 2013. Cette baisse, malgré l'augmentation nationale des base (+0,9%), correspond à :

- +403 k€ pour la taxe habitation,
- + 88 k€ les taxes foncières,
- -441 k€ pour la contribution foncière des entreprises,

⚠ La réforme de la CFE avec la création de trois nouvelles tranches d'imposition pour les contribuables dont le chiffre d'affaires ou les recettes sont inférieurs à 100 000 euros par an a engendré une perte de ressources pour la Ville d'environ 340 k€ (source DGFIP). L'annonce tardive de cette réforme fin décembre 2013 et la nécessité de passer une délibération avant le 20 janvier 2014 n'a pas permis à la Ville de procéder à des ajustements de base mini par tranche.

- -808 k€ pour la CVAE. L'évolution erratique de cette taxe, assise sur la valeur ajoutée des entreprises, entraîne des variations importantes d'une année sur l'autre.
- -119 k€ de rôles complémentaires et supplémentaires.

⚠ Pour mémoire, depuis 2011 ce poste a enregistré une perte de produit de CVAE importante (1,3 M€) du fait d'une seule entreprise ayant réalisé une plus value liée à une fusion/absorption quelques jours avant la date d'établissement du calcul du FNGIR. Depuis la Ville conteste le montant du FNGIR par voie contentieuse, cette opération exceptionnelle impactant très négativement et durablement les finances de la Ville, sans qu'elle corresponde à une réalité économique.



*A Saint-Germain en Laye,
la modération et la stabilité des taux de la fiscalité locale → une priorité majeure.
Un impôt local mesuré : une volonté affirmée et durable de la Ville de ne pas augmenter les impôts.*

Principaux produits d'imposition directe hors versements des rôles complémentaires et supplémentaires.

En €	CA 2012	CA 2013	CA 2014
Taxe d'Habitation (73111)	16 033 306 €	16 588 292 €	16 991 705 €
Foncier Bâti (73111)	7 634 304 €	7 818 475 €	7 905 302 €
Foncier non Bâti (73111)	112 009 €	119 028 €	87 956 €
Cotisation Foncière des Entreprises (73111)	2 950 487 €	3 063 558 €	2 946 950 €
Cotisation Valeur Ajoutée des Entreprises (73112)	2 845 694 €	3 754 565 €	2 622 822 €
Taxe sur les surfaces commerciales (73113)	264 679 €	260 453 €	253 162 €

Comptes 733 : Taxes pour utilisation des services publics et du domaine

Le produit des taxes pour les occupations domaniales est en hausse de 1,6 %. Il passe de 4,27 M€ en 2013 à 4,34 M€ en 2014.

Cette évolution correspond à une progression de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (+82 k€ passant de 3,353 M€ en 2013 à 3,435 M€ en 2014) qui résulte uniquement de la progression des bases.

Les autres produits : stationnement de surface et taxes funéraires sont stables.

Stabilité du taux de la TEOM,

Un taux qui n'a pas augmenté depuis 2006 et qui est en légère baisse depuis 2013.

Comptes 7343 et 7351 : taxe sur les pylônes et taxe sur l'électricité

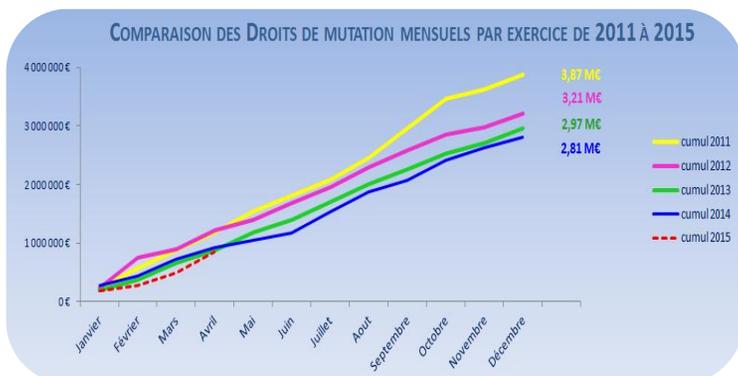
La taxe sur les pylônes est une imposition forfaitaire annuelle, dont le montant est fixé chaque année par arrêté pris par l'Etat. Le produit est relativement stable. Il est légèrement réajusté d'année en année (19 314 € en 2014 contre 18 684 € en 2013).

Le produit de la taxe sur l'électricité 2014 est en baisse de 5,6 % (764 k€ en 2014 contre 810 k€). Il correspond au produit d'une taxe sur les montants de factures d'électricité.

Comptes 738 : Autres taxes dont les droits de mutation

Depuis 2012, beaucoup de collectivités locales ont enregistré un net recul pour ne pas dire un effondrement de ce produit. A Saint-Germain-en Laye le niveau de réalisation des droits de mutation s'est encore maintenu à un très bon niveau en 2014, même si l'on observe toutefois une tendance décroissante (2,81 M€ contre 2,97 M€ en 2013). Ils traduisent l'attractivité de la Ville et le dynamisme du marché immobilier saint-germanoïse.

Cette situation a permis de limiter le recours à l'emprunt pour financer les opérations d'investissement.



CHAPITRE 74 : DOTATIONS ET PARTICIPATION

-5,6 % en 2014 par rapport au CA 2013

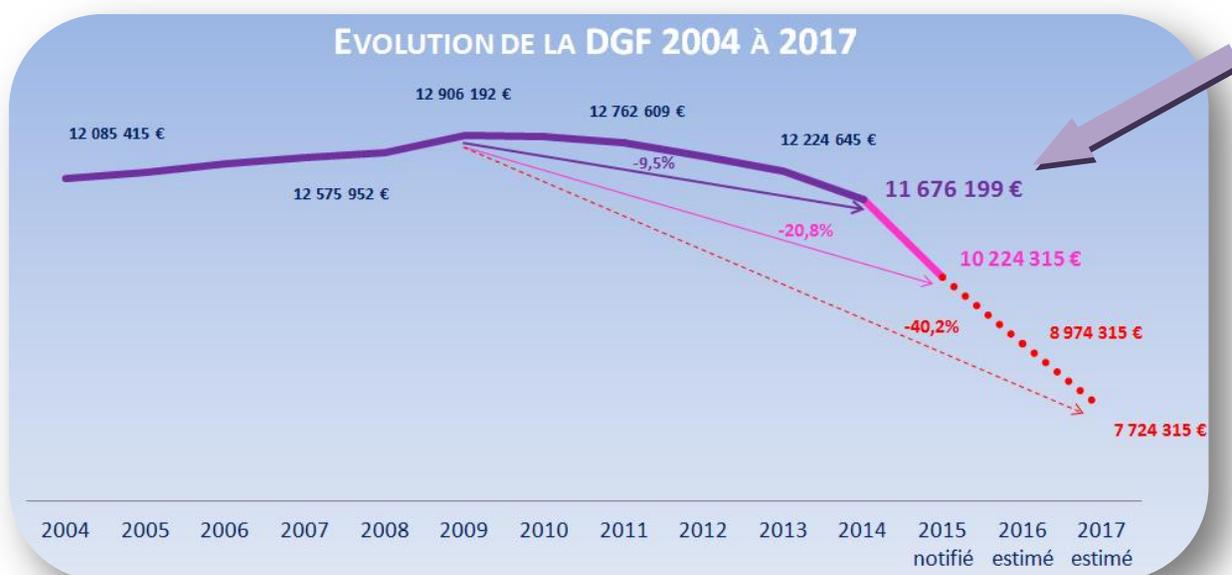


	2011	2012	2013	2014
Réalisations	16 962 461	16 755 846	16 634 129	15 703 007
Evolution / n-1	+0,88%	-1,28%	-0,7%	-5,6%

Comptes 741 : Dotation Globale de Fonctionnement

Le désengagement de l'Etat, que la Ville subit depuis 2010, s'amplifie. Le produit 2014 de la dotation globale de fonctionnement s'est élevé à 11,676 M€. Ce montant est en retrait de 548 k€ soit -4,5 % par rapport à 2013 (12,225 M€).

Ci-dessous l'historique de la Dotation Globale de Fonctionnement entre 2004 et 2017. Depuis 2009 (point culminant), la DGF de la Ville a diminué de 9,5 %. Une estimation faite sur la base des lois de finances en vigueur positionne la baisse en 2017 à **-40%**.



Comptes 745 et 746 : Dotations au titre des instituteurs de la dotation générale de décentralisation

La dotation spéciale instituteurs (DSI) au titre de 2014 est en régression de 5 %. Elle s'élève à 56 k€ contre 59 k€ en 2013. Cette dotation est corrélée au nombre d'instituteurs. Le montant unitaire 2014 reste identique à celui de 2013 soit 2 808 €.

La dotation générale de décentralisation est au même niveau qu'en 2013 soit 226 k€. Depuis la décentralisation de 1982, cette dotation compense pour partie les compétences transférées par l'Etat à la Ville en matière d'urbanisme et de missions d'hygiène.

Comptes 747 : Subventions et participations

Le montant des subventions et participations perçues par la Ville est en baisse : 2,75 M€ contre 3,07 M€ en 2013. Il correspond à :

- 1,77 M€ contre 2,14 M€ (-17,3 %) de la Caisse d'Allocation Familiale pour le fonctionnement des crèches et des centres de loisirs. Pour mémoire 2013 enregistrait un des versements tardifs concernant l'exercice 2012, ce qui explique cette variation,
- 335 k€ contre 337 k€ en 2013 versés par l'Etat au titre des réservations de berceaux dans les crèches, de l'organisation des élections, des contributions pour les CAE (contrats aidés),
- 468 k€ contre 382 k€ en 2013 (+22,5 %) versés par le Département au titre du fonctionnement des crèches, des centres de loisirs, du CRD, du théâtre et de la bibliothèque,
- 175 k€ contre 203 k€ en 2013 (-13 %) pour la participation des autres communes au fonctionnement de la déchetterie, pour le fonctionnement des écoles et pour l'étude financière pour la création de l'intercommunalité et les perspectives et évolutions de la structure.

Comptes 748 : Autres attributions, subventions et participations

Il s'agit ici quasi exclusivement des allocations compensatrices versées par l'Etat pour :

- les exonérations de taxes foncières, taxes d'habitation pour 442 k€ (453 k€ en 2013),

 Il s'agit ici des exonérations que l'Etat décide pour certains contribuables. Ces exonérations sont pour la Ville une perte de recettes que l'Etat compense en versant ces allocations.

Les personnes de conditions modestes sont exonérées de la **taxe d'habitation** si elles sont âgées de plus de 60 ans ou veufs ou infirmes ou invalides ou allocataires adultes handicapés et dont le revenu est inférieur à une certaine limite (CGI, art 1417). Ou si elles sont titulaires de l'allocation spéciale du fonds de solidarité vieillesse.

Les exonérations de longue durée de la **taxe foncière** sur les propriétés bâties sont accordées par l'Etat en faveur des constructions de logements locatifs sociaux financés au moyen de prêts aidés par l'Etat et bénéficiant du taux réduit de TVA (CGI, art. 1384 A).

- la dotation unique de compensation de la Taxe Professionnelle pour 142 k€ (180 k€ en 2013) soit -21,3%.

Par ailleurs, sont comptabilisés dans ce compte les reversements par le SIDRU au titre de la collecte sélective (Eco-Emballage, St Gobain Emballages) pour un montant de 393 k€ contre 414 k€ en 2013. Le montant dépend du produit de la revente des matériaux recyclables (ex : papier) récoltés par le SIDRU.

CHAPITRE 75 : AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE -36,9 % en 2014 par rapport au CA 2013

	2011	2012	2013	2014
Réalisations	1 931 930	2 631 387	3 922 901	2 474 504 
Evolution / n-1	+9,6%	+36,2%	 +49,1%	-36,9%

 Pour mémoire : un montant exceptionnel de 1,047 M€ était intégré des les recettes 2013. Il s'agissait du solde de gestion de la DSP chauffage urbain reçu de l'ancien délégataire et reversé pour le même montant (compte 658) au nouveau suite au changement de contrat. Cette opération exceptionnelle a gonflé artificiellement les masses budgétaires.

Comptes 752 : Les revenus des immeubles

Les revenus des immeubles correspondent au produit de la location de certains bâtiments de la Ville. Il s'agit notamment de la perception du loyer pour le bâtiment occupé par le PSG professionnel, pour les locations de salles, gymnases, théâtre, stades, résidence Louis XIV....

Le montant de la réalisation 2014 est de 0,858 M€ contre 0,843 M€ en 2013. Cette progression provient essentiellement des locations du pavillon Louis XIV.

Comptes 757 : Redevances versées par les fermiers et concessionnaires

Le produit des redevances versées par les concessionnaires s'élève à 1,615 M€ contre 2,033 M€ en 2013 :

- -207 k€ de redevance au titre du contrat de délégation du chauffage urbain.
- -214 k€ au titre de la rémunération pour le parking du château. En 2014, la Ville a perçu 913 k€ contre 1,127 M€ en 2013. Cette baisse résulte d'une part de l'obligation de gérer la DSP en HT alors que les recettes étaient jusqu'alors perçues pour leur montant TTC (-20%) et d'autre part de la baisse de l'index : défavorable pour une recette. Au titre de ce contrat, la Ville aura versé une subvention d'investissement pour le parking du château de 2,9 M€ entre 2012 et 2014.
- Les parkings Pologne et Pompidou ont généré une recette d'un niveau équivalent à l'an passé soit 306 k€ (305 k€ en 2013).
-

Comptes 758 : Produits divers de gestion courante

Seule une écriture de 955 € a été comptabilisée sur ce compte correspondant à 10 % du coût de mise en place du renfort de la ligne de bus R1.

 Pour mémoire : un montant exceptionnel de 1,047 M€ était intégré des les recettes 2013. Il s'agissait du solde de gestion de la DSP chauffage urbain reçu de l'ancien délégataire et reversé pour le même montant (compte 658) au nouveau suite au changement de contrat. Cette opération exceptionnelle a gonflé artificiellement les masses budgétaires en 2013.

CHAPITRE 013 : ATTENUATIONS DE CHARGES + 38,7 % en 2014 par rapport au CA 2013

Les atténuations de charges correspondent aux remboursements d'accidents du travail, de charges sociales, de trop perçus sur rémunération, pour un montant de 137 k€ contre 99 k€ en 2013, 158 k€ en 2012, 141 k€ en 2011, 70 k€ en 2010. Ce montant fluctue en fonction d'événements dont le caractère est très aléatoire.

CHAPITRE 77 : PRODUITS EXCEPTIONNELS

Le montant total de 8 M€ de produits exceptionnels se décompose principalement entre :

- 1,529 M€ pour la vente des parcelles sises 57 à 75 rue Saint Léger,
- 5,800 M€ pour l'avance sur boni de liquidation de la SEMAGER,
- 0,305 M€ pour la vente du 16 rue de la salle.

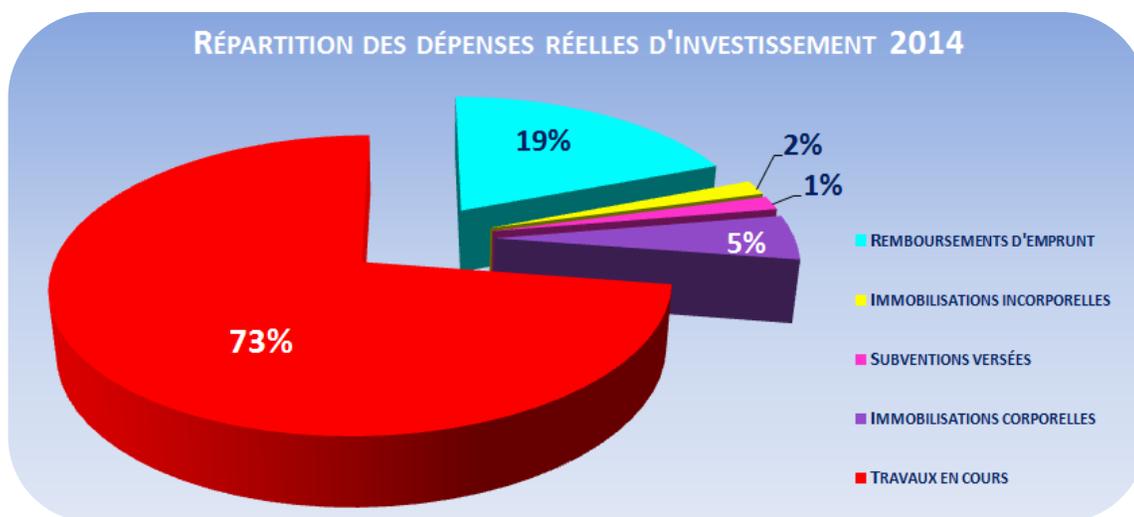
Les autres recettes concernent les ventes réalisées sur AGORASTORE, les remboursements d'assurance, les pénalités de retards etc.

SECTION D'INVESTISSEMENT

1. DETAIL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT

Budget Primitif 2014	27 900 263 €
Budget Total (BP + DM+ Virements) 2014	40 415 265 €
Réalisé 2014	20 584 709 €

En 2014, le taux de réalisation des dépenses réelles d'investissement de 50,9 % (40,4 M€ pour 20,6 M€ de crédits ouverts) contre 71,4 % (27,1 M€ pour 37,9 M€ de crédits ouverts).



LES DEPENSES D'EQUIPEMENT ⇒ **-22,1 %** en 2014 par rapport au CA 2013

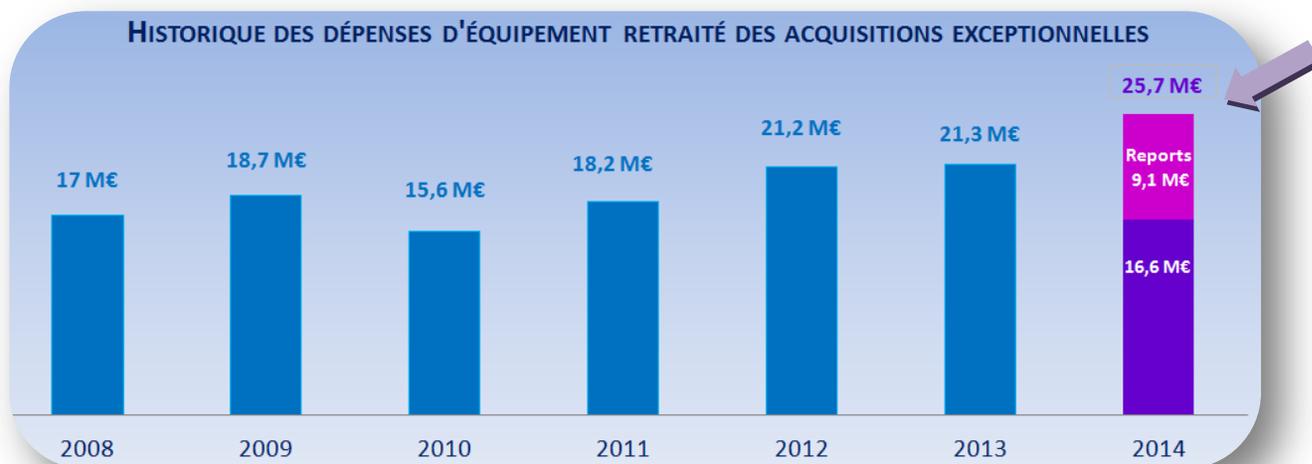
	2011	2012	2013	2014
Réalisations	18 177 823	27 474 805	21 310 525	16 590 586 ↘
Evolution / n-1	+16,6	+51,1%	-22,4%	-22,1%

Le périmètre des dépenses d'équipement comprend l'essentiel de l'effort de la Ville en matière d'investissement : études, travaux, achats de terrains et de matériels, versement d'une subvention d'investissement (chapitre 20, 21, 23 et 204).

Le niveau de réalisation 2014 s'élève à 16,6 M€ (21,3 M€ en 2013) et à 25,7 M€ reports inclus.
Les décalages de certains projets justifient et la réalisation plus faible et le niveau élevé des reports.

Des projets d'envergure, un maintien à un niveau élevé des dépenses d'équipement,

La Ville mène de front les projets importants de développement urbain et d'entretien du patrimoine : la requalification de la place des Rotondes, la construction d'un éco-quartier « Lisière Pereire » traité dans le budget annexe d'aménagement qui nécessite le déménagement du centre technique municipal, la restauration de la Rampe des Grottes...



⚠ Sont exclus dans ce graphique, pour 2009 les acquisitions de foncier Lisière Pereire pour 5 M€ et en 2012 l'opération achat/vente «rue Desoyer» d'un montant de 6,3 M€. Ces transactions gonflant artificiellement les montants ont été neutralisées dans le graphe exprimé ci-dessous afin d'effectuer une comparaison neutre.

25,7 M€ de dépenses d'équipement (reports inclus) soit 608,5 € par habitant.

La répartition des réalisations entre les principaux chapitres et opérations mouvementées est présentée ci-après :

Chapitre 20 : Les immobilisations incorporelles (études)

En euro (€)	Réalisé 2012	Réalisé 2013	Budget Total 2014	Réalisé 2014	% de réalisation 2014
Hors opération	2 584 663	2 336 462	1 175 702	341 759	29,1%
24-Quartier Saint Léger	0	0			
30-Informatisation des services	174 766	128 861	154 775	125 249	80,9%
31- PDU	5 406	0	0	0	-
322-La Clef	11 953	2 990	0	0	-
34-Restructuration école Ecuyers	3 389	0	0	0	-
36-Nouveau CTM	31 834	129 336	528 964	276 815	52,3%
37-Gymnase des Lavandières	200 518	327 301	153 158	78 669	51,4%
38-Crèche des Comtes d'Auvergne	22 410	21 781	0	0	-
50-Rampe des Grottes	10 697	65 583	8 644	8 644	100%
51-Place des Rotondes	280 293	442 956	486 202	347 839	71,5%
52-Déchetterie	8 475	71 767	150 000	2 820	1,9%
53-Vidéo protection	0	12 124	4 650	4 650	100%
TOTAL CHAPITRES 20 ET 204	3 434 404	3 539 161	2 661 897	1 186 445	44,6%

Les frais d'études et de subvention d'équipement versés en 2014 représentent un montant de 1,186 M€ contre 3,539 M€ en 2013. Ce niveau d'exécution est en baisse du fait de l'avancée des projets en cours de construction.

Chapitre 21 : Les immobilisations corporelles (achat de terrains, de matériel...)

Il s'agit ici de toutes les acquisitions réalisées par la Ville. Cela concerne des acquisitions foncières, comme le mobilier urbain, des véhicules, du mobilier pour les écoles/crèches, du matériel informatique....

En euro (€)	Réalisé 2012	Réalisé 2013	Total budget 2014	Réalisé 2014	% de réalisation 2014
Hors opération	7 938 502	1 654 537	2 890 632	1 035 032	35,8%
30-Informatisation des services	309 330	135 721	206 793	200 694	97,1%
37-Gymnase des Lavandières	0	6 527	783	782	100%
38-Crèche des Comtes d'Auvergne	233	0	0	0	-
51-Place des Rotondes	185 700	0	0	0	-
53-Vidéo protection	0	72 972	146 185	91 757	62,8 %
TOTAL CHAPITRE 21	8 433 765	1 869 757	3 244 393	1 328 265	35,8 %

Le montant réalisé en 2014 s'élève 1,328 M€ contre 1,876 M€ en 2013.

Hors opération, la faible réalisation s'explique principalement par le report sur 2015 des acquisitions foncières liées au nouveau CTM (1,07 M€) et du 53 rue St Léger (0,36 M€).

 Le niveau plus élevé 2012 s'explique par l'opération achat/vente du 98 rue Léon Desoyer (6,3M€).

Chapitre 23 : Les immobilisations corporelles en cours (travaux)

En euro (€)	Réalisé 2012	Réalisé 2013	Total budget 2014	Réalisé 2014	% de réalisation 2014
Hors opération	10 064 367	4 735 970	7 752 563	6 038 579	77,9%
23-Parc Maison Verte	12 498	7 284	0	0	-
31- PDU	37 714	0	0	0	-
322-La Clef	165 394	59 369	70 265	16 984	24,2%
34-Restructuration école Ecuyers	1 326	0			
36-Nouveau CTM	0	0	1 523 698	0	0%
37-Gymnase des Lavandières	3 203 855	7 726 967	885 265	398 216	45,0%
38-Crèche des Comtes d'Auvergne	136 605	0	7 531	0	0%
50-Rampe des Grottes	687 377	326 375	1 224 846	766 934	62,6%
51- Place des Rotondes	1 039 745	3 027 592	11 463 249	6 224 952	54,3%
52-Déchetterie	257 755	6 090	1 237 969	28 552	2,3%
53-Vidéo protection	0	11 960	354 165	335 657	94,8%
TOTAL CHAPITRE 23	15 606 636	15 901 607	24 519 553	13 809 875	56,3%

Ce compte comprend l'ensemble des travaux réalisés en 2014 pour un montant en baisse (-13%) de 13,8 M€ contre 15,9 M€ contre en 2013. Le taux d'exécution de ces crédits est de 56,3 % contre 79% en 2013.

Hors opération, l'écart de réalisation s'explique principalement par les travaux réalisés fin 2014/début 2015 qui ont fait l'objet de reports (couverture de deux courts tennis, travaux divers de voirie, maternelle Frontenac, ...).

Parmi les travaux réalisés hors opérations figurent notamment :

- Travaux de voirie 3,3 M€ (2,9 M€ en 2013)
- Travaux menés sur les bâtiments municipaux 2,5 M€ (1,6 M€ en 2013)
Dont :
 - La Comue (anciennement dénommé PRES) 1 039 k€
 - Ecoles primaire Passy 406 k€
 - Ecole Passy 458 k€
 - Rénovation locaux HdV 230 k€
 - Structures sportives 167 k€
 - Crèches 81 k€
 - Eglise 44 k€
 - Maison des associations 36 k€
 - Centre Administratif 18 k€

Le tableau suivant dresse le bilan de la réalisation cumulée des dernières opérations finalisées en coût net pour la Ville (coût total diminué des subventions reçues et de la récupération de la TVA) arrêté au 31 décembre 2014 :

Numéro d'opération	Libellé d'opération	Années Démarrage Mise en service	Réalisation cumulée Coût net pour la Ville
31	PDU	2006/2011	2 036 141 €
37	GYMNASE DES LAVANDIERES	2009/2014	9 367 080 €
38	CRECHE COMTES D'AUVERGNE	2009/2012	3 029 775 €



REQUALIFICATION DE LA PLACE DES ROTONDES

Les travaux ont débuté en juin 2013



Fin des travaux juin 2015.



Un nouveau visage pour le Bel Air,
Animer le site, relancer les activités, développer des services de proximité, faciliter la circulation des piétons et le stationnement, retrouver l'espace naturel.

Restauration de la Rampes des Grottes, achèvement des phases I et II



Phase I et II Escalier central et 1^{ère} partie du Mur des Lions



Phase III, la Galerie Dorique, commencée fin décembre 2013

Demain phase IV : commencement des travaux mi 2015

Un site historique et prestigieux qui marque l'entrée de la Ville

La rampe des grottes et le Mur des Lions constituent les seuls témoins subsistants du Château Neuf et des jardins en terrasses réalisés sous Henri IV.

Mais encore...



En informatique

Maintenance et amélioration du réseau fibre optique
Wifi à l'Hôtel de Ville
Portail famille (+)
Renouvellement des outils informatiques
Vidéo Protection



Bâtiments

Rénovation des locaux de la Comue
Remplacement de la centrale incendie et installation d'une mezzanine au centre de loisirs de la Forestine
Mise en conformité PMR de divers bâtiments
Rénovation du 3^{ème} étage de l'Hôtel de Ville
Rénovation des bâtiments communaux
Isolation de l'école Passy



La Voirie

Etude stationnement et parkings
3^{ème} tranche renouvellement des canalisations Pompiers (augmentation débit)
Réfection de chaussées, trottoirs et enfouissement de réseaux
Aménagements accessibilité
Rénovation éclairage public place Gambetta
Réfection complète de la rue des chenêts
Réfection parking Kennedy



Sports

Remplacement des modules au skate parc
Réalisation système arrosage au Stade



Environnement

Etude pour la nouvelle déchetterie
Bilan Carbone
Thermographie de façades
Acquisition d'un aspirateur de rue « Glutton »
Plantations d'arbres et de végétaux
Acquisition compacteurs solaires

LES DEPENSES FINANCIERES ➡ - 30,5 % en 2014 par rapport au CA 2013

Comptes 16 : Les remboursements d'emprunts

En 2014, la Ville a remboursé 3,94 M€ de capital (5,63 M€ en 2013 dont remboursement d'un emprunt de 1,9 M€) incluant la dernière annuité du Crédits Long Terme Renouvelable (CLTR) qui avait été souscrit en novembre 1998.

⚠ Le CLTR était un outil financier particulier qui associait un emprunt long terme et des droits à tirage comparables à une ligne de trésorerie.

L'encours de la dette total au 31 décembre est de 23,4 M€ contre 26,8 M€ en 2013.

Un endettement qui reste faible et un recours à l'emprunt modéré et sécurisé, 23,4 M€ c'est l'encours de la dette au 31 décembre 2014 soit 554,10 € par habitant, soit la moitié de la moyenne de la strate (1 127 €/habitant valeur 2013)



Zoom sur l'ensemble de la dette de la Ville

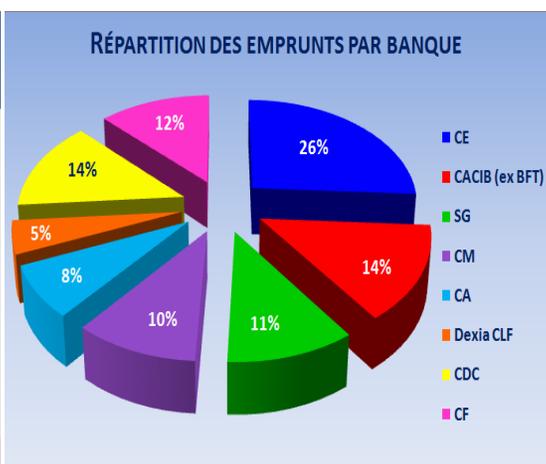
La dette propre

Le tableau ci-dessous présente la répartition de la dette propre de la Ville consolidée au 31 décembre 2014 par prêteur et leur part de capital restant dû. La structure sans risque de la dette se répartit comme suit : 67 % en emprunts à taux fixe et 33 % en emprunts à taux variable.

La capacité de désendettement de la Ville demeure très mesurée, elle s'établit à 2,4 ans. Rappelons que le seuil d'alerte est fixé à 10 ans.

Nos partenaires bancaires sont au nombre de 8. En 2014, le taux moyen annuel de la dette est de 2,82 % et sa durée de vie résiduelle de 9 ans et 10 mois.

Récapitulation par établissement prêteur	Dette en capital		Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
	à l'origine	au 31/12/2014		Intérêts	Capital
CA	3 500 000.00 €	1 821 104.29 €	342 245.09 €	60 559.02 €	281 686.07 €
CACIB ex BFT	6 000 000.00 €	3 333 336.00 €	785 168.28 €	118 502.28 €	666 666.00 €
CDC	3 500 000.00 €	3 208 333.35 €	323 714.72 €	90 381.40 €	233 333.32 €
CE	13 956 662.13 €	6 064 317.21 €	1 510 886.59 €	213 540.19 €	1 297 346.40 €
CM	4 100 000.00 €	2 393 330.82 €	317 178.57 €	48 176.55 €	269 002.02 €
Crédit Foncier	3 500 000.00 €	2 932 309.20 €	299 006.90 €	103 448.86 €	195 558.04 €
DEXIA CL	13 471 431.00 €	1 167 912.69 €	202 686.10 €	1 388.23 €	201 297.87 €
SG	3 600 000.00 €	2 479 999.89 €	348 891.09 €	108 891.07 €	240 000.02 €
	51 628 093.13 €	23 400 643.45 €	4 129 777.34 €	744 887.60 €	3 384 889.74 €



L'ensemble des prêts de la Ville sont en charte Gissler A1

La dette garantie

Le total des annuités de la dette communale et des annuités garanties, déduction faite des provisions, ne peut dépasser 50% des recettes réelles de fonctionnement, ceci pour limiter globalement les engagements de la collectivité. Ce calcul s'effectue hors opération de logements sociaux.

Par ailleurs, le montant des annuités garanties au profit d'un même débiteur (dernière colonne du tableau) ne peut excéder le dixième du montant total des annuités garanties (hors opérations de logement social).

Récapitulatif des garanties d'emprunts en cours

Récapitulation par bénéficiaire	Dette en capital		Annuité payée dans l'exercice				
	à l'origine	au 31/12/2014	hors logements sociaux		logements sociaux		total
ADOMA	807 722 €	287 279 €			37 108 €	1,2%	37 108 €
AVENIR APEI	564 061 €	261 113 €	39 103 €	1,3%			39 103 €
DOMNIS	11 017 162 €	10 384 344 €			425 901 €	13,6%	425 901 €
EFIDIS S.A	293 019 €	262 173 €			14 557 €	0,5%	14 557 €
EMMAUS HABITAT	115 556 €	43 263 €			5 661 €	0,2%	5 661 €
ICF LA SABLIERE	2 340 263 €	719 016 €			199 016 €	6,4%	199 016 €
IMMOBILIERE 3F	11 322 966 €	7 417 586 €			934 263 €	29,9%	934 263 €
Logirep SA HLM	13 303 753 €	10 234 161 €			805 861 €	25,8%	805 861 €
OPIEVOY	6 060 287 €	4 578 877 €			271 230 €	8,7%	271 230 €
Residences Le Logement Des Fonctionnaires	832 000 €	804 789 €			26 080 €	0,8%	26 080 €
SA D'HLM FRANCE HABITATION	1 739 318 €	209 635 €			148 290 €	4,7%	148 290 €
SA HLM COOPERATION ET FAMILLE	2 086 608 €	1 162 877 €			197 572 €	6,3%	197 572 €
SAHLM FONCIERE D'HABITAT ET HUMANISME	200 000 €	196 725 €			7 262 €	0,2%	7 262 €
Vivre Ensemble	203 000 €	107 997 €	14 658 €	0,5%			14 658 €
Total	50 885 715 €	36 669 835 €	53 761 €	1,7%	3 072 801 €	98,3%	3 126 562 €

36,7 M€ c'est l'encours de la dette garantie au 31 décembre 2015 dont 98,3 % au titre des logements sociaux

Certaines garanties d'emprunts accordées par la Ville ne sont pas encore effectives, les emprunts correspondants n'ayant pas encore été mobilisés par les bénéficiaires.

Récapitulatif des demandes de garanties d'emprunts en cours au 31 décembre 2014

Date de la Délibération	N° de délibération	Objet de l'emprunt	Emprunteur	Montant	Organisme prêteur
30/09/2010	10 E 09	Construction de logements rue St-Léger Buzot	IMMOBILIERE 3F	1 612 000	CDC
05/04/2012	12 B 09	Acquisition logements 98 rue Désoyer	DOMNIS	2 739 125	CREDIT AGRICOLE
26/09/2013	13 E 18	Réalisation de 13 logements 21 rue St-Pierre	EFFIDIS	2 319 674	CDC
13/11/2014	14 H 12	Restructuration résidence 6 rue des Lavandières	ADOMA	1 658 407	CDC
		TOTAL		13 146 284	

CHAPITRE 040 et 041 : LES DEPENSES D'ORDRE ⇒ 1,44 M€ en 2014

En 2014, les opérations d'ordre s'élèvent à 1,44 M€. Il s'agit essentiellement des écritures suivantes :

- La régularisation des avances versées sur nos marchés. Ces écritures sont équilibrées en dépenses et en recettes (329 k€),
- L'intégration des frais d'études et d'annonces correspondant aux travaux initiés en 2013 et 2014. Ces écritures sont équilibrées en dépenses et en recettes pour un montant de 1,04 M€.

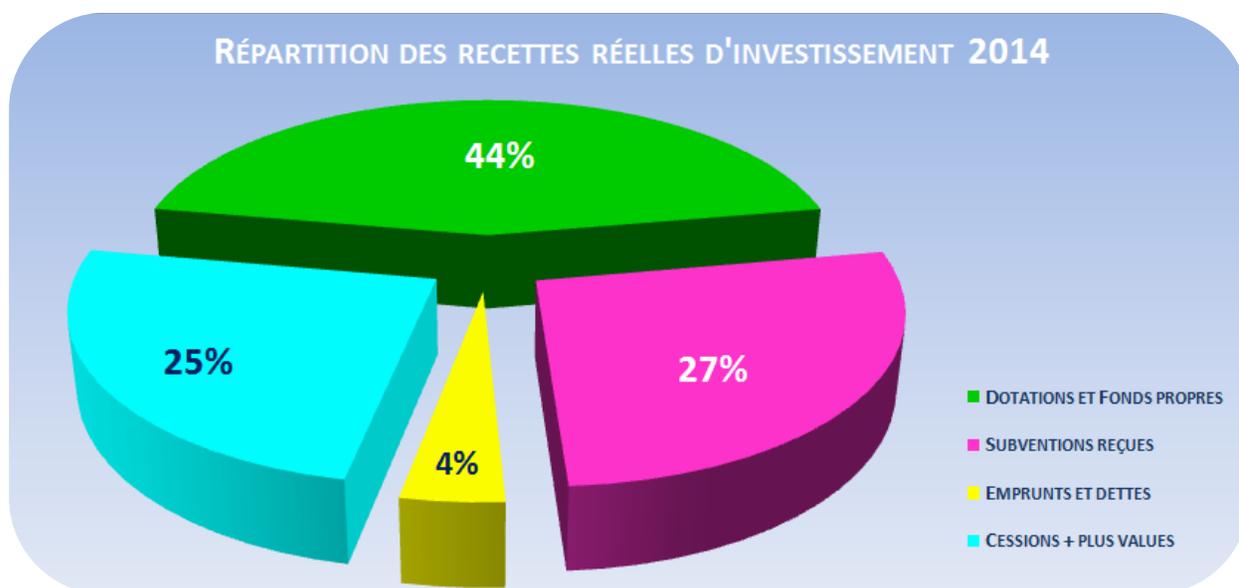
Ainsi, les frais d'études (compte 2031) et les frais d'insertion (compte 2033) sont virés au compte d'immobilisation en cours (23) par opération d'ordre budgétaire, lorsque les travaux de réalisation des équipements projetés sont entrepris. A ce titre, elles deviennent des dépenses accessoires à la réalisation d'immobilisations, donnant lieu à attribution du FCTVA, au même titre que les dépenses de travaux.

Pour mémoire, si les études et les frais d'insertion ne sont pas suivis de réalisation d'investissements, les frais correspondants sont alors amortis.

2. DETAIL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT

Budget Primitif 2014	17 051 259 €
Budget Total (BP + DM+ Virements) 2014	30 354 482 €
Réalisé (résultat n-1 inclus) 2014	15 424 829 €

En 2014, le taux de réalisation des recettes réelles d'investissement est de 50,8 % (15,4 M€ pour 30,4 M€ de crédits ouverts) contre 61 % en 2013.



LES RECETTES D'ÉQUIPEMENT ⇒ -82,7 % en 2014 par rapport au CA 2013

	2011	2012	2013	2014
Réalisations	7 499 826	6 574 418	13 417 552	2 324 415
Evolution / n-1	+4%	-12,3%	104,1%	-82,7%

Les recettes d'équipement comprises dans ce total s'élèvent à 2,3 M€ pour 13,1 M€ de crédits ouverts soit une réalisation de 17,7 % par rapport au budget. Aucun n'emprunt n'ayant été contracté en 2014, alors que les crédits ouverts prévoyaient 10 M€.

Compte 13 : Les subventions d'équipement définitives

Le produit des subventions d'équipement s'est élevé à 2,03 M€ en 2014. Il correspond aux acomptes et/ou au solde des subventions concernant principalement les projets suivants :

- le solde du CDOR (1,28 M€),
- le gymnase des Lavandières (179 k€)
- la Rampe des grottes phase II et III (146 k€),
- le plan de prévention des déchets, le bilan carbone et étude pour la nouvelle déchetterie (49 k€),
- le produit des amendes de polices (308 k€).



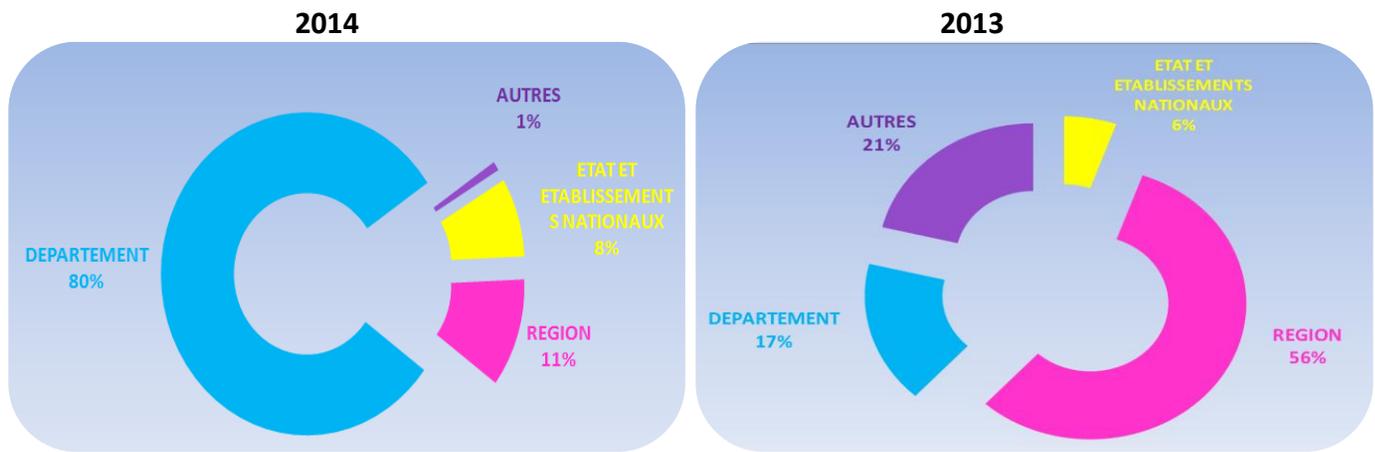
Zoom sur l'ensemble des subventions reçues

Une part du financement des investissements de la Ville est assurée par l'obtention de subventions qui varie en fonction des projets portés et de la programmation des aides des organismes subventionneurs. Les montants perçus depuis 2008 sont :

2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
1 055 833	3 906 827	1 869 696	810 108	2 430 038	694 869	1 659 907	3 259 988	2 031 158

Le subventionnement au titre du financement des projets d'investissement

Ci-dessous, un graphique retraçant la répartition des subventions reçues en 2013 et 2014 par subventionneurs.



Le subventionnement au titre des amendes de police

Conformément au code général des collectivités territoriales, l'Etat rétrocède pour partie aux communes le produit des amendes de police relatives à la circulation routière sur le territoire national.

 Ce produit doit être affecté aux investissements portant sur des aménagements et équipements améliorant la sécurité des usagers et l'accès aux réseaux de transport en commun (décret 2009-16 du 30 janvier 2009). Les études relatives à ces aménagements peuvent être également financées par ce produit.

2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
362 370 €	257 668 €	128 145 €	227 294 €	75 816 €	237 256 €	356 504 €	282 753 €	307 657 €

 L'année 2012 intègre une dotation exceptionnelle complémentaire au titre des années 2008 à 2011 de 50 k€.

Comptes 16 : Les emprunts et dettes

En 2014, pour assurer le financement des investissements, la Ville n'a mobilisé aucun emprunt.

Par ailleurs ce compte intègre également le dernier règlement de 0,277 M€ de refinancement de dette et de tirage de trésorerie (CLTR) qui apparaissent en recettes et en dépenses et qui sont globalement neutres pour la Ville. Ce contrat se solde en 2014.

23,4 M€ c'est l'encours de la dette au 31 décembre 2014 soit 554,1 € par habitant

 Rappel : pour plus de détail de la dette, voir le zoom page 42 à 43.

LES RECETTES FINANCIERES \Rightarrow - 14,7% en 2014 par rapport au CA 2013

	2011	2012	2013	2014
Réalisations	10 907 839	9 789 748	12 017 503	10 245 349
Evolution / n-1	-8,1 %	-10,3 %	+22,8%	-14,7%

Comptes 102 : Les dotations

Les dotations correspondent, pour l'essentiel, au Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) pour 3,03 M€ contre 2,9 M€ en 2013.

 Le FCTVA compense partiellement la TVA payée par les collectivités sur leurs dépenses réelles d'investissement.

Par ailleurs, le produit de la taxe d'aménagement (ex taxe locale d'équipement) s'est élevé en 2014 à 287 k€ contre 113 k€ en 2013. Ce poste est peu aisé à prévoir car il dépend du nombre d'opérations de constructions, reconstructions et d'agrandissements des bâtiments d'une année donnée.

CHAPITRE 040 et 041 : LES RECETTES D'ORDRE \Rightarrow -70,5 % en 2014 par rapport au CA 2013

En 2014, les opérations d'ordre s'élèvent à 5,2 M€ contre 17,5 M€ en 2013.

Les recettes d'ordre correspondent aux écritures liées à l'amortissement des biens et à la gestion du patrimoine :

- la dotation aux amortissements des biens pour 1,91 M€ (1,88 M€ en 2013),
- les sorties d'inventaire : ventes immobilières : terrains 57 au 75 rue Saint Léger et 16 rue de la salle pour 1,29 M€,
- la contrepartie des écritures d'ordres décrite en dépenses (page 44) pour 1,44 M€,
- les résorptions d'avances et acomptes versés sur immobilisation en cours 0,33 M€.

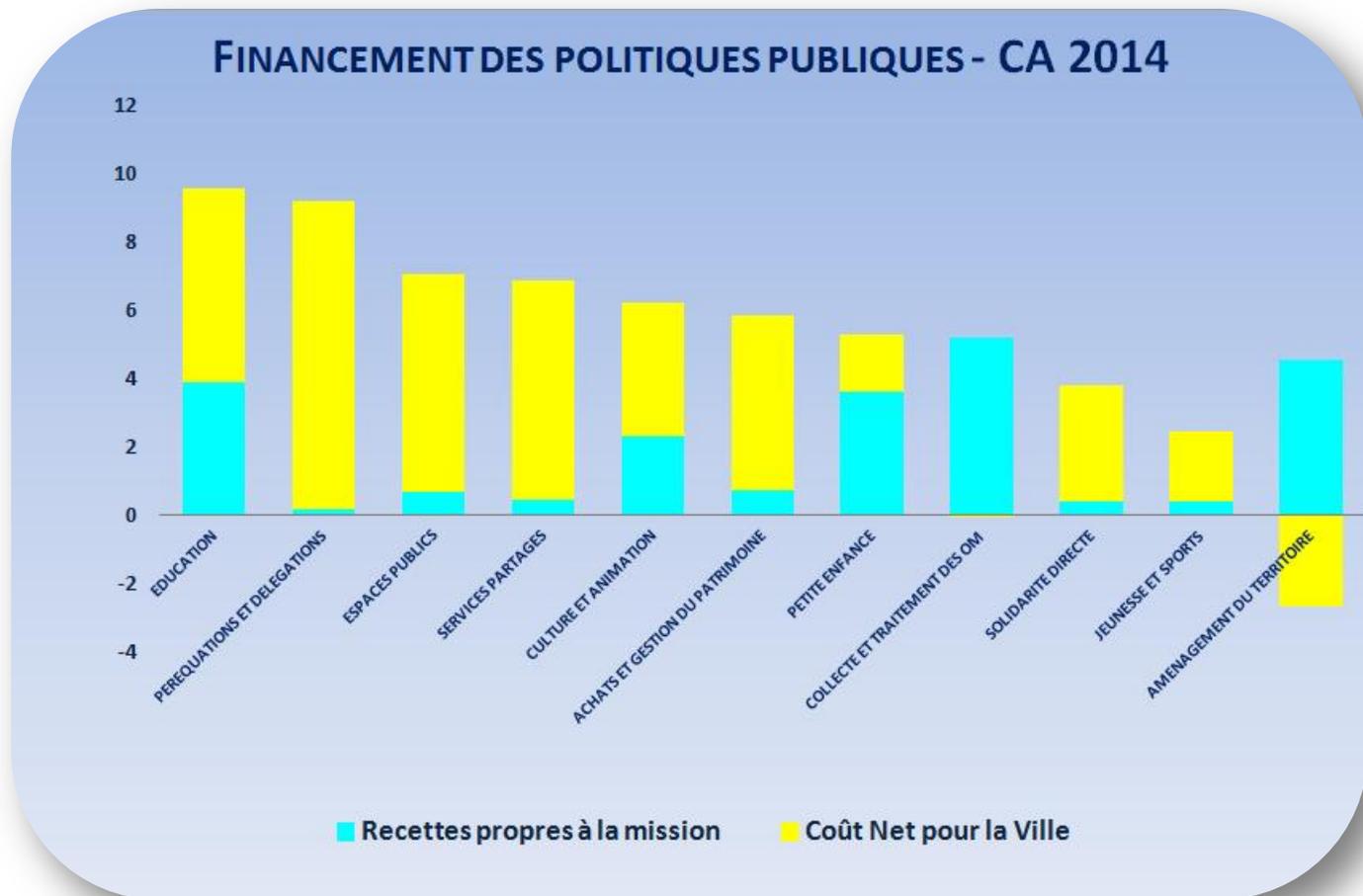
PRESENTATION PAR POLITIQUES PUBLIQUES DES DEPENSES ET DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT



Une démarche analytique du budget de la Ville a été lancée en 2011 sur le modèle « LOLF » du budget de l'Etat. A l'instar d'autres collectivités, la Ville de Saint-Germain-en-Laye souhaite, désormais, doubler la présentation du budget avec une vision par grandes politiques municipales.

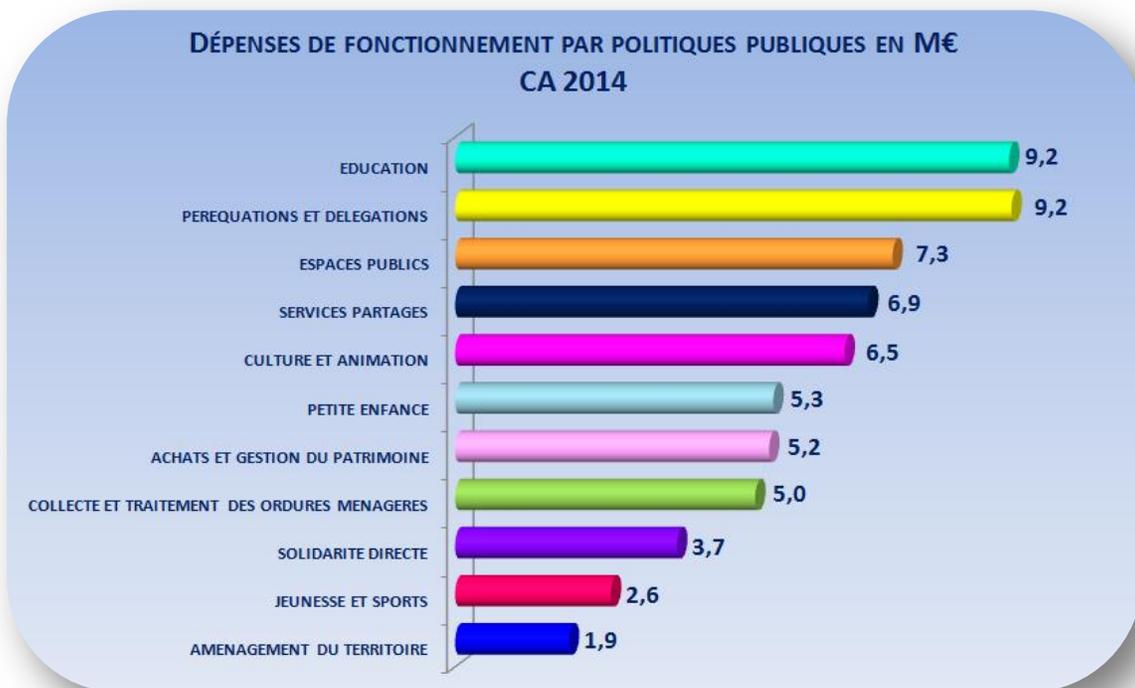
Pour le Compte Administratif 2014 l'ensemble des dépenses et recettes directes de fonctionnement est réparti, masse salariale incluse, dans les 11 missions qui sont optimisées régulièrement depuis 2012. Elles regroupent 34 programmes et 124 actions.

Le graphique ci-dessous permet de visualiser la répartition des coûts par mission.

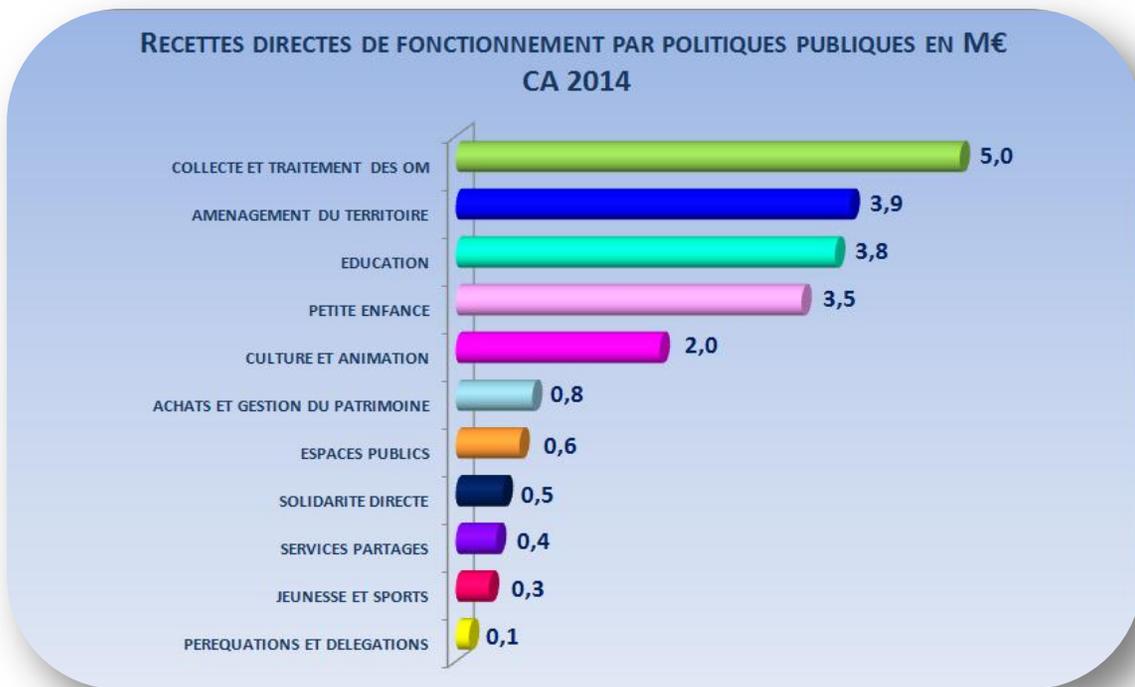


Les représentations graphiques de l'exécution des dépenses et recettes de fonctionnement, mettent en évidence le poids de chacune des politiques municipales.

En dépenses



En recettes



1. MISSION SERVICES PARTAGES EN DEPENSES ET EN RECETTES

EN DEPENSES

En 2014, cette mission support de l'ensemble des services représente 10,9 % des charges de fonctionnement. Elle regroupe tous les services internes de gestion des moyens humains, matériels, financiers, organisationnels et de relations publiques. Elle est gérée en 5 programmes.

SERVICES PARTAGES	CA 2014
Gestion des ressources humaines	1,37 M€
Systèmes d'information	0,89 M€
Gestion des finances	1,50 M€
Relations publiques	1,69 M€
Direction générale	1,41 M€
TOTAL MISSION SERVICES PARTAGES	6,86 M€

Gestion des ressources humaines

Globalement ce programme est en baisse (-5 %) en 2014 du fait principalement de l'arrêt du spectacle offert au personnel du fait de l'adhésion au CNAS et du recours à des cabinets de recrutement moindre.

Systèmes d'information

En 2014, plusieurs gros projets menés par la Direction des Systèmes d'Information et des Télécommunications ont permis de faire des gains importants de productivité:

- Equipement du nouveau Conseil Municipal de tablettes tactiles permettant la dématérialisation des documents de préparation du Conseil,
- Mise en production de tablettes tactiles dans les écoles pour la dématérialisation du pointage de la restauration et des activités périscolaires,
- Changement du logiciel de gestion du CCAS remplaçant un logiciel devenu obsolète. Cela permettra aussi à terme de dématérialiser les pointages des aides à domicile,
- Migration du système de vidéoprotection d'une technologie analogique vers une technologie numérique et d'un système propriétaire vers un système ouvert. Cela permet d'augmenter la qualité et la résolution des images,
- Remplacement du logiciel de pointage des ressources humaines par un nouveau logiciel.

Par ailleurs le périmètre de la Direction ne cesse d'évoluer avec l'arrivée de nouvelles missions :

- Début 2013 : téléphonie fixe et réseau fibre optique,
- Début 2014 : téléphonie mobile,
- Mi 2014 : système de vidéoprotection
- Fin 2014 : informatique dans les écoles.

Enfin, la DSIT continue à maintenir l'ensemble des systèmes d'information de la Ville qui sont composés notamment de :

- 400 ordinateurs,

- 100 imprimantes,
- 440 boites mail,
- 15 serveurs physiques,
- 46 serveurs virtuels,
- 200 lignes téléphoniques fixes,
- 250 lignes téléphoniques mobiles,
- 370 tablettes,
- une dizaine de kilomètres de fibre optique.

En 2014, l'ensemble de ce programme est en hausse de 4%. L'équipement de l'ensemble des membres du Conseil municipale en tablettes a nécessité des nouveaux abonnements internet. Mais cette mesure a permis la réduction importante de production de papier et de travaux de reprographie.

Gestion des finances

Ce programme enregistre une baisse (-9%) liée, d'une part aux frais financiers moins élevés (-130 k€) dû à la diminution de la dette et au remboursement d'un prêt fin 2013 ainsi qu'à la vacance d'un poste de cadre.

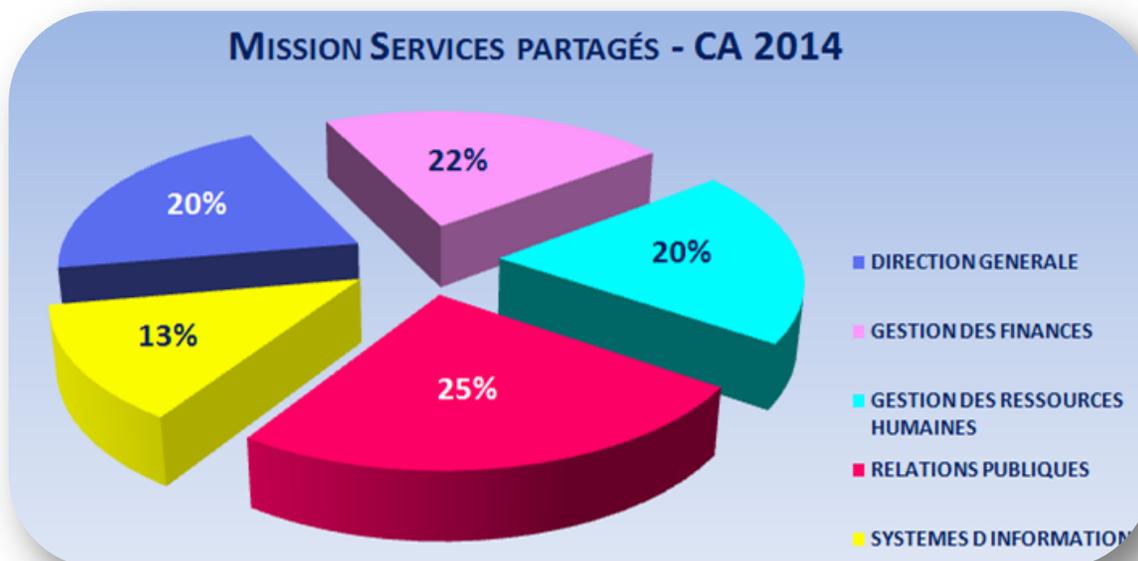
Relations Publiques

Globalement ce programme enregistre en 2014 une diminution qui pour l'essentiel est due au changement de la formule de la gestion de la régie du journal municipal. De même, cette modification entraîne une baisse des recettes.

Direction générale

Ce programme qui inclut l'intercommunalité, les affaires juridiques et assurances, les archives et la masse salariale de l'ensemble des actions centralisées à ce niveau de l'organigramme est en progression.

En 2014 malgré la hausse importante du montant de l'assurance dommage aux biens (+76,4%), ce programme est en baisse de -4 %. Les contentieux et les dépenses liées aux études pour l'entrée de la Ville en intercommunalité ont été moindres en 2015.



EN RECETTES

Cette mission participe aux recettes réelles de fonctionnement de la Ville à hauteur de 0,5 % et à l'autofinancement propre de la mission à hauteur de 5,9 %.

SERVICES PARTAGES	CA 2014
TOTAL MISSION SERVICES PARTAGES	0,40 M€

Il s'agit essentiellement des recettes d'insertions publicitaires dans le journal de la Ville, de location de la salle multimédia et des tournages de films ainsi que des remboursements d'assurance et de la refacturation du personnel mis à disposition des syndicats.

BILAN

SERVICES PARTAGES	CA 2014
Dépenses	6,86 M€
Recettes	0,40 M€
SOLDE DE LA MISSION	-6,46 M€

2. MISSION PEREQUATIONS, COMPENSATIONS ET DELEGATIONS DE L'ETAT EN DEPENSES ET EN RECETTES

EN DEPENSES

Cette mission représente 14,7 % des réalisations en fonctionnement en 2014. Elle comporte les prélèvements supportés par la Ville au titre des péréquations, l'écrêtement dû à la réforme de la taxe professionnelle (FNGIR) et le coût des missions assurées par délégation de l'Etat : missions régaliennes et administratives. Ces programmes, dont les dépenses sont imposées par l'Etat, constituent une charge dont le poids croissant risque de mettre en péril nos équilibres budgétaires.

PEREQUATIONS, COMPENSATIONS ET DELEGATION DE L'ETAT	CA 2014
Péréquation FPIC	1,30 M€
Compensation FNGIR	6,64 M€
Missions régaliennes et administratives	1,30 M€
TOTAL MISSION PEREQUATIONS, COMPENSATIONS ET DELEGATION DE L'ETAT	9,24 M€

Péréquations et compensations

Le FPIC, la péréquation horizontale au sein du bloc communal : + 42 % à Saint-Germain-en-Laye

Comme cela était prévu, les ressources du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales ont évolué : 570 M€ en 2014 contre 360 M€ en 2013 et 160 M€ en 2012 soit + 60 %. La montée en puissance de ce fonds a été accélérée par la loi de finances 2013.

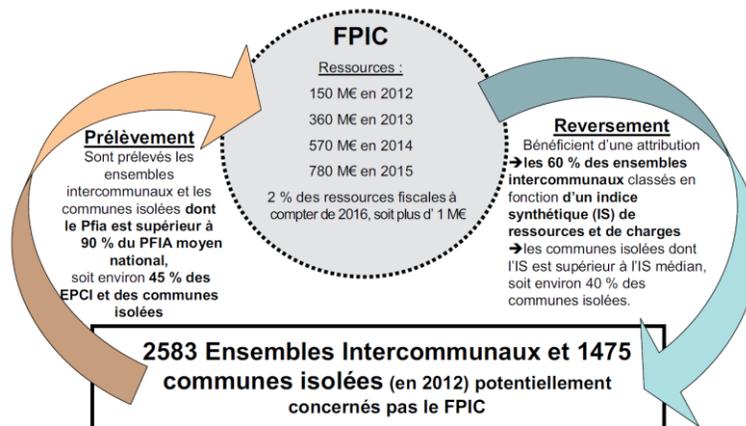
Des modifications au dispositif initial ont été apportées pour 2014 et notamment des modalités de calcul du prélèvement avec la prise en compte d'un critère transversal de charges des collectivités : le revenu par habitant.

De ce fait, le calcul du prélèvement s'effectue en fonction d'un indice synthétique de ressource **et** de charge fondé sur deux éléments :

- Le potentiel financier par habitant à hauteur de 75 % contre 80 % en 2013,
- Le revenu par habitant à hauteur de 25 % contre 20 % en 2013.

Son plafonnement des recettes à 10 % en 2012 puis à 11 % en 2013 passe à 13 % des recettes en 2014.

Pour Saint-Germain-en-Laye en 2014, le montant du FPIC s'élève à 1 303 k€ contre 922 k€ contre 287 k€ en 2012.



1 303 326 € c'est le montant du FPIC 2014 soit 30,9 € par habitant.

Le FNGIR, fonds national de garantie des ressources individuelles

La suppression de la taxe professionnelle a bouleversée le fonctionnement des dispositifs de péréquation des ressources. Le remplacement de la Taxe Professionnelle (TP) par la cotisation économique territoriale (CFE + CVAE) a eu pour conséquence d'accroître les inégalités de ressources fiscales entre les collectivités locales¹.

Le FNGIR ne constitue pas au sens strict un fonds de péréquation mais un fonds de compensation alimenté par les communes gagnantes de la réforme pour compenser les pertes subies par les autres.

La Ville, contributrice au titre du FNGIR, a été prélevée en 2014 de 6,64 M€.

⚠ Pour mémoire, dans le calcul du prélèvement dû par la Ville au titre du FNGIR a été inclus un produit exceptionnel de CVAE (1,3 M€) lié à une entreprise ayant réalisé une plus value suite à une fusion/absorption quelques jours avant la date d'établissement de ce calcul en 2011, soit près de 20 % du montant total de ce prélèvement.

La Ville conteste le montant du FNGIR par voie contentieuse, cette opération exceptionnelle impactant très négativement et durablement les finances de la Ville, sans qu'elle corresponde à une réalité économique.

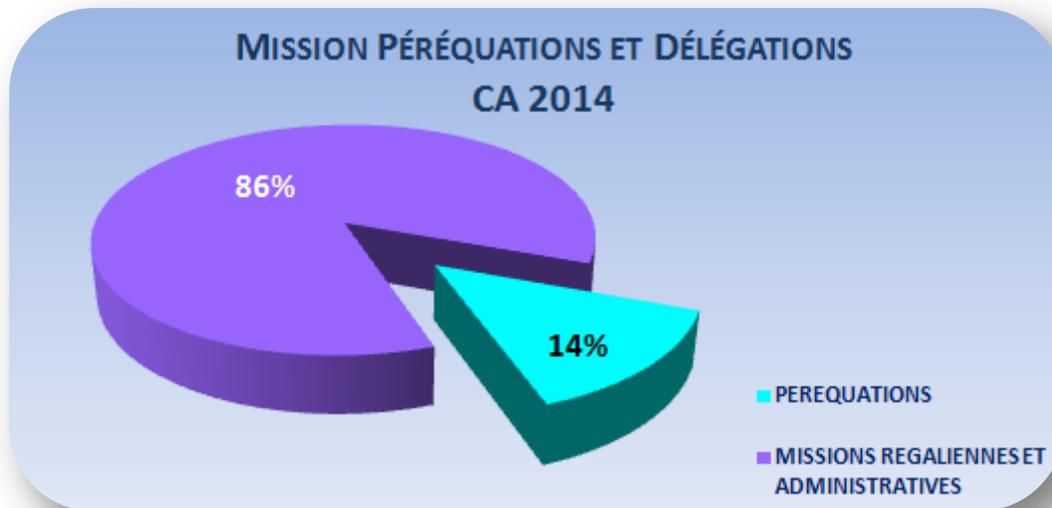
Nous payons donc chaque année une recette éphémère !

6,64 M€ c'est le montant du FNGIR pour 2014 soit 157,16 € par habitant

L'ensemble de ce programme représente 12,7% des dépenses réelles de fonctionnement de la Ville. Il est en progression de 5 % par rapport à 2013.

Missions régaliennes et administratives

Les dépenses de ce programme sont globalement stables en 2014. Seules les dépenses liées aux 2 tours des élections municipales et européennes ont été enregistrées en plus en 2014.



¹ Rapport Durieux-Subremon de mai 2010

EN RECETTES

Cette mission participe aux recettes réelles de fonctionnement de la Ville à hauteur de 0,2 % et à l'autofinancement propre de la mission à hauteur de 1,4 %.

PEREQUATIONS, COMPENSATIONS & DELEGATION DE L'ETAT	CA 2014
TOTAL MISSION	0,13 M€

Les recettes correspondent pour l'essentiel à :

- la dotation pour les titres sécurisés versée aux communes équipées de stations d'enregistrement des demandes de passeports et de cartes nationales (26 k€ pour 5 stations à Saint-Germain-en-Laye),
- la dotation pour recensement pour 8 k€,
- à la subvention liée aux élections pour 17 k€,
- les concessions au cimetière pour 81 k€.

BILAN

PEREQUATIONS, COMPENSATIONS & DELEGATION DE L'ETAT	CA 2014
Dépenses	9,24 M€
Recettes	0,13 M€
SOLDE DE LA MISSION	-9,11 M€

3. MISSION ACHATS ET GESTION DU PATRIMOINE EN DEPENSES ET EN RECETTES

EN DEPENSES

Cette mission support représente 8,3 % des réalisations en fonctionnement. Elle est gérée en 2 programmes.

ACHAT ET GESTION DU PATRIMOINE	CA 2014
Développement politique achat responsable	1,29 M€
Gestion et maintenance bâtiments municipaux	3,93 M€
TOTAL MISSION ACHAT ET GESTION DU PATRIMOINE	5,22 M€

Développement d'une politique d'achat responsable

Les actions menées dans le cadre de la politique d'achat responsable de la Ville s'opèrent à l'occasion des renouvellements de marchés dans une démarche de baisse de coûts unitaires et dans le cadre d'opérations de travaux en faveur de l'application de clauses environnementales et sociales.

En 2014, de nombreuses économies ont été réalisées sur certaines familles d'achat grâce aux leviers stratégiques mobilisés tout au long du processus d'achat. Des actions ont été menées :

- sur les opérateurs économiques : rationalisation du nombre de prestataires (recours à l'accord-cadre pour les prestations de conseil juridique), développement du dialogue technique en amont des consultations, systématisation des négociations dans le cadre des procédures qui l'autorisent,
- sur le cahier des charges des marchés : standardisation des besoins (produits d'entretien), cahiers des charges plus fonctionnels, regroupement des besoins pour des segments qui ne faisaient pas l'objet de procédures de consultation,
- sur l'organisationnel (une formation sur l'analyse des offres a été dispensée auprès des prescripteurs dans les services, une sensibilisation aux aspects déontologiques de l'achat a été réalisée).

Concernant le volet social de l'achat, une clause d'insertion sociale à hauteur de 1300 heures a été fixée dans le cahier des charges de l'opération de construction du Centre Technique Municipal.

Les ventes sur la plateforme de vente aux enchères Agorastore se sont poursuivies : 5 ventes ont été organisées et 100 produits réformés vendus.

Un audit du parc d'impression de la Ville a été réalisé ; il doit aboutir sur les trois prochaines années au redimensionnement du parc (suppression d'imprimantes jet d'encre et réduction de consommables, mutualisation de photocopieurs multi fonctions).

L'ensemble de ces actions a permis de réduire de façon significative les dépenses consacrées aux fournitures et particulièrement pour les achats de papier et de fournitures de reprographie qui enregistrent une forte baisse depuis 2013 soit (-32,1%) et (-2 % supplémentaires) en 2014.

Par ailleurs, les dépenses d'entretien de la flotte automobile de la Ville constituée de 103 véhicules (voitures, camions et transports en commun) et 79 engins et matériel techniques, ont baissé de 5 % en 2013 (-13k€).

Gestion et maintenance des bâtiments municipaux

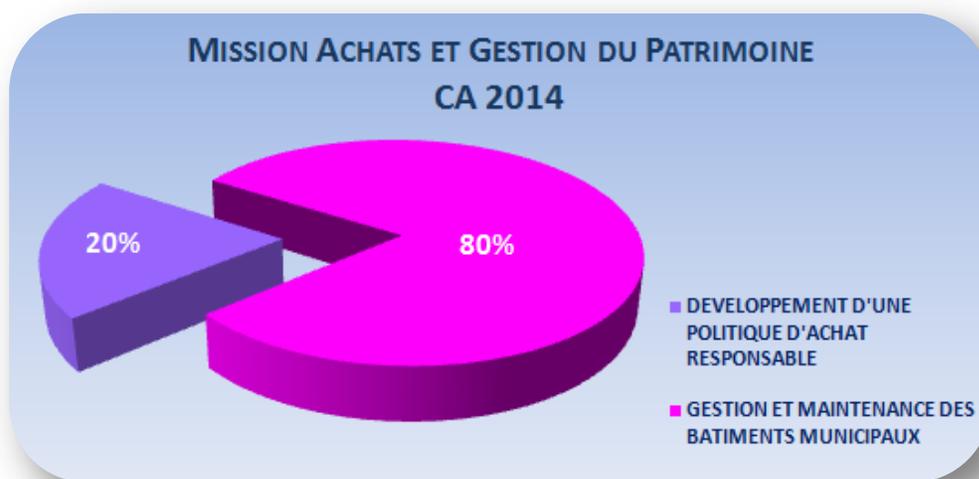
La Ville compte 68 sites, 155 bâtiments municipaux pour une surface totale de 151 630 m² de surface utile à maintenir et entretenir chaque année. Pour ce faire, 30 contrats de maintenance pour la prévention et d'entretien pour les interventions correctives sont actifs. Ils couvrent les domaines suivants :

- La sécurité (alarme incendie, extincteurs, désenfumage, blocs de secours...),
- La surveillance (intrusion),
- Le bon fonctionnement des ascenseurs et monte charges,
- L'entretien des couvertures et les sas d'entrée du Centre Administratif et de la bibliothèque, la verrière du Centre Administratif,
- Les vérifications périodiques de conformité des installations (électricité, levage, incendie...),
- La propreté (nettoyage des locaux et des vitres).

La renégociation systématique de chaque contrat arrivant à échéance et la recherche de solutions optimisées permettent de dégager des économies conséquentes. On peut noter en 2014 une relative progression du fait des nouvelles structures à entretenir.

Par ailleurs, on retrouve dans ce programme les dépenses liées aux travaux d'entretien et au chauffage urbain :

- pour les réalisations en interne, l'achat des fournitures pour les ateliers municipaux (menuiserie, plomberie, électricité, peinture, serrurerie...) représente une dépense relativement importante qui reste stable depuis 2013. Les équipes effectuent des entretiens courants et gèrent des projets complets (état de lieux, planification et réalisation des travaux),
- pour les travaux faits par des entreprises, les coûts sont en hausse de 53 k€. Ces travaux vont d'un simple remplacement d'une pièce de chaudière, au changement de vitrages, aux reprises d'enrobés des cours d'école ou encore en 2014 à la réfection du carrelage à l'école élémentaire Passy, aux remplacements du revêtement de sol dans différentes crèches, à la réfection des peintures du Manège Royal
- pour le chauffage urbain, le démarrage des travaux de construction de la chaudière bois par le délégataire et la signature de conventions de servitude pour le passage des réseaux de chaleur avec le Ministère de la Défense (pour l'emprise du Village d'Hennemont) et le CGY (pour la parcelle du Lycée International) vont permettre de réduire le coût de production de chauffage à compter de septembre 2015.



EN RECETTES

Cette mission participe aux recettes réelles de fonctionnement de la Ville à hauteur de 1 % et à l'autofinancement propre de la mission à hauteur de 14,7 %.

ACHAT ET GESTION DU PATRIMOINE	CA 2014
TOTAL MISSION	0,77 M€

Pour l'essentiel des recettes, il s'agit des loyers et charges issus de nos locations (440 k€), de la redevance chauffage urbain (294 k€) et des ventes sur Agorastore.

 Pour mémoire les recettes 2013 de ce secteur intégraient un produit exceptionnel lié au solde de gestion de l'ancien délégataire du chauffage urbain (1,047 M€)

BILAN

ACHAT ET GESTION DU PATRIMOINE	CA 2014
Dépenses	5,22 M€
Recettes	0,77 M€
SOLDE DE LA MISSION	-4,45 M€

4. MISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE EN DEPENSES ET EN RECETTES

EN DEPENSES

Cette mission support représente 3 % des réalisations en fonctionnement.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	CA 2014
Urbanisme et droits des sols	0,54 M€
Déplacements urbains	1,31 M€
Développement économique	0,03 M€
TOTAL MISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	1,89 M€

Urbanisme et droit des sols

La masse salariale représentant 99 % des dépenses de fonctionnement. Les autres dépenses, en baisse de -50% concernent essentiellement :

- les frais d'annonces légales, de levées d'hypothèque, de notaire et de diagnostics concernant les ventes de biens immobiliers de la Ville
- les frais d'annonces de révision du PLU et enquêtes publiques,
- les frais de relevés topographiques.

Il convient de préciser que, depuis 2013 les coûts de masse salariale sont diminués de la part des agents travaillant pour le projet « Lisière Pereire ». Ces dépenses sont constatées sur le budget annexe d'aménagement.

Déplacement urbain¹

Les coûts de fonctionnement du réseau de bus de la Ville représentent 61 % des dépenses de ce programme. Les principales actions menées en 2014 sont les suivantes :

- Augmentation de la fréquentation de 3,4% par rapport à 2013,
- Déviation de la R2 Nord via la rue de la Croix de Fer (tous les jours à partir de 10h40),
- Mise en place de contrôles conjoints dans les bus Transdev et la Police Municipale,
- Campagne affichage charte qualité dans les bus R1, R2 et R3,
- A partir du 28 avril 2014, ajustements d'horaires sur la R1 en fin d'après-midi Vinci – RER pour améliorer la desserte des établissements scolaires,
- Du 14 juillet au 23 août, interruption du RER A entre le Vésinet Le Pecq et Saint-Germain-en-Laye en raison de travaux de réfection du viaduc du Pecq. Mise en place de navettes bus par la RATP. Planning respecté, service bus adapté, absence de réclamations,
- A partir de la rentrée scolaire de septembre 2014, ajustement de deux horaires de la R2 Nord pour améliorer la desserte de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye,
- Circulation des bus R1, R2 et R3 via la rue des Bûcherons.

Le 17 septembre 2014, dans le cadre de la semaine de la mobilité, des animations Transdev Place du Marché ont été organisées avec le concours de la police municipale de Ville :

¹ Les frais de personnel sont inclus dans la mission « Services partagés » programme « Direction Générale »



Le deuxième poste de ce programme concerne le stationnement urbain pour 37 %. En 2014 les faits marquants sont les suivants :

- Inauguration du parking du Château (plus de 5,6 millions d'euros de travaux dont 2 660 000 € pris en charge par la Ville. Les travaux ont permis une mise à niveau en termes de sécurité, d'accessibilité, de signalétique et de confort. Parmi les travaux innovants peuvent être notés la mise en place d'un jalonnement à la place, la création de 3 bornes de recharge électrique ainsi que la lecture des plaques minéralogiques aux barrières de péages.
- Conclusion d'une convention d'occupation avec l'Etat pour une partie du parking du Château,
- A partir de 2014, application de la TVA pour les parkings. Les dépenses et les recettes sont budgétées hors taxe,
- Opération ParKing offert : mise en place, par les commerçants, des chèques parkings en partenariat avec les gestionnaires Vinci Park et QPark pour les parkings Pologne, Château, Coches et Marché,
- Possibilité de réserver sa place au parking du Marché,
- Réalisation d'une étude sur le stationnement en centre-ville par un prestataire spécialisé (diagnostic et proposition d'actions).

Développement économique¹

Le service du Développement Economique a pour mission essentielle d'assurer des relations étroites avec les quelques 3 500 entreprises et commerces de la Ville et d'en attirer de nouvelles. Avec deux agents, un chargé de mission au développement économique et un chargé de mission au commerce, ce service traite chaque mois en moyenne 160 appels téléphoniques entrants et rencontre plus de 50 professionnels, porteurs de projets et institutionnels. Les sujets plus particulièrement suivis en 2014 sont relatés ci-dessous.

Le suivi des projets d'installations d'entreprises et reprises d'entreprises :

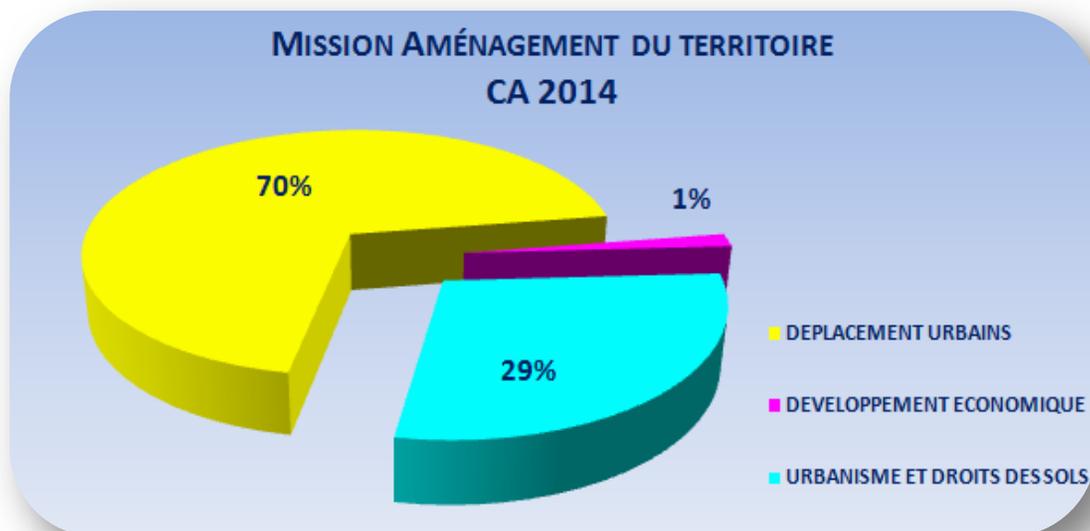
- Concrétisation du projet d'installation de la société iXBlue au site du Château Saint-Léger en collaboration avec l'Urbanisme (arrivée de 200 salariés en août 2015),
- Les négociations avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie pour sa réinstallation au Bel-Air et la recherche active des futurs autres occupants de la Place des Rotondes,
- Le suivi des projets d'hôtels (futur IBIS de la rue des Joueries, futur Mercure après reprise de l'Ermitage des Loges).

¹ Les frais de personnel sont inclus dans la mission « Services partagés » programme « Direction Générale »

Les grandes actions à destination des acteurs économiques locaux :

- Organisation des 6^e Rencontres Economiques sur le thème du patriotisme économique, présidées par Philippe CAMUS, président d'Alcatel-Lucent, réunissant près de trois cents acteurs de l'économie francilienne,
- Accueil de la « Soirée de la création reprise et de la jeune entreprise » organisée par la CCI,
- Le développement de l'Office de Commerce et de l'Artisanat numérique, en continuation des actions engagées en 2012 et 2013,
- La mise en place de commerces référents par rue,
- Le suivi des animations commerçants, notamment celle de la rue Ducastel pendant les Journées du Patrimoine,
- La mise en place d'une opération pérenne « ParKING Offert » qui poursuit un double objectif :
 - Promouvoir les parkings souterrains auprès des clients des commerces,
 - Constituer une base de données clients (courriels et provenance géographique).Cette opération a connu de bonnes retombées médiatiques à son lancement, figurant notamment au journal régional de FR3. Plus de 11 000 tickets de parking ont été achetés par les commerçants en quelques mois.
- L'ouverture d'un emplacement de commerce ambulant rue Pereire pour desservir le Parc d'entreprises Pereire, la Direction régionale des douanes et Sciences Po,
- Le suivi du déploiement de la fibre optique par Orange sur la commune de Saint-Germain (près de 33% de la commune couverte début 2015 pour un planning de 61% fin 2016) ainsi que les réponses aux nombreuses questions des administrés.

Les dépenses liées au développement économiques se sont élevées en 2014 à 29 k€.



EN RECETTES

De part sa définition, cette mission participe aux recettes réelles de fonctionnement de la Ville à hauteur de 5,2 %, à l'autofinancement propre de la mission à hauteur de 100 % et contribue aux autres missions.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	CA 2014
TOTAL MISSION	3,95 M€

En urbanisme et droit des sols, les recettes correspondent aux cessions immobilières de la Ville soit 1,83 M€ soit la cession des parcelles sises 57 à 75 rue Saint Léger (1,53 M€) et la vente du local du 16 rue de la salle (0,3 M€).

En déplacements urbains, il s'agit des recettes de stationnement en surface et dans les différents parkings souterrains de la Ville (2,11 M€).

BILAN

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	CA 2014
Dépenses	1,89 M€
Recettes	3,95 M€
SOLDE DE LA MISSION	+2,06 M€

5. MISSION ESPACES PUBLICS EN DEPENSES ET EN RECETTES

EN DEPENSES

Cette mission support représente 11,6 % des dépenses de fonctionnement de la Ville. Elle est l'un des axes principaux des services rendus à l'ensemble des administrés. Cette mission contribue à la mise en valeur du patrimoine de la Ville.

ESPACES PUBLICS	CA 2014
Espaces verts	1,31 M€
Eclairage public et mobilier urbain	1,13 M€
Entretien voirie	3,38 M€
Tranquillité	1,44 M€
TOTAL MISSION ESPACES PUBLICS	7,26 M€

Espaces verts

L'entretien des nombreux espaces verts de la Ville, qui procurent une grande qualité de vie aux Saint-Germainois, est optimisé et maîtrisé. Parmi les postes principaux de ce programme, on retrouve les travaux d'entretien : l'élagage et l'abattage d'arbres, le ramassage des feuilles, le désherbage, la mise en serre, la plantation des graines, le gazon, les plantes et l'achat du petit outillage. C'est une surface de 45 hectares que la Ville entretient et met à la disposition des saint-germainois.

Globalement ce poste est en augmentation (+3 %) du fait essentiellement de la hausse des dépenses de personnel et des indices de réévaluation des marchés.

Eclairage public et mobilier urbain

Ce sont 3 200 points lumineux, 52 carrefours soit 208 feux tricolores, 1 500 éléments (bancs, corbeilles, panneaux, canisettes...) et 125 jeux qui sont gérés dans ce programme.

Globalement, les dépenses relatives à l'éclairage public, les illuminations de Noël et le mobilier urbain sont en hausse (+11 % +110 k€).

D'une part le prix de l'électricité a augmenté de 5,5% en 2014 et d'autre part une facturation importante (42 k€) de régularisation sur le poste «Feuillancourt» du fait de dépassement de puissance. Ce compteur a été modifié pour prendre en compte ce nouveau besoin.

Entretien de la Voirie

Ce sont plus de 71 km linéaires de voirie et 140 km de trottoirs qui sont entretenus par la Ville pour :

- l'entretien du mobilier urbain, de la signalisation routière et des revêtements de voirie afin d'assurer le bon état et la sécurité de la voirie.
- la manutention pour la mise en place de barrières et panneaux notamment pour les déménagements (757 en 2014), collectes de sang et la préparation des manifestations,
- le nettoyage et balayage,
- 2 800 tags et graffitis ont été effacés en 2014.

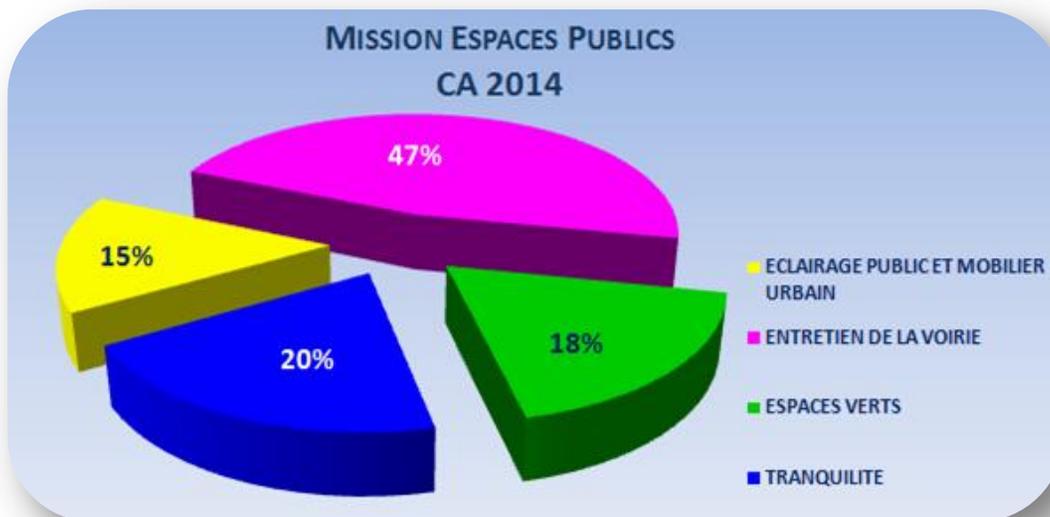
En 2014, le coût de l'ensemble de ces actions est en baisse de -2%.

Tranquillité

L'ensemble des dépenses concernant la Police Municipale et la vidéo protection est quasi stable (-0,3%). La masse salariale représente 95,4 % de ce programme. La mise en place de l'IAT pour l'ensemble des policiers municipaux a été une avancée sociale, permettant de pérenniser les emplois.

Le reste des dépenses concerne essentiellement le renouvellement des uniformes, du petit matériel et de l'équipement spécifique.

⚠ Les projets de la vidéoprotection et du PVe (procès verbal électronique) ont été conduits par la DSIT.



EN RECETTES

Cette mission participe aux recettes réelles de fonctionnement de la Ville à hauteur de 0,8 % et à l'autofinancement propre de la mission à hauteur de 8,8 %.

ESPACES PUBLICS	CA 2014
TOTAL MISSION	0,64 M€

Les recettes concernent les droits de voirie et d'occupation du domaine public (258 k€) pour travaux, déménagements et terrasses, les redevances du marché forain (253 k€), la redevance versée par le SIDEYNE (49 k€) et l'intéressement aux recettes du mobilier urbain Decaux (50 k€).

BILAN

ESPACES PUBLICS	CA 2014
Dépenses	7,26 M€
Recettes	0,64 M€
SOLDE DE LA MISSION	-6,62 M€

6. MISSION COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES EN DEPENSES ET EN RECETTES

EN DEPENSES

8 % des dépenses de la Ville sont consacrées à cette mission essentielle afin de pouvoir assurer la collecte et le traitement des 20 000 tonnes de déchets ménagers produits annuellement, toutes catégories confondues.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	CA 2014
Collecte et location des bacs	2,68 M€
Traitement	2,31 M€
TOTAL MISSION COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	4,99 M€

Collecte

On entend par collecte, le ramassage d'un déchet et son évacuation jusqu'à son lieu de déchargement et/ou de traitement. A Saint-Germain-en-Laye, le ramassage a pour objet :

- les collectes en porte-à-porte :
 - des ordures ménagères résiduelles,
 - des Déchets Banals des Industries et Commerçants (DBIC),
 - des encombrants,
 - des déchets végétaux,
 - des déchets de marchés, foires et autres évènements,
 - des sapins de Noël.
- les collectes sélectives en porte-à-porte et en apport volontaire :
 - des emballages ménagers recyclables et journaux-revues-magazines,
 - des emballages ménagers en verre alimentaire,

Il s'agit aussi de :

- l'évacuation des déchets déposés à la déchetterie par les particuliers,
- l'évacuation des déchets des services techniques déposés à la déchetterie des services municipaux,
- la collecte des dépôts sauvages.

L'organisation du service repose sur un découpage du territoire en 10 secteurs de collecte. D'une façon générale, les fréquences des collectes en porte-à-porte de chaque secteur sont adaptées à la capacité de stockage des bacs des usagers, c'est-à-dire à la typologie de l'habitat d'un secteur, pour les déchets verts à la saisonnalité de la production.

En 2014, les tonnages d'ordures ménagères résiduelles collectées en porte-à-porte continuent à diminuer (-2,22 %), confirmant ainsi la tendance des années précédentes.

Les mesures du Programme Local de Prévention des Déchets, dont les actions principales de 2014 reposent sur la promotion du compostage individuel et la lutte contre le gaspillage alimentaire continuent d'être développées sur le territoire. L'analyse détaillée de ces éléments sera présentée dans le « Rapport annuel 2014 relatif au prix et à la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés » au conseil municipal.

Les coûts d'enlèvement sont en hausse du fait de l'augmentation contractuelle du marché et du taux de TVA passant de 7 à 10 %.

Traitement

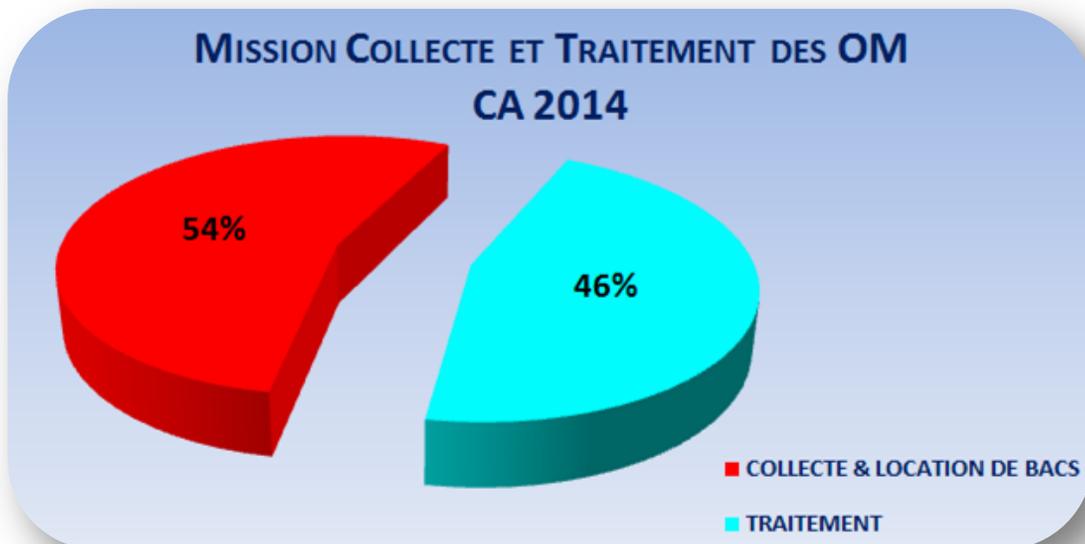
Le SIDRU a la compétence du traitement et facture ensuite la Ville pour ce service :

- des ordures ménagères résiduelles,
- des Déchets Banals des Industries et Commerçants (DBIC),
- des encombrants,
- des déchets végétaux,
- des déchets de marchés, foires et autres évènements,
- sapins de Noël.

La Ville s'occupe quant à elle de la gestion des déchets déposés à la déchetterie des services municipaux et à la déchetterie réservée aux particuliers.

Les coûts de traitement ont progressé en 2014 du fait de l'augmentation du prix à la tonne (+3,5 %), du traitement supplémentaire des « refus de tri » (380 tonnes) et l'augmentation du taux de TVA passant de 7 à 10 %.

Par ailleurs la Ville poursuit ses actions autour de la réduction des déchets à travers la campagne d'incitation à la mise en place de compacteurs chez les particuliers et dans les résidences.



EN RECETTES

Cette mission participe aux recettes réelles de fonctionnement de la Ville à hauteur de 6,7 % et à l'autofinancement propre de la mission à hauteur de 100 %.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	CA 2014
TOTAL MISSION	5,04 M€

Les recettes correspondent à :

- la TEOM¹ pour 3,435 M€ (dont le taux reste inchangé en 2014),
- les redevances pour l'enlèvement de déchets banals industriels et commerciaux pour 1,2 M€,
- les recyclages et les reversements sur la vente de métaux, plastiques, cartons, papier, journaux pour 0,32 M€,
- la participation pour l'accès à la déchetterie des communes de Chambourcy, Aigremont, Mareil-Marly et Fourqueux (0,1 M€),

BILAN

COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	CA 2014
Dépenses	4,99 M€
Recettes	5,04 M€
SOLDE DE LA MISSION	0,05 M€

¹ TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (**impôt local, assis sur le foncier bâti**)

7. MISSION EDUCATION EN DEPENSES ET EN RECETTES

EN DEPENSES

Cette mission, représentant 14,7 % des dépenses de fonctionnement de la Ville, est l'un des axes principaux des services rendus aux familles. Cette mission contribue à la réussite éducative des enfants scolarisés à Saint-Germain-en-Laye.

EDUCATION	CA 2014
Fonctionnement des écoles	4,59 M€
Restauration	2,15 M€
Activités périscolaires	2,46 M€
TOTAL MISSION EDUCATION	9,20 M€

La Ville met à la disposition des enfants 9 écoles élémentaires, 10 écoles maternelles et 6 centres de loisirs. A la rentrée de septembre 2014, ce sont plus de 3613 élèves qui sont scolarisés dans les écoles primaires publiques à Saint-Germain-en-Laye chaque année.

Pour mémoire la ville compte 133 classes (85 en élémentaire et 48 en maternelle).

L'année 2014 a été particulièrement marquée par :

- l'ouverture de 2 classes supplémentaires : 1 en maternelle et 1 en élémentaire,
- l'abandon des forfaits pour tous les tarifs périscolaires. Désormais, sauf pour les accueils de loisirs, les familles ne sont facturées qu'en fonction des présences réelles de leurs enfants aux activités périscolaires,
- la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires qui a conduit à l'ajout d'une demi-journée supplémentaire de classe par semaine.

Fonctionnement des écoles

Ce poste est en baisse (-57 k€) malgré l'ouverture de 2 classes. Parmi les éléments conduisant à ce résultat on notera :

- des dépenses de personnel moindres du fait de vacances de postes,
- une baisse significative (-5%) du coût du contrat d'entretien
- une hausse des dépenses de transports scolaires : 1 jour par semaines supplémentaire pour les circuits de ramassage scolaire depuis la mise en place des nouveaux rythmes scolaires en septembre 2014.

Restauration

En 2014, on constate que 70,2 % des élèves des écoles primaire de la Ville mangent à la cantine.

Le coût des achats de repas est en hausse de 2%. Cette évolution résulte de la réévaluation contractuelle du marché et du renforcement du personnel de service.

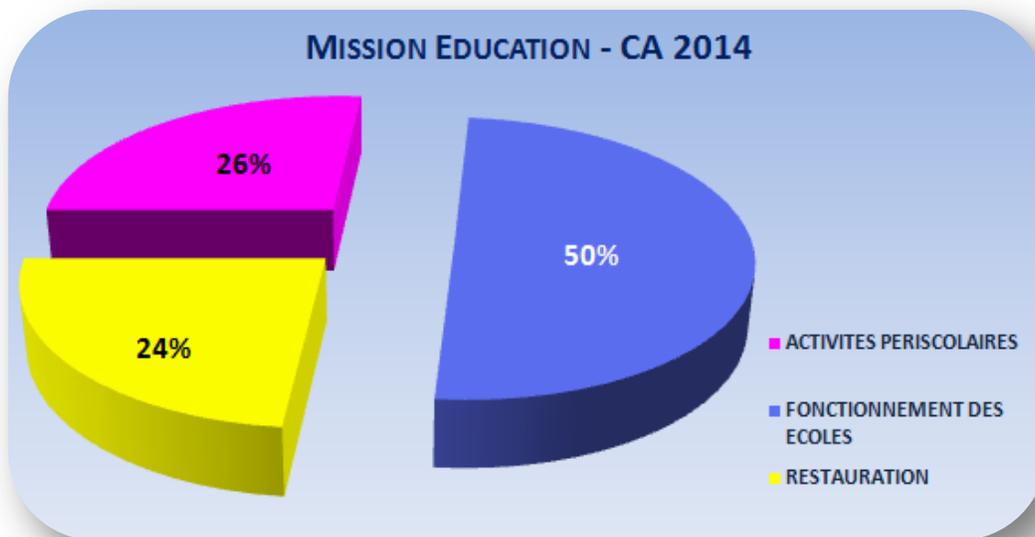
Ce sont 363 000 repas qui ont été servis en 2014 (227 862 en élémentaires et 134 482 en maternelle) soit une moyenne journalière de 2 534 repas.

Activités périscolaires

La mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires permet d'accueillir gratuitement, 2 fois par semaine (les lundis et jeudis dans la moitié des écoles, les mardis et vendredis dans l'autre moitié des écoles), entre 65 et 70% des enfants scolarisés dans des ateliers péri-éducatifs très variés déclinant les 5 thèmes retenus dans le Projet Educatif Territorial adopté par le Conseil Municipal le 22 mai 2014 : culture, nature, numérique, sport et citoyenneté. Pour ce faire, la Ville a recours à des animateurs, à des vacataires (sophrologue par exemple), aux éducateurs sportifs de la Ville mais a également développé des partenariats avec des associations (escrime, rugby).

Les TAP (Temps Activité Péri-éducative) nécessitent un encadrement de 1 animateur pour 14 enfants en maternelle et 1 animateur pour 18 enfants en élémentaire

Hormis les coûts supplémentaires liés à cette réforme imposée par l'Etat, les autres postes de ce programmes sont restés stables.



EN RECETTES

Cette mission participe aux recettes réelles de fonctionnement de la Ville à hauteur de 5 % et à l'autofinancement propre de la mission à hauteur de 41,3 %.

EDUCATION	CA 2014
TOTAL MISSION	3,80 M€

Les recettes inscrites correspondent à la participation des différents intervenants suivants :

- Participation des familles pour 3,18 M€,
- Subvention de la CAF pour 173 k€,
- Subvention du STIF pour les circuits spéciaux de transport scolaire 171 k€,
- Subvention du Département 104 k€
- Participation des autres communes pour 73 k€,
- Fonds d'amorçage nouveaux rythmes scolaire 68,4 k€
- Remboursement d'une quote-part du lait et des produits laitiers servis aux enfants 7 k€.

BILAN

EDUCATION	CA 2014
Dépenses	9,20 M€
Recettes	3,80 M€
SOLDE DE LA MISSION	-5,40 M€

8. MISSION PETITE ENFANCE EN DEPENSES ET EN RECETTES

EN DEPENSES

Cette mission regroupe l'ensemble des dépenses liées au fonctionnement des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant et représente 8,4 % des dépenses de fonctionnement de la Ville en 2014.

PETITE ENFANCE	CA 2014
Fonctionnement des crèches	4,24 M€
Restauration	0,25 M€
Subventions	0,79 M€
TOTAL MISSION PETITE ENFANCE	5,28 M€

13 Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant sont mis à disposition des parents : 6 crèches, 4 multi-accueils et 3 haltes garderies soit 413 places agréées. La gestion des 2 multi-accueils « Gramont » et « Comtes d'Auvergne » est confiée à des délégataires.

Ce sont plus de 750 000 heures de présence d'enfants qui ont été enregistrées en 2014.

La convention de financement signée entre la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines et la Ville de Saint-Germain-en-Laye, a été renouvelée pour la période 2015-2018.



Fonctionnement des crèches

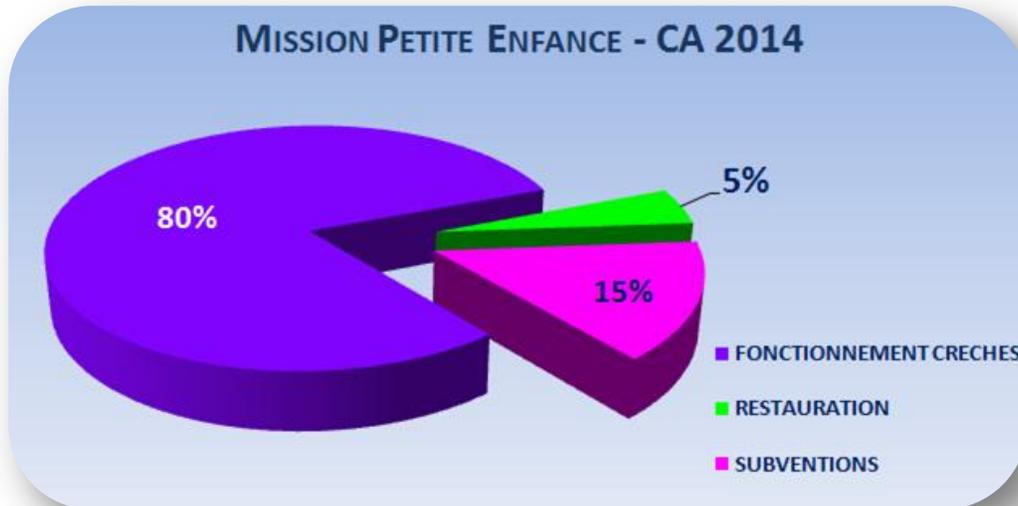
La quasi-totalité du budget de ce programme (75%) correspond à des coûts de personnel en hausse de 4 % du fait du remplacement de plusieurs en arrêt maladie et en congés maternité. Globalement les autres postes sont en baisse (-20 k€).

Restauration

Les achats de repas sont en progression de 8 % du fait de l'augmentation contractuelle du marché (+7%), le nombre de repas servis en hausse (+262).

Subventions

Sont enregistrées dans ce programme les subventions versées dans le cadre des délégations de service public des crèches « Gramont » et « Comtes d'Auvergne ». En 2014, ce poste est quasiment au même niveau (+0,8%) que l'an passé soit + 18 k€. Ces subventions correspondent aux dispositions des contrats de délégation.



EN RECETTES

Cette mission participe aux recettes réelles de fonctionnement de la Ville à hauteur de 4,6 % et à l'autofinancement propre de la mission à hauteur de 65,5 %.

PETITE ENFANCE	CA 2014
TOTAL DE LA MISSION	3,46 M€

Les recettes correspondent à la participation des différents intervenants suivants :

- Subvention de la CAF pour 1,6 M€,
- Participation des familles pour 1,29 M€,
- Subvention du Conseil Départemental des Yvelines pour 0,24 M€,
- Subvention de l'Etat pour 0,09 M€,
- Redevance des crèches Gramont et Comtes d'Auvergne pour 0,15 M€,
- Autres 2 k€ dont remboursement d'une quote-part du lait et des produits laitiers servis aux enfants.

BILAN

PETITE ENFANCE	CA 2014
Dépenses	5,28 M€
Recettes	3,46 M€
SOLDE DE LA MISSION	-1,82 M€

9. MISSION CULTURE ET ANIMATION EN DEPENSES ET EN RECETTES

EN DEPENSES

Dans cette mission sont suivis tous les services culturels mis à disposition par la Ville : le CRD, le théâtre, la bibliothèque, le musée et toutes les fêtes, salons et commémorations organisés à Saint-Germain-en-Laye. 10,3 % des dépenses de fonctionnement y sont consacrés.

CULTURE ET ANIMATION	CA 2014
Enseignements artistiques	1,53 M€
Création et diffusion artistiques	1,70 M€
Développement de la lecture publique et du multimédia	0,93 M€
Conservation et valorisation du patrimoine	0,17 M€
Animation du territoire	2,14 M€
TOTAL MISSION CULTURE ET ANIMATION	6,47 M€

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD)

La quasi-totalité du budget du CRD (97,6%) correspond à des coûts de personnel qui se répartissent entre l'équipe administrative (6 agents) et les enseignants (35 professeurs et assistants) dont :

- 28 professeurs de musique pour 523 élèves,
- 3 professeurs et 2 accompagnateurs de danse pour 225 élèves,
- 2 professeurs d'art dramatique pour 50 élèves.

En 2014, le CRD a accueilli 798 élèves dont 82 % de saint-germanoises. En partenariat avec le collège Claude Debussy, 88 élèves ont fait un parcours scolaire en horaires aménagés dans le cadre des classes CHAMD.

En 2014, le CRD a participé à la vie culturelle de Saint-Germain en s'associant à certaines manifestations (inauguration de l'exposition « De boue et de larmes », commémoration du 11 novembre) et s'efforce toujours de proposer une diffusion hors de ses murs et dans divers lieux de la ville (TAD, salle Tati, Temple, résidences de seniors...).

Le CRD participe également à des projets rencontres de danse contemporaine de Marly-le-Roi, aux activités de l'Union des conservatoires des Yvelines (Ucem78), notamment pour l'organisation du stage et des concerts de l'Orchestre Symphonique des Yvelines.

Le conservatoire a organisé 75 manifestations réunissant environ 5300 spectateurs pour les événements suivants :

- 21 grands spectacles et/ou concerts dont 6 en partenariat,
- 54 auditions de classes instrumentales et vocales dans l'auditorium.

Preuve de l'excellence de l'enseignement, plusieurs élèves du CRD ont été admis dans des établissements ou institutions sélectifs (notamment 1 élève en écriture au CNSM de Paris, mais aussi au CRR de Paris ou à la Maîtrise des Hauts de Seine).

En 2014 l'investissement en instruments a permis d'acquérir des petits bassons pour l'ouverture de cette classe instrumentale et de renouveler 2 des 4 saxophones devenus assez anciens.



Le Théâtre (TAD)

Le Théâtre Alexandre Dumas a programmé **42 spectacles de toutes les disciplines et esthétiques scéniques** durant l'année 2014 : théâtre classique et contemporain, danse de ballet, musique lyrique, actuelle ou symphonique, cirque, one-man show, jeune public.

Les moments forts de l'année 2014 :

- Rencontre de Jean-Paul Tribout, et Eric Herson-Macarel, comédien interprète de Figaron ; Guillaume Galienne et la troupe de la Comédie Française avec *Oblomov* ; Claire Keim et Martin Lamotte avec *The Guitrys* ; Daniel Russo avec *Hier est un autre jour* ; Jean-François Balmer dans une réinterprétation du *Voyage au bout de la nuit* de LF. Céline ; Maxime D'Aboville dans *La Conversation* de d'Ormesson ; Pierre Arditi dans *Comme s'il en pleuvait* ; Cristiana Reali avec *La rose tatouée...*
- Des opéras de Verdi et Mozart, comprenant une séance en matinée d'initiation au monde lyrique avec extraits chantés destinée aux élèves de collège et lycée
- De la marionnette contemporaine avec la nouvelle création de Philippe Genty
- Des stars pour les jeunes, qui ont réveillé la salle ! avec Kev Adams puis les Drôles de Mecs
- Des œuvres magnifiques dans le cadre de la commémoration du Centenaire 14-18 écrites et mises en scène par Xavier Lemaire, *Les coquelicots dans les tranchées* et *Qui es-tu Fritz Haber ?*

Certaines programmations se réalisent dans le cadre de partenariats : **pour 2014 avec le Conseil Général des Yvelines dans le cadre des « Parcours Chorégraphiques »** initiant les jeunes élèves danseuses au monde professionnel par des sorties aux spectacles de la discipline et des conférences préparatoires - au TAD autour du chef d'œuvre classique *Giselle*, avec une conférencière de l'Opéra de Paris en novembre 2014. Nous avons également programmé les 2 créations phares du **Festival Odysée en Yvelines**, organisé par le Centre Dramatique National de Sartrouville, *Le rêve d'Anna* et *Moby Dick* (en février et mars 2014).

Un très grand développement des actions d'accompagnement des publics a été mis en œuvre durant cette année. Les objectifs sont de fidéliser les publics ou de les sensibiliser, de transmettre aux plus jeunes, de développer la curiosité et la familiarité avec le monde du spectacle vivant. Dans un contexte du temps des loisirs très concurrentiel, il s'agit de donner envie à nos adhérents et spectateurs de revenir, faire de nouveaux choix dans un lieu chaleureux et ouvert.

En partenariat avec les Médiathèques, une sélection des fonds musique, danse et théâtre est proposé autour de la programmation. Les élèves du CRD peuvent découvrir les artistes en répétitions, les rencontrer, mais aussi interpréter des interludes musicaux dans le foyer du théâtre et son nouvel espace Piano-bar. Des lectures autour des textes présentés dans la saison se montent avec les jeunes praticiens des classes théâtre. Les conférences et adhérents de l'Université Libre se retrouvent en lien avec certaines sélections de la saison de manière à la mettre en perspective. L'Inspection Académique a soutenu avec nous 3 classes à Projet Artistique et Culturelle ayant touché plus de 60 élèves des écoles élémentaires pour 45 heures d'enseignement théâtral dispensé par des comédiens professionnels.

De nombreuses visites des coulisses, séances de dédicaces et rencontres avec les artistes se poursuivent.

Le nombre des locations augmentent également à plus de 10 par an et se développe en direction du monde économique privé pour de l'événementiel.

La programmation a lieu dans la grande salle de 701 places mais également à la salle Tati (409 places). Plus de 33 % des spectateurs sont des jeunes de moins de 26 ans.

COMPARATIF PAR SAISON	2012/2013	2013/2014	2014 /2015
Nbre de billets vendus	26 057	25 092	27 348
Nbre d'adhérents	1 814	2 307	2166

 Le bilan ne prend en compte que le nombre de billets vendus, en dehors des manifestations gratuites (Journée du Patrimoine avec son spectacle en entrée libre, présentations de saison...).



Arrêt sur images... Ont été à l'affiche en 2014



Globalement les dépenses de ce secteur sont restées stables en 2014.



Les médiathèques

La Bibliothèque Multimédia et la Bibliothèque George-Sand constituent le réseau des médiathèques de Saint-Germain-en-Laye, service public culturel municipal. Les médiathèques ont pour mission de promouvoir le livre et la lecture, de mettre à la disposition de la population des documents imprimés et multimédia pour répondre à ses besoins en matière de culture, d'information, de loisir et de développement des apprentissages.

La Bibliothèque multimédia, grande médiathèque moderne en plein centre-ville, est dotée d'une très riche collection et d'un auditorium de 100 places où ont lieu de nombreux événements tout au long de l'année. La Bibliothèque George-Sand est une médiathèque de proximité à deux pas des commerces et services de la future place des Rotondes dans le quartier du Bel-Air

L'activité 2014 des médiathèques :

- 964 entrées en moyenne par jour d'ouverture,
- 6 593 inscrits dont 88% de Saint-germanoïis,
- 339 101 prêts de documents,
- 1895 participants pour 58 animations (dont 16 ateliers-lecture parents / enfants),
- 177 accueils pour 79 groupes (classes en majorité),
- 2 080 prêts pour 11 crèches desservies.

Les médiathèques proposent un service de prêt à domicile en partenariat avec les associations MICA et Equipes Saint-Vincent et interviennent pour des séances de lecture au foyer-club Berlioz.

Les collections en libre-accès :

- 100 193 livres,
- 16 078 CD et textes lus,
- 8 575 DVD,
- 218 abonnements « presse ».

La Bibliothèque multimédia possède également un fonds patrimonial important : 7 806 documents catalogués.

En 2014 les acquisitions représentent 149 527 €

Automatisation

Depuis la fin du mois de novembre 2014, la Bibliothèque multimédia est équipée de cinq automates de prêts. Toutes les transactions de prêt et de retour s'effectuent désormais sur ces automates. Il s'agit d'une évolution importante du service à l'utilisateur qui gagne en autonomie et en temps. Les bibliothécaires sont ainsi plus disponibles pour développer des activités de conseil et d'information.



Promotion et animations

Dotées d'un logo et d'une ligne graphique depuis 2014, les médiathèques publient un « Guide du lecteur » annuel et un « Agenda » semestriel de leurs animations : BB lire, heures du conte, spectacles, rencontres d'écrivains, lectures, expositions, projections... Elles participent à diverses opérations nationales: Printemps des poètes (mars), Semaine de la langue française et de la francophonie (mars), Fête de l'internet (mai), Semaine européenne du développement durable (mai/juin), Fête de la science (octobre), Semaine bleue (octobre), Mois du film documentaire (novembre).

La Bibliothèque George-Sand participe activement à l'opération Bel-Air plage. Un club de lecteurs se réunit régulièrement à la Bibliothèque multimédia.



La Bibliothèque multimédia primée dix ans après son ouverture

Inaugurée le 9 décembre 2005 par Renaud Donnedieu de Vabres, ministre de la Culture et de la Communication et Emmanuel Lamy, Maire de Saint-Germain-en-Laye, la Bibliothèque multimédia, réalisée par les architectes Elizabeth Naud et Luc Poux, figure au palmarès 2014 d'architecture, d'urbanisme et du paysage décerné par le CAUE, Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Yvelines, avec une mention spéciale dans la catégorie « Dialoguer avec le contexte ».

Globalement les dépenses de ce secteur sont restées stables en 2014.



Musée municipal et collections

Le musée :

La maison natale de Claude Debussy (22 août 1862), construction caractéristique du XVIIème siècle (deux corps de bâtiments séparés par une cour, une façade sur rue très étroite) accueille le siège de l'Office Municipal du Tourisme et le musée Debussy.

Le musée est un espace d'exposition permanente consacré à Claude Debussy (1862-1918). Présentation d'objets personnels et de documents iconographiques relatant sa vie, son œuvre et ses affinités artistiques ; évocation des grandes tendances de son époque.

Les collections :

Le musée municipal a été créé en 1872 et fermé en 1979. Il conserve outre le célèbre tableau L'Escamoteur attribué à Jérôme Bosch, plusieurs peintures flamandes du XVIIe siècle (Joos de Momper, Van Balen, Franken II, Met de Blès), ou des terres cuites de Jean-Baptiste Lemoyne.

Par ailleurs le musée conserve également un fonds important d'aquarelles, peintures, tapisseries, bois gravés, céramiques et porcelaines...

L'apothicairerie, évocation de la médecine sous Louis XIV, possède une superbe collection de pots en faïence ornés de motifs bleus, de vases en verre et de boîtes en bois décorées à la main. Tous les objets rassemblés datent des XVIIe et XVIIIe siècles, et proviennent des deux hôpitaux royaux fondés à Saint-Germain-en-Laye au XVIIe siècle : l'Hôpital général et l'Hôpital de la Charité.



Le CA 2014 enregistre principalement :

- les honoraires, cachets, accord de piano et impression billetterie pour les visites et concerts pour 38 k€,
- les charges de personnel.

L'ensemble de ses dépenses représentent 168 k€ dont 79 % de masse salariale.

L'animation du territoire

Ce programme regroupe toutes les animations : jumelages, fêtes et salons, commémorations, fête des loges et subventions à l'Office de tourisme et à des associations culturelles.

Certains événements sont reconduits chaque année comme : la journée cadre de vie, les vendanges, le marché de l'Art, le marché Européen, le marché aux fleurs, le forum des associations sportives, le marché aux saveurs, le marché de Noël...

Parmi les événements culturels 2014 on notera tout particulièrement :

- Exposition à l'Espace VERA : FORDAN peinture, ALBERTINI sculpture, DELMAS peinture, BRIMSON, sculpture, Alekos FASSIANOS peinture, François DAVID-LEROY peinture, Rita LECAT peinture, Dodie YENCESSE, sculpture (1^{er} prix de sculpture du 5^{ème} Salon d'art) et «l'Atelier 43 dialogue avec le cinéma »,
- 2^{ème} Salon photographique de Saint Germain, au Manège Royal (en alternance avec l'exposition photographique grand format en plein air) proposé par le PHOTO CLUB,
- Concerts au Kiosque, les dimanches de juin et début juillet,
- Remise du 11^{ème} prix des Clubs de Lecture à Isabelle STIBBE,
- 7^{ème} Marché de l'Art,
- 6^{ème} Nuit des Artistes,
- Exposition « Couleurs Foraines »,
- Centenaire de la Grande Guerre – Exposition « De boue et de larmes » au Manège Royal et Exposition « St Germain et la Grande Guerre » à l'Espace VERA,
- 9^{ème} Festival en plein air : Chœurs en fête,
- 27^{ème} édition de L'ESTIVAL,
- Concerts de l'Avent à l'Eglise Saint Germain,
- Concert de Noël au Théâtre Alexandre Dumas «Musiques slaves» par l'orchestre et les chœurs du CRD,
- 362^{ème} édition de la Fête des Loges,



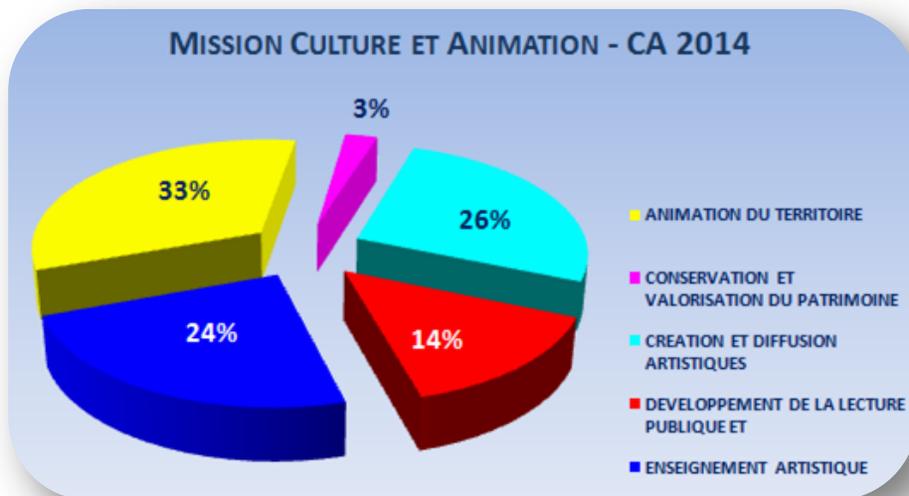
Arrêt sur images... Fête des Loges 2014



La vocation des jumelages est de favoriser les échanges internationaux et de développer des liens d'amitié avec les villes «jumelles». Une politique que Saint-Germain-en-Laye mène activement depuis plus de 35 ans avec Aschaffenburg en Allemagne, Ayr en Ecosse, Winchester aux USA, Konstancin-Jeziorna en Pologne. Le jumelage avec Temara est au point mort.

En 2014 : le 30^{ème} anniversaire du jumelage AYR.

La réalisation de ce programme fait apparaître une hausse globale de 3 % essentiellement sur les coûts de personnel.



EN RECETTES

Cette mission participe aux recettes réelles de fonctionnement de la Ville à hauteur de 2,7 % et à l'autofinancement propre de la mission à hauteur de 31,6 %.

CULTURE ET ANIMATION	CA 2014
TOTAL DE LA MISSION	2,04 M€

Les recettes inscrites correspondent à la participation des différents intervenants suivants :

- Participation des familles et adhérents pour 1,02 M€,
- Fête des loges 820 k€,
- Subvention du Conseil Départemental des Yvelines pour 125 k€,
- Locations de salles, expositions et concerts pour 44 k€,
- Redevance des marchés 14 k€,
- Loyer de l'office de tourisme 13 k€

BILAN

CULTURE ET ANIMATION	CA 2014
Dépenses	6,47 M€
Recettes	2,04 M€
SOLDE DE LA MISSION	-4,43 M€

10. MISSION JEUNESSE ET SPORTS EN DEPENSES ET EN RECETTES

EN DEPENSES

Cette mission représente 4,1 % des dépenses de fonctionnement de la Ville. Elle regroupe la gestion et l'utilisation des équipements sportifs et l'organisation des manifestations saint-germanoises.

JEUNESSE ET SPORTS	CA 2014
Animation jeunesse	0,83 M€
Pratique sportive	1,75 M€
TOTAL MISSION JEUNESSE ET SPORTS	2,58 M€

Animation jeunesse

La quasi-totalité des dépenses de ce programme (68 %) concerne la subvention et les frais de fonctionnement (fluides, chauffage, eau...) pour l'association la CLEF.

On retrouve dans ce programme les actions du Conseil Municipal des Jeunes.

Par ailleurs, de nombreuses manifestations sont organisées tout au long de l'année : Ciné club, spectacle musical, soirées jazz, fêtes des clubs, soirée celtique, art urbain, etc. Enfin dans le cadre des stages de découvertes culturelles organisés lors des vacances scolaires, en 2014 ont été réalisés : Parcours Le Notre, Archéologie, Alexandre Dumas et le Théâtre, Ecologie et environnement.

Pratique sportive

Les structures sportives de la Ville sont très sollicitées, le taux d'occupation avoisine 100 % pour nombre d'entre elles.

Le sport à SGEL est très présent avec ses 10 928 licenciés et ses 48 618 heures de pratique au sein des différentes structures couvertes et découvertes.

En 2014, la Ville a participé au challenge de la ville la plus sportive et a fait partie des deux villes finalistes avec la Ville de Cholet.

Le Gymnase des Lavandières a ouvert ses portes le 2 janvier 2014. Cette nouvelle salle, avec son mur d'escalade, a permis d'accroître les créneaux mis à disposition des scolaires et à renforcer la pratique des sports collectifs à Saint-Germain-en-Laye. Le championnat de France junior d'escrime y a été organisé ainsi que le traditionnel "coup de Jarnac".



En parallèle :

- un nouveau dojo a été réalisé dans la salle B du COSEC et a permis au stade Saint-Germainois judo club de développer son activité.
- Un nouveau parquet de danse a également été réalisé fin 2013 dans la salle C du COSEC. Il permet aux utilisateurs de pratiquer dans d'excellentes conditions.

En plus de ses actions, la Ville a soutenu 20 associations sportives locales en leur versant une subvention dont le montant total a été maintenu au niveau de 2013. Il représente 250 k€. En effet la Ville mène une politique active en collaboration avec l'ensemble des clubs sportifs saint-germainois.

Manifestations sportives ou caritatives 2014 : « Paris Saint-Germain-en-Laye la course », « Course d'endurance des écoles », « Foulée royale », « Challenge verrier », « Forum des sports », « Virades des Rois », « Palmarès sportif », « Corrida pédestre », « Marche de l'espoir du Téléthon », "tournoi de rugby Jo Urquia"....



Arrêt sur images... Ca s'est passé en 2014



Course d'endurance des écoles



La marche de l'espoir

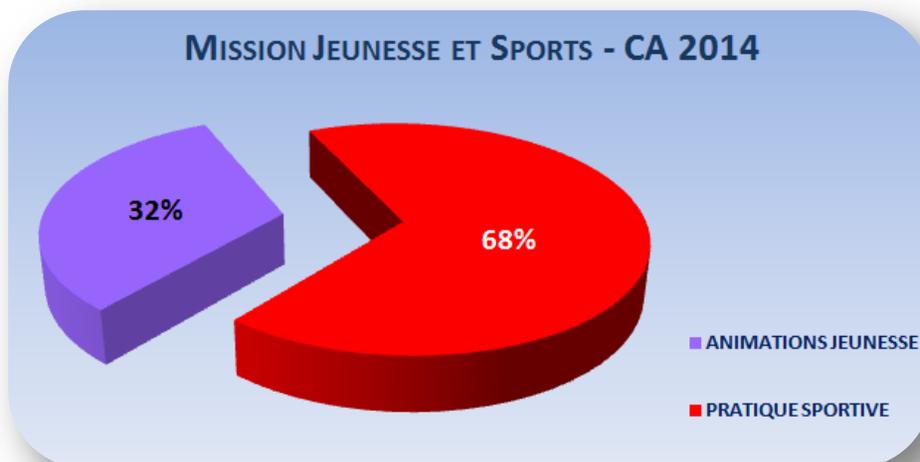


La foulée Royale



PSG – Danone cup

Les 68 % restant sur l'ensemble de cette mission concernent les dépenses de personnel.



EN RECETTES

Cette mission participe aux recettes réelles de fonctionnement de la Ville à hauteur de 0,4 % et à l'autofinancement propre de la mission à hauteur de 12,8 %.

JEUNESSE ET SPORTS	CA 2014
TOTAL MISSION	0,33 M€

Les recettes inscrites correspondent aux locations des structures sportives.

BILAN

JEUNESSE ET SPORTS	CA 2014
Dépenses	2,58 M€
Recettes	0,33 M€
SOLDE DE LA MISSION	-2,25 M€

11. MISSION SOLIDARITE DIRECTE EN DEPENSES ET EN RECETTES

EN DEPENSES

5,9 % des dépenses de fonctionnement de la Ville sont consacrées aux actions menées dans le domaine de la solidarité directe. Cette mission regroupe plusieurs périmètres : l'action sociale, la gestion des clubs pour les séniors et la prévention.

SOLIDARITE DIRECTE	CA 2014
Action sociale	1,65 M€
Séniors	0,93 M€
Prévention	1,11 M€
TOTAL MISSION SOLIDARITE DIRECTE	3,69 M€

Actions sociales

En 2014, la masse salariale représente 66 % des dépenses de fonctionnement de ce programme et les autres dépenses sont stables. Elles ont concerné, essentiellement, les actions sociales suivantes menées par la Ville :

- La subvention en hausse en 2014 (500 k€) versée par la Ville au Centre Communal d'Action Sociale qui propose à environ 350 seniors en perte d'autonomie des prestations d'aide à domicile, de portage de repas et de téléassistance. En 2014, le CCAS a également suivi 317 familles rencontrant des difficultés sociales et/ou financières, en partenariat étroit avec les assistantes sociales du Conseil Départemental des Yvelines.
- Les actions menées par le Bureau Municipal de l'Emploi qui a toujours, dans un contexte d'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi et de bénéficiaires du RSA, soutenu 400 demandeurs d'emploi dans un parcours personnalisé, sans accroissement des dépenses (44 k€).
- La cotisation versée par la Ville à la Mission Locale (29,3 k€), association intercommunale qui s'adresse aux 16/25 ans en recherche de projet professionnel, de formation ou d'emploi. Elle propose un accueil et un suivi personnalisé, des conseils et un accompagnement tout au long de leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Les frais liés à l'édition du Pass Local permettant aux seniors de 67 ans et plus de voyager gratuitement sur les lignes de bus du réseau Rézalys.

Mais aussi, la mise à disposition de divers locaux du patrimoine de la Ville, l'organisation de la fête de la famille, la prise en charge des frais d'inhumation des indigents...

Séniors

La quasi-totalité des dépenses de ce programme concerne les coûts de personnel et de fonctionnement des clubs Berlioz et Louis XIV et des logements du Pavillon Louis XIV (loyers + charges = 215k€).

Les autres dépenses ont concerné essentiellement :

- « Les Journées de l'Amitié », qui se sont déroulées en janvier 2014: ce sont 1 300 seniors âgés de plus de 67 ans qui ont été reçus sur 4 jours pour participer à un « déjeuner spectacle russe ». C'est un moment de convivialité très apprécié. Chaque jour les doyens sont fêtés. Le plus âgé d'entre eux avait 105 ans !



- Les activités de la Carte Royale (environ 610 adhérents): les 2 clubs seniors proposent de nombreuses manifestations, activités et sorties aux seniors de 65 ans et plus. Ces activités sont présentées chaque trimestre au sein de l'agenda de la Carte Royale. Gratuites ou payantes, elles sont très diversifiées: visites de monuments, spectacles, cours de gymnastique, d'aquagym, de danse, de langue, d'informatique, jeux de société, conversation italienne, club de lecture, ateliers mémoire, chorale, couture, repas à thème...Les seniors ont également la possibilité de se déplacer avec la navette seniors.
- Les repas servis dans chaque club le midi du lundi au vendredi hors jours fériés.

Prévention

La quasi-totalité du budget de ce programme (90%) concerne les subventions versées aux associations de prévention : APSY, l'Agasec et la Soucoupe. Le montant des subventions versées, dans ce secteur, est constant depuis plusieurs années.

L'Espace Jeunes a développé quatre projets :

- La prévention par le sport, nouveau projet, qui permet une réintégration sociale à travers les valeurs du sport, en collaboration avec les centres sociaux, la mission locale et l'APSY,
- Un tournoi de football intercités en juin,
- L'action de sensibilisation relative à la consommation d'alcool et de drogues qui s'est déroulée lors de la fête de la musique par l'espace jeune et l'APSY,
- Une initiation au parachutisme avec les jeunes du Bel Air à l'automne.

Concernant les actions de prévention générale, les conférences dans le domaine de la santé dont celles sur les violences faites aux femmes par Alternative 78 et les ateliers pour la prévention du SIDA ont été reconduites.

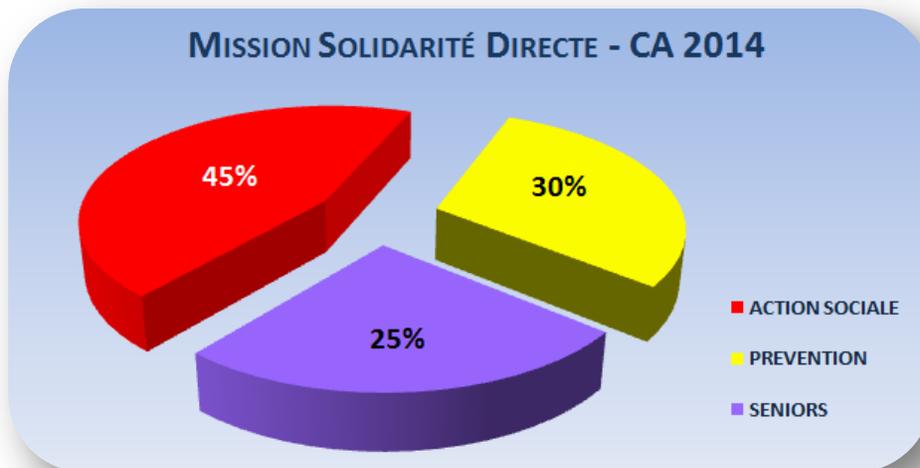
Le Point d'Accès au Droit (PAD) fête sa première année de fonctionnement. C'est un service parfaitement identifié par les Saint-Germanoises.

Sa fréquentation n'a cessé de croître. Plus de 3793 personnes ont pris contact et/ou ont obtenu un rendez-vous au sein de la structure, soit une moyenne mensuelle de 316 usagers, soit une moyenne hebdomadaire de 79 et une moyenne journalière de 16 usagers. La majorité des personnes reçues se situe dans la tranche d'âge entre 30 et 59 ans et sont principalement des femmes.

Le PAD a accueilli pour plus de la moitié des Saint Germanoises, soit 59%.

Le relais fait par les partenaires sociaux locaux (le territoire d'action sociale (TAS), les centres sociaux etc.), et aussi par les communes avoisinantes permet de recevoir des personnes ne faisant pas partie de la commune du PAD.

Les principales villes concernées sont : Le Pecq, Chatou, le Vésinet et Marly Le Roi.



EN RECETTES

Cette mission participe aux recettes réelles de fonctionnement de la Ville à hauteur de 0,6 % et à l'autofinancement propre de la mission à hauteur de 12,8 %.

SOLIDARITE DIRECTE	CA 2014
TOTAL MISSION	0,47 M€

Les recettes inscrites correspondent aux participations des adhérents aux clubs seniors pour :

- les loyers et charges des foyers pour 191 k€,
- les repas pour 98 k€,
- les animations et sorties organisées pour 86 k€.

BILAN

SOLIDARITE DIRECTE	CA 2014
Dépenses	3,69 M€
Recettes	0,47 M€
SOLDE DE LA MISSION	-3,22 M€

COMPTE ADMINISTRATIF 2014 - BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT

Le budget d'assainissement est un budget annexe de la Ville de Saint-Germain-en-Laye régi par la nomenclature comptable M49.



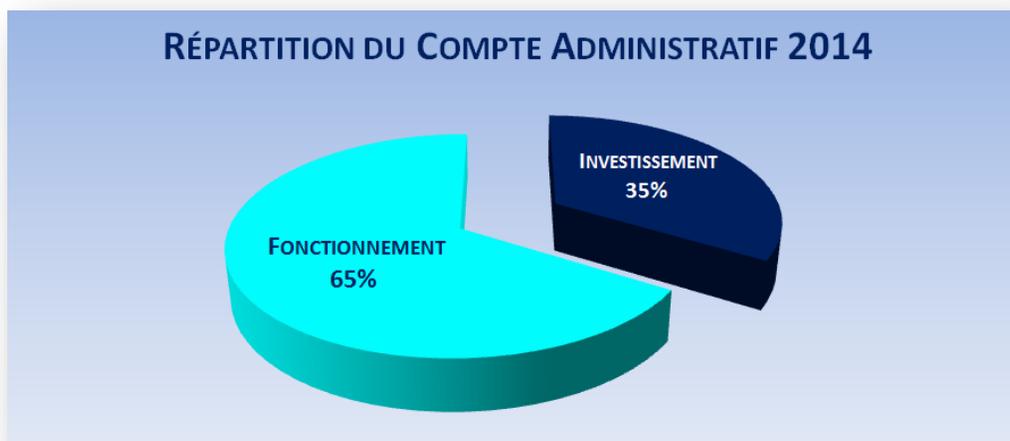
1. NIVEAU GENERAL DE REALISATION 2014– FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	771 852 €	Recettes réelles	813 036 €
Dépenses d'ordre	254 710 €	Recettes d'ordre	254 710 €
Dépenses totales	1 026 562 €	Recettes totales	1 067 746 €
Crédits ouverts	1 188 701 €	Crédits ouverts	1 188 701 €
% d'exécution des dépenses	86,4 %	% d'exécution recettes	89,827 %

Pour mémoire, en 2013, le taux d'exécution global était de :

- en dépenses 80 %,
- en recettes 86,7 %.

La répartition entre la section de fonctionnement et d'investissement est représentée graphiquement ci-dessous.



Le résultat net global au 31 décembre 2014 est de 27 783,11 €.

2. FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles	262 901 €	Recettes réelles	691 329 €
Dépenses d'ordre	237 921 €	Recettes d'ordre	16 789 €
Dépenses totales	500 822 €	Recettes totales	708 115 €
Crédits ouverts	627 004 €	Crédits ouverts	627 004 €
% d'exécution dépenses	79,9 %	% d'exécution recettes	112,9 %

 Pour mémoire, en 2013 le taux d'exécution de la section de Fonctionnement était de :

- en dépenses 95,9 %,
- en recettes 109,9 %.

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses d'exploitation réelles se rapportent principalement à l'entretien du patrimoine existant avec les opérations de curage, d'inspections télévisées des réseaux et les petites réparations (pompes de relevage, casses ponctuelles,...). Elles s'élèvent en 2014 à 263 k€ contre 314 k€ en 2013.

Les dépenses d'ordre sont composées des dotations aux amortissements pour 238 k€, niveau identique à 2013.

Outre les opérations récurrentes, les principales opérations ont concerné :

<i>TYPE DE TRAVAUX</i>	<i>COÛT</i>
Forfait curage réseau fête des loges	12 040 €
Forfait curage du réseau assainissement	25 190 €
Forfait curage des ouvrages annexes	50 570 €
Forfait inspections télévisées	28 120 €
Inspections télévisées supplémentaires	3 310 €
Vérification conformité des raccordements	112 400 €
Maintenance poste de refoulement	5 890 €
Curage, pompage supplémentaires	250€
Réparation d'un poste de refoulement	4 060 €
Réparation sur le poste de la fête des loges	8 210 €
TOTAL	250 044 €

Les recettes de Fonctionnement

Les recettes proviennent de quatre ressources :

- La redevance d'assainissement : elle est assise sur le volume d'eau facturé aux abonnés reliés à l'assainissement. Pour 2014 elle s'élève à 289,2 k€ contre 257,3 k€ en 2013,
- Une contribution de la Ville de Saint-Germain-en-Laye pour participer à la gestion des eaux pluviales (budget communal) par le réseau unitaire (budget assainissement). Pour 2014 elle s'élève à 129 k€ contre 128,5 k€ en 2013,

- La refacturation des vérifications de conformité de raccordement à l'égout soit 141,4 k€ contre 140,8 k€ en 2014,
- La taxe de raccordement au réseau d'assainissement qui est due par toute personne demandant à se raccorder au réseau d'assainissement communal. Elle s'élève à 130,4 k€ contre 69,6 k€ en 2013. Ce montant varie selon les années, en fonction du nombre de constructions nouvelles. L'historique ci-dessous démontre la volatilité de cette recette qui est de ce fait difficile à anticiper.



3. INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	508 951 €	Recettes réelles	121 711 €
Dépenses d'ordre	16 789 €	Recettes d'ordre	237 921 €
Dépenses totales	527 740 €	Recettes totales	359 632 €
Crédits ouverts	561 697 €	Crédits ouverts	561 697 €
% d'exécution dépenses	94 %	% d'exécution recettes	64 %

✈ Pour mémoire, en 2013, le taux d'exécution de la section d'Investissement était de 63,1 % en dépenses et 62 % en recettes.

Les dépenses d'investissement

L'étude diagnostic sur le réseau communal d'assainissement a permis d'établir un schéma directeur d'assainissement qui est en cours de finalisation. Il sera présenté courant 2015.

Le coût total de cette étude est de 93,4 k€. Elle est financée par Agence de l'Eau Seine Normandie à hauteur de 49,4 k€ et par autofinancement. Les crédits non réalisés ont fait l'objet d'un report tant en dépenses qu'en recettes.

Ce schéma directeur préconisera un programme de travaux. Ces derniers pourront être subventionnés par l'Agence de l'Eau Seine Normandie à hauteur de 30%.

En 2014, les dépenses d'investissement sont en hausse par rapport à l'an passé. Elles s'élèvent à 509 k€ contre 306 k€ en 2013. Cette augmentation provient essentiellement de :

- + 72 k€ d'études,
- + 144 k€ de travaux.

Les principaux travaux réalisés en 2014 sont :

<i>TYPE DE TRAVAUX</i>	<i>COÛT</i>
Remplacement collecteur rue d'Hennemont	28 720 €
Chemisage rues Saint Léger, de l'Ermitage et avenue du Val, rue Ampère	162 576 €
Remplacement du collecteur rue Debussy	6 540 €
Réfection ovoïde rue d'Ayen	142 242 €
Création regard d'accès fête des loges	7 630 €
Création de deux accès réseau rue Thiers	31 273 €
Création de deux accès réseau angle Bucherons / Lorraine	8 680 €
TOTAL	387 661 €



Réalisation du radier d'un ovoïde rue d'Ayen



Remplacement d'une partie du collecteur Rue d'Hennemont

Par ailleurs, le budget annexe d'aménagement a remboursé 26,5 k€ de capital d'emprunt contre 25,8 k€ en 2013. L'encours de la dette total au 31 décembre est de 259,2 k€.

Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement réelles ont été constituées en 2014 :

- du FCTVA qui s'est élevé à 43,3 k€ contre 47,4 k€ en 2013,
- d'un transfert de la section de fonctionnement vers la section d'investissement à hauteur de 79,4 k€ (compte 1068).

Les recettes d'ordre sont composées de l'amortissement des immobilisations pour 238 k€.



Descente en réseau Pour un contrôle d'assainissement



Gainage d'un collecteur

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

Le budget du Service de Soins Infirmiers à Domicile est un budget annexe de la Ville de Saint-Germain-en-Laye régi par la nomenclature comptable M22.



Le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) de Saint-Germain-en-Laye est géré par la Direction de la Solidarité de la Ville. Il a pour objectif de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées de plus de 60 ans malades ou dépendantes et des personnes handicapées de moins de 60 ans. Il dispose d'un agrément de l'ARS (Agence Régionale de Santé) de 35 places pour les personnes âgées et d'une place pour les personnes handicapées. Son financement est assuré par l'assurance maladie sous forme d'une dotation globale.

 Les missions principales du service sont :

- De permettre un retour à l'autonomie de la personne,
- D'éviter une hospitalisation lorsque les conditions médicales et sociales le permettent,
- De faciliter le retour au domicile à la suite d'une hospitalisation,
- De prévenir ou de retarder l'aggravation de l'état des bénéficiaires et leur admission dans les services de long séjour ou dans les établissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes

Le service intervient exclusivement sur le territoire de Saint-Germain-en-Laye. Il dispense sur prescription médicale des soins infirmiers de base, d'accompagnement et de réadaptation à domicile ou au substitut du domicile. Les soins sont assurés 7 jours sur 7 entre 7h30 et 19h30. Les interventions le week-end et les jours fériés sont réservées aux personnes isolées ou alitées

 L'équipe qui compose le SSIAD comprend :

- Une infirmière coordinatrice à temps plein,
- Une infirmière à mi-temps,
- 7 aides-soignantes,
- Un agent administratif à mi-temps,
- Une psychologue qui intervient une fois par mois pour animer un groupe de parole.

Des infirmières libérales, kinésithérapeutes et des pédicures conventionnés avec le SSIAD, interviennent auprès des bénéficiaires autant que nécessaire.



Zoom sur l'activité 2014

- 9 699 interventions aides-soignantes d'une durée moyenne de 40 minutes,
- 56 prises en charge sur une durée moyenne de 460 jours,
- 12 personnes ont bénéficié d'un passage 7 jours sur 7,
- 7 personnes ont bénéficié d'un passage matin et soir,
- Nombre moyen de bénéficiaires par jour : 29 contre 31 en 2013,
- Au 31 décembre : 11 personnes sont sur la liste d'attente.

L'état de santé et de dépendance d'1 personne a nécessité le passage de 2 soignants simultanément avec une intervention du SSIAD 5 jours /7.

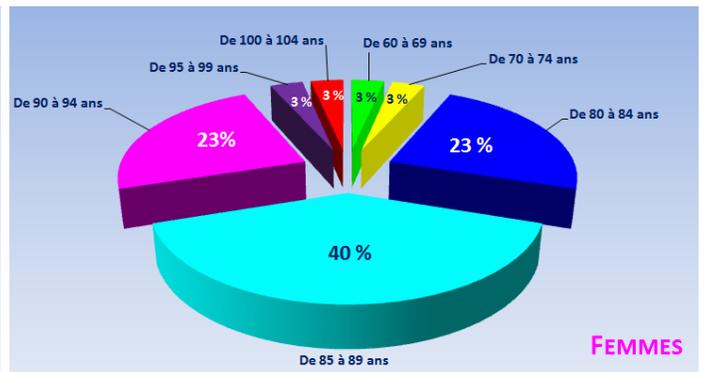
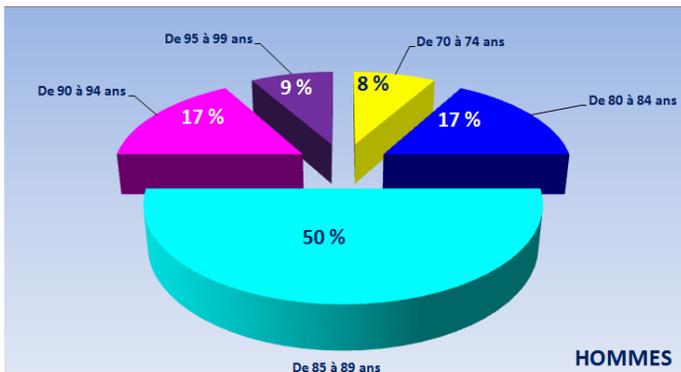
L'infirmière à mi-temps a réalisé 574 interventions d'une durée moyenne de 17 minutes pour 23 bénéficiaires (10 bénéficiaires en 2013 pris en charge par l'infirmière coordinatrice).

L'infirmière coordinatrice a réalisé 30 visites d'évaluation qui ont abouti à 11 prises en charge.

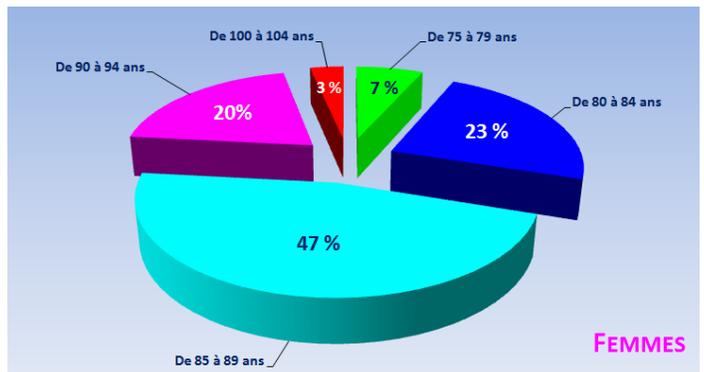
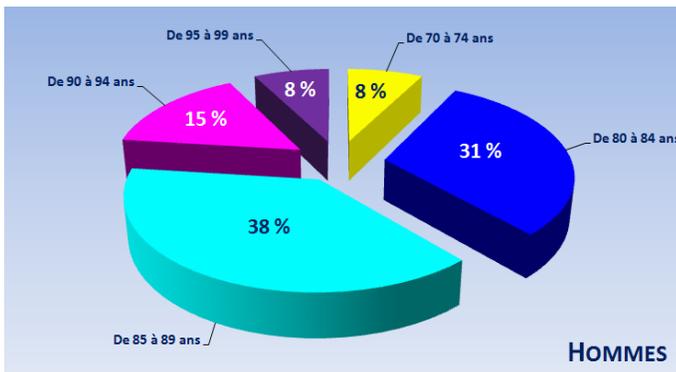
En 2014 le taux d'occupation (journées réalisées/journées théoriques) est de 79,5 % (contre 85,6 % en 2013). Il est inférieur aux années précédentes en raison de l'absence prolongée de deux aides-soignantes dont l'une seulement a pu être remplacée.

Au cours de l'année 2014, 42 saint-germanois de plus de 60 ans ont bénéficié de l'intervention du SSIAD, ce qui a représenté 56 prises en charge tout au long de l'année. La place réservée aux personnes handicapées de moins de 60 ans n'a pas été utilisée.

La répartition des bénéficiaires par tranches d'âge et par sexe s'établit comme suit en 2014



Alors qu'en 2013, la répartition était la suivante



Au cours de l'exercice 2014, ont été pris en charge 12 hommes et 30 femmes. La moyenne d'âge est la suivante :

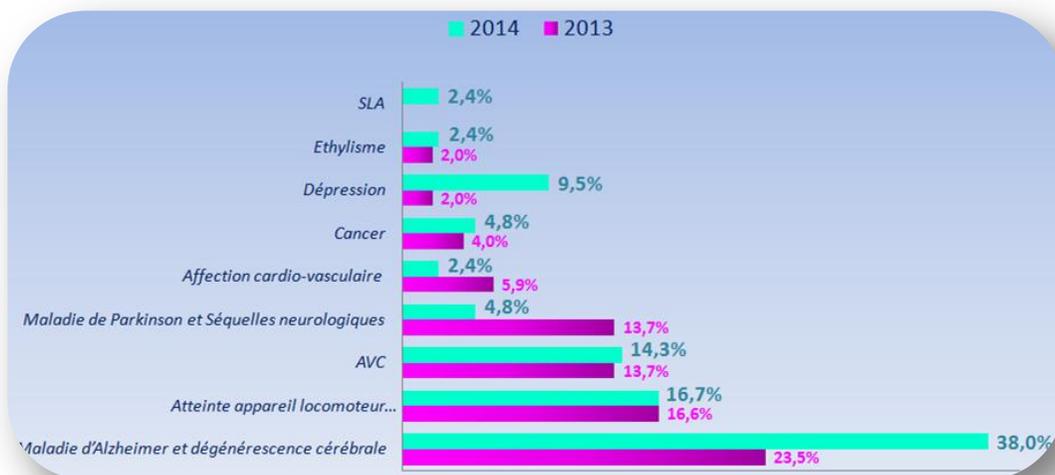
- 2014 → Moyenne d'âge des femmes : 87 ans et des hommes : 83,3 ans - moyenne d'âge globale : 85,8 ans.
- 2013 → Moyenne d'âge des femmes : 86,2 ans et des hommes : 85,8 ans - moyenne d'âge globale : 86,1 ans.
- 2012 → Moyenne d'âge des femmes : 85,6 ans et des hommes : 83,9 ans - moyenne d'âge globale : 85,1 ans.

On constate une augmentation de l'âge des bénéficiaires liée à la durée des prises en charge d'une part (27 bénéficiaires sont pris en charge par le SSIAD depuis plus d'un an), et d'autre part à des admissions de personnes de plus en plus âgées et dépendantes.

Répartition des prises en charge en fonction des pathologies principales

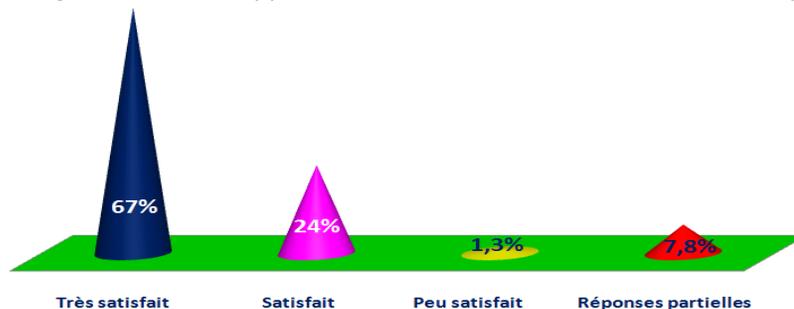
Le graphique ci-dessous montre l'évolution l'augmentation du nombre de bénéficiaires atteints de pathologies neurodégénératives et des dépressions chez les personnes âgées.

Evolution des principales pathologies



Résultats de l'enquête de satisfaction

Une enquête de satisfaction a été réalisée en décembre 2014 auprès des 27 bénéficiaires présents dans le service. 17 personnes ont répondu au questionnaire dont 76 % étaient les bénéficiaires eux-mêmes, 24 % ont été complétés par un membre de la famille. Les bénéficiaires qui ont répondu à l'enquête avaient plus de 75 ans. Toutes les personnes interrogées referaient appel au service et le recommanderaient à un parent ou un ami.



1. NIVEAU GENERAL DE REALISATION 2014 – FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	400 445 €	Recettes réelles	536 259 €
Dépenses d'ordre	1 419 €	Recettes d'ordre	1 419 €
Dépenses totales	401 864 €	Recettes totales	536 677 €
Crédits ouverts	549 259 €	Crédits ouverts	549 259 €
% d'exécution des dépenses	73,2 %	% d'exécution recettes	97,7 %

2. FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles	400 296 €	Recettes réelles	500 252 €
Dépenses d'ordre	1 419 €	Recettes d'ordre	0 €
Dépenses totales	401 714 €	Recettes totales	500 252 €
Crédits ouverts	412 674 €	Crédits ouverts	412 674 €
% d'exécution dépenses	97,3 %	% d'exécution recettes	121,2 %

 Pour mémoire, en 2013, le taux d'exécution de la section de Fonctionnement était de :

- en dépenses 92,6 %,
- en recettes 115,9 %.

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 401 k€ sur un montant prévu de 413 k€.

Les dépenses de ce budget correspondent pour l'essentiel à des dépenses de personnel, qui se sont élevées à 380,9 k€ contre 359,7 k€ en 2013 (+ 5,9 %). Cette forte augmentation est due essentiellement à :

- des dépenses de soins infirmiers sont légèrement en baisse en raison du fait du recrutement d'une infirmière à mi-temps, mais restent cependant élevées compte tenu du profil des bénéficiaires et de leur état de dépendance,
- l'emploi de deux vacataires et d'une remplaçante pendant plusieurs mois à la suite de deux arrêts : maladie longue durée et congé maternité.

Le reste des dépenses concerne l'acquisition de petites fournitures (administratives, médicales) et le remboursement des frais de déplacement des infirmières.

Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont constituées exclusivement de :

- la subvention versée par l'A.R.S. En 2014 cette subvention est de 343 k€ contre 328,5 k€ en 2013,
- l'excédent reporté de l'année précédente soit 157,3 k€,
- de crédits exceptionnels pour la formation du personnel, dits non reconductibles, d'un montant de 5 k€.

3. INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	149 €	Recettes réelles	36 007 €
Dépenses d'ordre	0	Recettes d'ordre	1 419 €
Dépenses totales	149 €	Recettes totales	37 426 €
Crédits ouverts	136 585 €	Crédits ouverts	136 585 €
% d'exécution dépenses	0,1%	% d'exécution recettes	27,4%

Seul un appareil photo a été acquis en dépense d'investissement en 2014.

Les recettes d'investissement sont constituées :

- des amortissements constatés pour 1,4 k€,
- de l'excédent reporté de l'année précédente soit 35 k€.
- de crédits exceptionnels, dits non reconductibles pour un montant de 98,6 k€ pour l'acquisition de 3 véhicules, l'informatisation des dossiers de soins, les travaux nouveaux locaux et des matériels divers. Ces investissements sont reportés en 2015.

COMPTE ADMINISTRATIF 2014 - BUDGET ANNEXE D'AMENAGEMENT

Le budget d'aménagement est un budget annexe de la Ville de Saint-Germain-en-Laye régi par la nomenclature comptable M14, qui a été créé le 30 mai 2013. L'ensemble des dépenses et recettes portant sur des opérations n'ayant pas vocation à demeurer dans le patrimoine, les écritures correspondantes sont comptabilisées en section de fonctionnement.

Pour mener à bien ce projet, la Ville assure la maîtrise foncière, le pilotage des études techniques et de faisabilité, des études pré-opérationnelles et opérationnelles, la passation des marchés, la commercialisation des îlots opérateurs, le suivi du chantier, la communication autour du projet et le financement de l'opération.



®

Depuis 2013, la Lisière Pereire est entrée dans sa phase opérationnelle avec la réalisation des travaux préparatoires du site : désamiantage et démolition des bâtiments, dépose des voies ferrées puis dépollution des sols.

Les travaux de viabilisation du site de la Lisière Pereire se sont poursuivis en 2014 avec les chantiers de VRD et de génie civil ainsi que le chantier de terrassement / dépollution du passage sous-voie ferrée.

Le travail itératif mené avec les opérateurs et les architectes a abouti au dépôt de plusieurs permis de construire et ainsi à la vente de deux lots (C et A0).

Parallèlement, une enquête publique pour le redressement de la rue Henri Dunant a été menée pour accompagner le projet de résidentialisation du bailleur ICF la Sablière sur son patrimoine.

Le projet de la Lisière Pereire a été primé par le Jury Futurs Possibles 2014 qui récompense, parmi 400 projets ciblés, les projets d'urbanisme ou d'aménagement innovants, à l'échelle d'un quartier et exemplaires en terme d'impacts social, économique, environnemental et du point de vue de la mobilité.



1. NIVEAU GENERAL DE REALISATION 2014 – FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

Dépenses réelles	15 783 013 €	Recettes réelles	12 559 000 €
Dépenses d'ordre	28 378 312 €	Recettes d'ordre	28 378 312 €
Dépenses totales	44 261 325 €	Recettes totales	41 037 312 €
Reports	0 €	Reports	4 000 000 €
Dépenses totales reports inclus	44 261 325 €	Recettes totales reports inclus	45 037 312 €
Crédits ouverts	57 503 918 €	Crédits ouverts	57 503 918 €
% d'exécution global des dépenses	77 %	% d'exécution global des recettes	78,3 %

Le résultat net global au 31 décembre 2014 est de 775 987,14 €

Les dépenses réelles

Les dépenses réelles ont été réalisées à hauteur de 15,8 M€. Elles se rapportent principalement à la reprise du résultat de 2013 (-11,2 M€), aux travaux (3,8 M€), aux études et honoraires (0,6 M€), et la masse salariale (0,1 M€).

CHAPITRE 011 : CHARGES A CARACTERE GENERAL

Comptes 60 : Achats et variation des stocks ⇒ 4,4 M€ au CA 2014

Compte 6045 : Achats d'études et prestations de services (0,588 M€)

En 2014, ont été comptabilisées dans ce compte les dépenses :

- d'études dont :
 - frais de géomètre,
 - études pollution complémentaires (zone tunnel et CTM/déchetterie),
 - diagnostic structurel du mur en lisière de forêt,
 - étude hydraulique de la RN 184,
 - dossier contrat de bassin agence de l'eau.
- d'honoraires qui correspondent aux rémunérations de :
 - la maîtrise d'œuvre,
 - l'architecte en chef de l'opération,
 - l'ordonnancement, le pilotage et la coordination assurés par le Bureau d'étude,
 - le coordinateur sécurité et protection de la santé,
 - le contrôle technique.

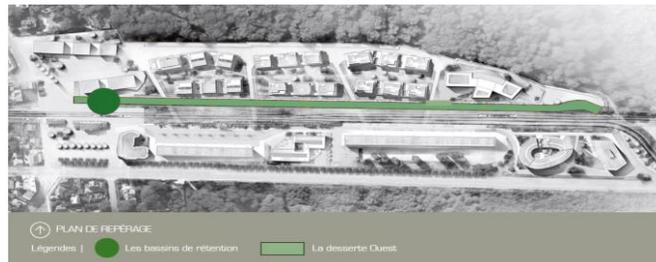
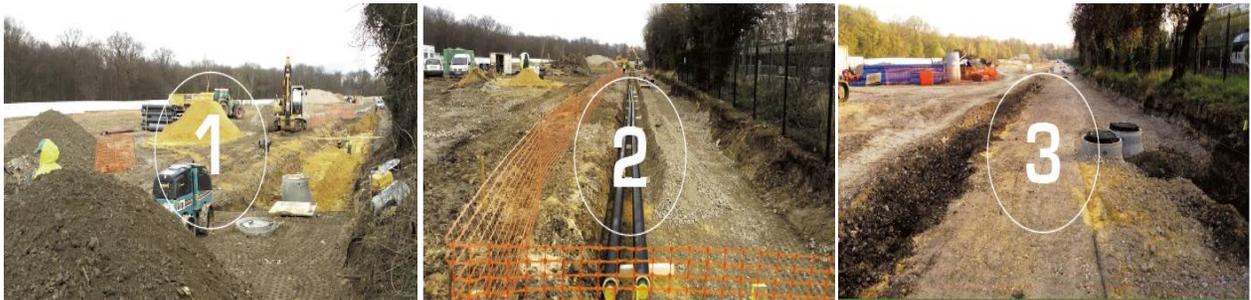
Compte 605 : Achats de matériel, équipement et travaux (3,8 M€)

Les travaux réalisés en 2014 concernent essentiellement des travaux de VRD, d'aménagements paysagers et de terrassement-dépollution :

- les travaux de réseaux humides (eau potable, chauffage urbain et assainissement (réseaux et ouvrage de rétention) de la desserte Ouest,

- les travaux d'assainissement et de chauffage urbain de la rue Henri Dunant (y compris les parkings provisoires nécessaires en phase chantier),
- les travaux de génie civil de reprise et de rehausse du mur en lisière de forêt et la réalisation des gradins,
- les travaux d'aménagement d'entrée de ville le long de la RN 184 (éclairage public, reprofiage de la noue, dévoiement du réseau GRDF),
- les travaux de réalisation d'un tronçon supplémentaire de voirie de chantier provisoire, de terrassement et de dépollution des emprises nécessaires à la réalisation du passage sous-voie ferrée y compris dévoiement des réseaux fibres optique.

 **Zoom sur les travaux 2014**



Travaux de la desserte ouest



Génie civil sur le mur en lisière de forêt



Travaux de voirie rue Henri Dunant



Travaux de terrassement et de dépollution

Compte 61 et 62 : Services extérieurs ⇒ **28 k€ au CA 2014**

Divers frais de gestion ont été consommés dans ce chapitre. Il s'agit essentiellement de :

- Prestations diverses (réalisation de perspective, complément de maquette et animation) pour 22 k€,
- Honoraires, frais d'actes et annonces pour 3 k€,
- Invitations et réception 1,7 k€,
- Locations pour 1,3 k€.

CHAPITRE 012 : CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES ⇒ **108 k€ au CA 2014**

La masse salariale des agents travaillant pour l'opération « Lisière Pereire » est comptabilisée directement dans le budget annexe d'aménagement.

Les recettes réelles

Les recettes comptabilisées en 2014 correspondent aux ventes suivantes :

- Lot A0 pour 1 350 000 €
- Lot C pour 11 209 000 €.

Les avances versées lors de la signature des promesses de ventes sont enregistrées en comptes d'attente à la Trésorerie (classe 4) jusqu'à la vente effective.

Les dépenses et recettes d'ordre

Les dépenses d'ordre sont composées des écritures :

- du passage des compte 61xx et suivants sur le compte 608 pour 136 k€,
- des sorties de stock (12,6 M€) suite aux ventes pour les années 2013 et 2014.

Les recettes d'ordre son composées

- de transfert des charges exécutées en comptes autres que les comptes 60xx pour 136 k€,
- constatation des stocks (15,8 M€) pour 2013 et 2014.

Ces écritures permettent de retracer dans la comptabilité, le bilan de l'opération d'aménagement au fur et à mesure de l'avancée du projet pour en déterminer in fine le résultat global.

Les reports en Investissement

La vente du lot A3 (EHPAD), décalée de quelques mois, a nécessité la contractualisation d'un emprunt relais de 4 M€ en fin d'exercice 2014. Cet emprunt a été versé en tout début d'exercice 2015.



Un site en cours de reconquête,

Un projet d'envergure exceptionnelle sur un territoire enclavé en déshérence.
Une opportunité unique de développement à Saint-Germain-en-Laye en lisière de forêt.
La naissance d'un nouvel éco-quartier.